

N° 60

JUIN 2023

# Cahiers de l'action

Les associations  
au défi des données  
numériques



# **Les associations au défi des données numériques**



# Cahiers de l'action

n° 60

**Directeur de la publication**

Augustin Vicard

**Directeur de la collection**

Emmanuel Porte

**Comité de programmation**

Florence Abadie, Nicolas Aury, Marie Bodeux, Natacha Ducatez,  
François Galichet, Pascal Jarry, Francine Labadie, Éric Le Grand, Éric Sapin,  
Marielle Stinès, Claire Thoury.

**Coordination éditoriale**

Marianne Autain

**Secrétaire de rédaction**

mr@kit-de-com.fr

**Création graphique**

Laëtitia Loas-Orsel

**Contact rédaction**

emmanuel.porte@jeunesse-sports.gouv.fr

Les propos énoncés dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

Les Cahiers de l'action sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 International.

ISBN : 978-2-11-172290-3 (Papier) 978-2-11-172291-0 (PDF)

ISSN : 1772-2101

Dépôt légal à parution

# SOMMAIRE

## AVANT-PROPOS ..... 7

*Augustin Vicard*

## INTRODUCTION

*Emmanuel Porte*

Les données numériques : défis pour la pratique et pratiques  
des défis ..... 9

## 1<sup>re</sup> PARTIE

### AJUSTER LES PROJETS ASSOCIATIFS

#### ANALYSE

*Jacques-François Marchandise*

La *data literacy*, ou comment construire et développer  
la production et les usages citoyens de la donnée ..... 16

#### EXPÉRIENCE

*Manon Thiollier*

L'Observatoire de la FUB, un outil en constante construction ..... 26

#### ANALYSE

*Pierre-Yves Gosset*

Framasoft : maîtriser les données en partageant les outils  
qui les produisent ..... 34

#### EXPÉRIENCE

*Aurélie Mandaron, Laureline Gille*

Usages du numérique en contexte professionnel et animation  
de réseau dans les centres sociaux ..... 44

#### EXPÉRIENCE

*Xavier Berne*

Ma Dada, la plateforme associative qui facilite l'accès  
des citoyens aux données publiques ..... 56

## 2<sup>e</sup> PARTIE

### ADAPTER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

#### ANALYSE

*François Millet*

La donnée, objet et outil de la médiation scientifique :  
l'exemple du Dôme ..... 62

#### EXPÉRIENCE

*Siegfried Burgeot*

Les métiers de l'information et de la donnée ..... 72

#### ENTRETIEN

*Cécile Bazin*

Recherches & Solidarités : les données au cœur  
des partenariats ..... 79

#### ANALYSE

*Juliette Peres*

L'*open data* dans les recherches participatives : partager  
les connaissances tout en stimulant les échanges ..... 85

**BIBLIOGRAPHIE** ..... 94

**RÉPERTOIRE DES SIGLES** ..... 95



Pour ce soixantième numéro des Cahiers de l'action, nous avons décidé de mettre en avant une thématique qui nous est chère à l'INJEP, en tant que pilote du service statistique ministériel en charge de la jeunesse, du sport et de la vie associative: la *data* et ses usages par le secteur associatif. Ce thème résonne pleinement avec nos missions: produire des données, les étudier et les diffuser, tout en contribuant à une mise en réseau des acteurs publics et associatifs autour de connaissances nouvelles.

Comme toujours s'agissant des bien nommés Cahiers de l'action, ce nouveau numéro, centré sur le rapport que les associations entretiennent avec la donnée, donne la parole aux acteurs et actrices de terrain, afin de recueillir leur expérience, leurs bonnes pratiques, mais aussi les difficultés rencontrées dans leur acculturation à la *data* et dans leurs usages numériques impliquant des données.

CAHIERS DE L'ACTION N° 60

## AVANT-PROPOS

Plusieurs associations et collectifs ont placé la donnée et le développement de nouvelles pratiques au centre de leur objet social, et ce numéro leur accorde fort logiquement une large place. Mais pour la majorité des associations, confrontées dans leur quotidien aux différents enjeux autour de la donnée (RGPD, *open data*, données personnelles, sécurité, réseaux, etc.), l'essor des usages numériques constitue autant une opportunité qu'un défi, qui peut les obliger à adapter leur projet associatif.

Les stimulantes contributions rassemblées dans ce numéro balayent ainsi un grand nombre de problématiques posées au secteur associatif, comme l'ouverture des données, l'usage de logiciels propriétaires ou libres, ou encore la mise en place d'enquêtes régulières pour piloter l'activité de l'association. Elles questionnent également la contribution du secteur associatif au développement d'une culture citoyenne de la donnée et sa capacité à mettre en œuvre des pratiques collectives renouvelées (recherche participative, animation de réseau plus horizontale, etc.).

**Augustin Vicard, directeur de l'INJEP**



# Les données numériques: défis pour la pratique et pratiques des défis

EMMANUEL PORTE

*Directeur de la collection des Cahiers de l'action*

**E**n 2017, l'INJEP a consacré un numéro des Cahiers de l'action à la médiation numérique<sup>1</sup>, secteur professionnel alors en pleine structuration, qui montrait la variété des trajectoires professionnelles de celles et ceux qui en assuraient les missions. Ce cahier soulignait également combien, sous l'angle du numérique, les acteurs associatifs sont exposés à des injonctions contradictoires, qui concernent aussi bien la relation avec les publics, la formation des professionnels ou le territoire d'intervention.

Évoquer aujourd'hui la question de la place et des usages de la donnée au sein du monde associatif s'apparente à un défi tant les dimensions du problème sont nombreuses et les actualités foisonnantes: règlement général sur la protection des données (RGPD), *open data*, données personnelles, sécurité, réseaux, etc. Pour ce Cahier de l'action, le choix a été fait de se concentrer sur les défis liés à la donnée numérique, en ne les résumant pas à des problèmes techniques mais en les insérant dans une perspective globale de développement du numérique dans la société, et en particulier dans le monde associatif. Cette perspective engage un rapport à la gestion associative, des réflexions sur les modalités d'animation et de gouvernance des collectifs associatifs. Elle suppose aussi de nouvelles manières d'envisager des collaborations (avec le monde académique ou les pouvoirs publics) et des alliances dans le travail d'amélioration de la connaissance sur le fait associatif. Cette introduction vise à présenter l'objet de ce numéro en donnant à voir les différents défis sur lesquels les contributeurs à ce numéro se sont concentrés.

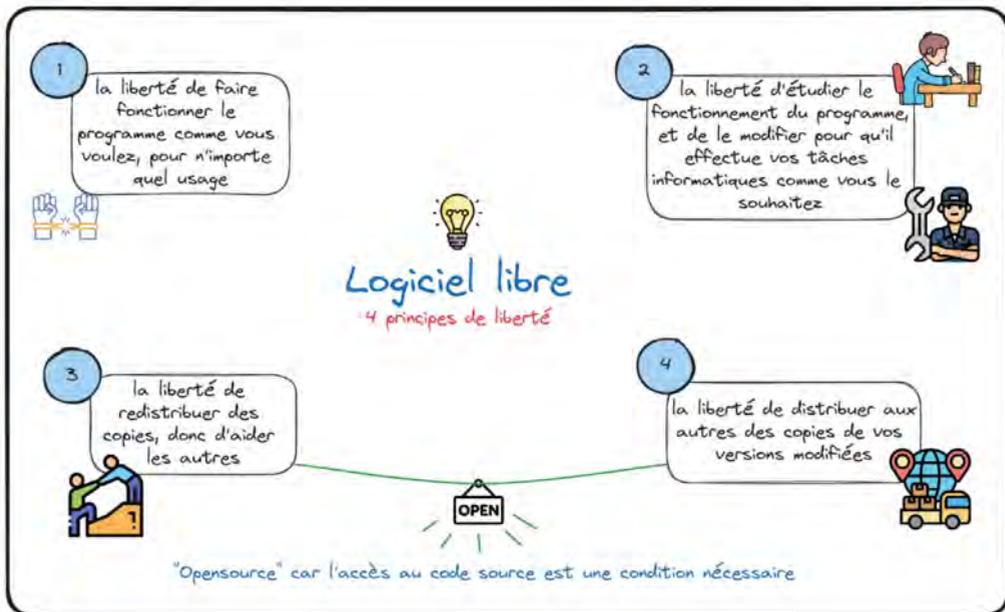
1. Porte E. (coord.), 2017, *Médiation numérique: mutations des pratiques, transformations des métiers*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n° 48 [en ligne].

## La donnée engage un travail de réflexion sur les logiciels libres

Contrairement à une impression largement répandue, la réflexion sur les données n'est pas une évolution récente du monde numérique imposée par les grandes plateformes et les capacités de traitement de volumes importants de données (*big data*, intelligence artificielle, etc.). En réalité, elle est consubstantielle à l'invention du Web. Tim Berners-Lee, souvent présenté comme l'inventeur du Web, a développé dès 2001<sup>2</sup> l'idée d'un « Web sémantique », c'est-à-dire insistant sur la nécessité de penser une structuration de l'information qui facilite les interconnexions. Le résultat le plus marquant de ces réflexions est l'invention du « lien » (ou hyperlien) comme connecteur logique entre les informations intégrées dans des bases de données interopérables. De là sont nées également de nombreuses initiatives appuyées sur la circulation non hiérarchique des informations permettant d'envisager la production de connaissances comme un processus collectif fondé sur la contribution. L'ensemble a été favorisé par le développement spectaculaire de l'accès à Internet à partir du début des années 2000.

2. Berners-Lee T., Hendler J., Lassila O., « The semantic Web », *Scientific American*, mai 2001 [en ligne].

### Les quatre principes de liberté du logiciel libre



Source : Emmanuel Porte, 2023, d'après la Free Software Foundation (FSF).

---

## Définitions

---

→ **Les communs** n'appartiennent à personne et sont partagés par tout le monde. Cela renvoie aussi bien à des ressources, des objets, des biens, qu'à des savoirs, des connaissances : le grand jardin public de Boston ; les pâturages médiévaux ; les logiciels libres ; les fréquences de radiodiffusion pour la télévision, etc. Inspiré des travaux du prix Nobel d'économie (2009) Elinor Ostrom, un commun peut être identifié comme tel par le fait qu'il sort d'une logique de captation, de privatisation, d'enclosure. Ainsi, ce mouvement participe d'une logique de partage, d'accès à la culture et au service, et d'auto-organisation collective basée sur l'autonomie qui intéresse tout à la fois les acteurs de l'écologie et de l'éducation populaire.

→ **La culture du libre** est un mouvement social et une sous-culture qui promeut la liberté de distribuer et de modifier des œuvres de l'esprit sous la forme d'œuvres libres par l'utilisation d'Internet ou, plus rarement, d'autres formes de médias. Elle puise sa philosophie dans celle du logiciel libre en l'appliquant à la culture et à l'information, dans des domaines aussi variés que les arts, l'éducation, les sciences, etc.

→ **L'open data** ou **donnée ouverte** est une donnée numérique dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers. Elle peut être d'origine publique ou privée, produite notamment par une collectivité, une association, une communauté d'utilisateurs, un service public ou une entreprise. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthode transparente et une *licence ouverte* garantissant son libre accès et sa réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière. L'ouverture des données (*open data*) représente à la fois un mouvement, une philosophie d'accès à l'information et une pratique de publication de données librement accessibles et exploitables.

→ La notion de **science ouverte** (*open science* ou *open research* pour les anglophones) recouvre un ensemble de pratiques, fondées sur le recours à l'Internet, aux outils de travail collaboratif et du Web social, qui peuvent être utilisées dans l'ensemble de la démarche académique ; de la formulation de questions et d'hypothèses scientifiques à la diffusion/vulgarisation des résultats de recherche, en passant par la discussion des méthodes, protocoles, résultats, etc. En France, la tendance récente oriente plutôt ce débat autour de la notion de « sciences participatives » ou « **recherche participative** » insistant davantage sur la coopération entre « **sciences et sociétés** » à travers l'utilisation de démarches de recherche à toutes les étapes de la production de connaissances.

→ La désignation **open source**, ou « **code source ouvert** », s'applique aux logiciels (et s'étend maintenant aux œuvres de l'esprit) dont la licence respecte des critères précisément établis par l'*Open Source Initiative*, c'est-à-dire les possibilités de libre redistribution, d'accès au code source et de création de travaux dérivés. Mis à la disposition du grand public, ce code source est généralement le résultat d'une collaboration entre programmeurs.

Cela constitue une véritable rupture, dont les exemples les plus connus sont l'encyclopédie collaborative Wikipédia (créée en 2001) ou la base de données cartographique Openstreetmap (née en 2004), qui mobilisent encore aujourd'hui des dizaines de milliers de bénévoles à travers le monde. Rapportées à l'échelle hexagonale, ces dynamiques ont alimenté de nombreux projets associatifs contribuant à intégrer les problématiques numériques au sein de grands réseaux (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active [CEMEA], Ligue de l'enseignement, entre autres) et à développer des collectifs originaux pleinement dédiés au développement d'un numérique ouvert et contributif (Framasoft, Wikimedia France, etc.). L'ensemble de ce mouvement a pour colonne vertébrale le logiciel libre et ses principes.

Les promoteurs des logiciels libres défendent l'idée qu'un logiciel est dit « libre » s'il respecte les libertés des utilisateurs: liberté d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer ces logiciels. Il est souvent rappelé que la référence au « logiciel libre » (*free software* en anglais) renvoie à la liberté et non à la gratuité (pensez « liberté d'expression » plutôt qu'« entrée libre »). Un logiciel libre n'est pas nécessairement un logiciel gratuit mais un logiciel qui respecte la liberté des utilisateurs, et donc qui contribue à inscrire l'outil dans une dynamique plus large d'usages horizontaux et variés du numérique que l'on trouve souvent dans les associations. Cela s'appuie sur le développement d'une « culture du libre » (voir encadré p. 11), qui conteste les logiques de privatisation des outils de collaboration et valorise des alternatives aux logiques « d'enclosures<sup>3</sup> » (licences Creative Commons, musique libre, codes sources ouverts, etc.). Celles-ci ont d'ailleurs été au cœur des discussions entre contributeurs dans le cadre de la préparation de ce numéro car, en posant la question des usages associatifs de la donnée, ce sont d'autres enjeux relatifs au rapport avec le public, aux pratiques professionnelles, à la gouvernance, à la documentation ou au travail en réseau qui sont à prendre en considération.

Comme tous ceux de cette collection, ce numéro a été précédé d'un travail collectif de réflexion qui s'est matérialisé par la tenue d'une réunion d'échanges entre les contributeurs au mois de septembre 2022. Celle-ci a permis de partager les expériences et pratiques des différentes personnes présentes mais aussi d'affiner la thématique du numéro et sa structuration. Les échanges ont rapidement contribué à identifier le fait que certains acteurs s'impliquaient plutôt dans la production des données, quand d'autres étaient davantage préoccupés par les usages et les transformations qui

3. Référence aux travaux d'Elinor Ostrom bien résumés par Hervé le Crosnier: 2012, « Elinor Ostrom. L'inventivité sociale et la logique de partage au cœur des communs », *Hermès, La revue*, n° 64, p. 193-198.

les accompagnent. Dans le même temps cependant, de nombreux exemples conduisaient à insister sur la nécessité de concilier une réflexion sur l'accès aux données avec une pratique de production et d'usages des données dans le cadre des projets associatifs. Le choix a donc été fait de structurer le numéro autour de deux grands axes : l'intégration d'une réflexion sur la donnée, comme élément central d'un travail politique sur le projet de l'association ; l'évolution des pratiques professionnelles aux prises avec la nécessité croissante de traiter des données.

## La donnée engage un travail de réflexion sur les projets associatifs

Une première série de contributions donne à voir les évolutions de la « question numérique » dans les associations comprises comme un fait venu percuter les projets associatifs, en interrogeant les manières d'impliquer les citoyens dans les projets collectifs (logiques d'adhésion, de bénévolat, de contribution). Cela amène à tenir compte de l'évolution des enjeux aussi bien que de l'émergence de nouveaux modèles ou projets associatifs. Fort d'une expérience pratique et de réflexions prospectives développées au sein de la Fondation Internet nouvelle génération (FING) pendant près de vingt ans, **Jacques-François Marchandise** revient sur la notion de « *data literacy* », qui propose de concilier réflexion sur les usages et pratique collective de la donnée tournée vers l'émancipation et la construction de communs. S'appuyant sur des exemples puisés dans des domaines variés (gestion de l'eau, politiques environnementales, etc.), il montre la nécessité de développer une vision collective du rapport à la donnée dans les associations, qui doit également être un enjeu partagé avec d'autres acteurs (ONG, entreprises, collectivités, etc.). De son côté, **Manon Thiollier** revient sur l'expérience de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), qui essaie de structurer un observatoire nourri par la donnée produite par son propre réseau d'adhérents afin d'améliorer l'animation globale et les logiques de plaidoyer de la fédération. Pour l'association Framasoft, **Pierre-Yves Gosset** évoque la nécessité d'intégrer la réflexion sur la donnée dans l'évolution de la place du numérique dans la société. À partir d'une analyse critique de l'économie des grandes plateformes et de ses effets sur les logiques de l'engagement et de la contribution des citoyens, il revient sur la manière dont Framasoft a développé une série d'outils libres se voulant plus éthiques en matière de données. De son côté, **Aurélie Mandaron et Laureline Gille** rappellent combien le rapport à la donnée est contrasté au sein des centres sociaux et suppose d'être appréhendé comme l'objet d'une réflexion globale dans un réseau départemental,

4. [<https://okfn.org/>]

celui de l'Allier en l'occurrence. Elles montrent notamment qu'il peut être tour à tour un impensé, une contrainte mais également une opportunité dans l'animation de réseau. Enfin, **Xavier Berne** présente l'expérience originale de l'association MaDada, qui travaille à un meilleur accès des citoyens aux données publiques via la mise en place d'une plateforme associative basée sur les valeurs de l'Open Knowledge Foundation<sup>4</sup>, c'est-à-dire la valorisation de la connaissance avant celle de la donnée.

## La donnée engage un travail de réflexion sur les métiers

Une deuxième série de contributions éclaire l'évolution des pratiques professionnelles à travers l'affirmation de métiers et de fonctions organisés explicitement autour des données. Cela permet de comprendre l'importance des mutations en cours mais également de les replacer dans la longue durée des expérimentations portées par les professionnels issus des champs associatifs ou de l'éducation populaire. Ainsi, **François Millet** retrace l'évolution de sa pratique professionnelle d'animateur scientifique au Dôme, à Caen, et décrit l'invention progressive d'un nouveau rapport à la donnée et à la recherche à travers des projets articulant sciences et sociétés (fablab, infolab, recherche participative, etc.). Plutôt impliqué du côté de l'information jeunesse, **Siegfried Burgeot** évoque quelques étapes qui l'ont amené à se spécialiser dans le numérique en accompagnant la structuration d'un secteur de la médiation numérique, dont une partie des professionnels travaillent avec les jeunes autour du rapport à la donnée. **Cécile Bazin** évoque la trajectoire de l'association Recherches & Solidarités, qui a la particularité de produire de la connaissance sur le monde associatif en combinant exploitation de données publiques et production de données propres au travers d'études menées auprès d'autres acteurs associatifs. Ce faisant, elle montre combien la connaissance du monde associatif, parce qu'il est un enjeu partagé, implique de placer la production de la donnée au cœur des coopérations. Enfin, **Juliette Peres**, de l'association FAB'LIM, propose une réflexion sur les implications de l'*open data* dans les recherches participatives en insistant sur les enjeux liés au développement conjoint des données et des outils permettant de les exploiter et de les diffuser. Elle décrypte pour cela le travail autour d'un projet sur les céréales locales, développé en étroite coopération avec des chercheurs de l'INRAE, qui a conduit à penser de manière collective et pratique les enjeux de collecte de données personnelles, d'archivage, de partage et de modération.

# Partie 1

## Ajuster les projets associatifs



# La data literacy, ou comment construire et développer la production et les usages citoyens de la donnée

---

JACQUES-FRANÇOIS MARCHANDISE

---

Cofondateur et dirigeant de la Fondation internet nouvelle génération (FING 2000–2022), Jacques-François Marchandise est un chercheur et prospectiviste indépendant. Après deux décennies passées à réfléchir et à expérimenter autour de l'avènement d'une société numérique, il revient pour les Cahiers de l'action sur l'affirmation progressive de la donnée comme enjeu central de l'évolution de la société civile. Ce faisant, il dessine les lignes de force permettant d'identifier les pratiques citoyennes de la donnée mais également les défis posés à l'ensemble des acteurs sociaux qui contribuent aux communs.

**L**a Fondation internet nouvelle génération (FING<sup>1</sup>) a cherché au fil des années à anticiper les transformations numériques et analysé la question de l'appropriation et de la maîtrise collective de ces transformations par la société. Ses fondateurs sont partis de la conviction que les technologies des prochaines années étaient assez prévisibles mais que leurs usages ne l'étaient pas. La FING a conduit des travaux de réflexion prospective ayant recours à l'intelligence collective et à la créativité, ainsi que des travaux de recherche, tout en menant ou en accompagnant des projets exploratoires dans de nombreux domaines.

L'association a rassemblé des centaines de membres et une communauté hétérogène de quelques milliers de personnes, composée d'acteurs publics, privés et associatifs. Elle a ainsi contribué à éclairer les enjeux éthiques, sociaux et environnementaux du numérique et exploré les conditions d'un numérique au service de l'intérêt général<sup>2</sup>.

Certains de nos travaux peuvent contribuer à éclairer les relations des associations aux données, leurs enjeux et leurs perspectives. Le fil directeur en est « le potentiel transformateur des technologies quand il est placé entre des millions de mains<sup>3</sup> » plutôt que d'être concentré entre les mains des Big Tech, des grandes plateformes et autres industriels dominants. La FING s'est très tôt intéressée aux enjeux d'un numérique inclusif, contestant la terminologie de la « fracture numérique<sup>4</sup> » et cherchant à décrire les conditions d'un numérique vecteur de pouvoir d'agir ou, au contraire, « incapacitant », aux échelles individuelle, collective et politique (pouvoir de, avec et sur). Ce prisme nous a conduits à aborder les données sous deux angles principaux.

Tout d'abord, nous nous sommes concentrés sur la protection et la maîtrise des données personnelles; un sujet mûr depuis les années 1970 mais qui change d'ampleur dans le contexte d'un numérique massifié et portatif, où les plateformes et applications apparemment gratuites se nourrissent des faits et gestes des usagers: les travaux conduits sur l'identité numérique puis sur la confiance nous ont amenés à suivre la piste du *self data*, c'est-à-dire des environnements numériques permettant aux usagers de recouvrer la maîtrise de leurs données et de tirer parti de leur valeur<sup>5</sup>. Très vite, nous avons compris que la maîtrise individuelle s'articulait avec des enjeux beaucoup plus collectifs en matière de santé, d'environnement et d'éducation.

1. Association créée en 2000, à Paris, par un groupe d'experts et d'entrepreneurs et plusieurs acteurs associatifs, la FING a fermé ses portes au printemps 2022, mais ses travaux restent accessibles sur son site Internet [[fing.org](http://fing.org)] (licence Creative Commons).

2. C'était notamment l'enjeu du programme « Reset », engagé début 2020, dont certains projets sont poursuivis par d'autres acteurs associatifs: OpenDataFrance conduit en 2023 le programme « Données et Transitions » nourri de travaux conjoints sur la mobilisation des données environnementales au service de la transition des territoires; la Fédération des centres sociaux conduit la coalition « Dématérialiser sans déshumaniser ». C'est aussi l'esprit de l'appel « Faire le numérique avec tous » et des propositions coécrites au printemps 2022 avec 15 autres associations. Voir: [[numeriqueavecetous.fr](http://numeriqueavecetous.fr)].

3. Entretien de Daniel Kaplan avec Serge Abiteboul pour les 15 ans de la FING, blog *Binaire, Le Monde* [[en ligne](#)].

4. Cette position est explicitée dans le *Policy Paper* tiré du programme de recherche « Capacity »: [[en ligne](#)].

5. Voir: [[fing.org](http://fing.org)]. Sur la base de ces travaux, un écosystème international s'est constitué, fédéré par l'ONG MyData: [[mydata.org](http://mydata.org)].

D'autre part, nos travaux sur la ville et le numérique nous ont conduits à nous intéresser aux usages émergents des citoyens et usagers des villes, producteurs d'informations et de traces, et parfois même de cartographies et de services. Nous avons contribué à l'éclosion du mouvement « *open data* » en France : l'ouverture et la réutilisation des données sont rapidement devenues des sujets importants pour les villes elles-mêmes, mais aussi pour des acteurs associatifs et collectifs pionniers qui se sont placés, dès le début des années 2010, en position d'exiger l'accès aux données, de les utiliser, de les produire ou coproduire.

Ces deux parcours parallèles nous ont amenés à faire le constat d'un grand écart entre les premiers acteurs activement mobilisés sur ces sujets, qui voyaient et voient toujours dans les données un levier important et une prise sur le monde, et le reste de la société civile, qui reste étranger au sujet ; nous avons alors commencé à défricher, avec d'autres, les questions de « culture de la donnée » (*data literacy*<sup>6</sup>) et de responsabilité des algorithmes. Prolongeant ces travaux, il s'agit ici de se demander si et comment les citoyens et les associations ont intérêt à s'emparer des données, pourquoi c'est difficile, et comment faire...

6. Les deux piliers de cette démarche ont été le programme « Infolabs », faisant émerger des « fablabs de la donnée », une communauté et des méthodes [[infolabs.io](http://infolabs.io)], et la *Data Literacy Conference* [[dataliteracyconference.net](http://dataliteracyconference.net)]. Ce cheminement est poursuivi au sein d'OpenDataFrance par des anciens de la FING avec le projet Culture D [[opendatafrance.net](http://opendatafrance.net)].

Les données nous concernent tous : nous avons eu de nombreuses occasions d'en prendre conscience, qu'il s'agisse d'en faire usage pour les calculs d'itinéraires de nos transports quotidiens, de s'alarmer des fuites de données personnelles ou de leurs usages douteux par les entreprises du numérique, ou encore de mesurer, face à l'afflux de données de santé publique pendant la crise du Covid, notre méconnaissance et notre difficulté à les interpréter même quand elles sont rendues accessibles. Considérées d'abord comme le domaine réservé des informaticiens, statisticiens, géomaticiens et autres professionnels des chiffres, elles sont progressivement devenues des objets politiques, économiques et sociaux ordinaires, s'invitant dans des métiers et des domaines qui n'y étaient pas préparés.

## La conquête des données et leur partage : prendre conscience de cette nécessité

Les données n'ont pas surgi « à l'ère numérique », loin de là. Si l'on s'accorde à dire que « le numérique » est un fait social initié par la très large diffusion d'outils techniques (ordinateurs personnels, téléphones, réseaux, etc.) et de dispositifs sociotechniques (le Web, les services numériques d'information et de communication, etc.)

## Culture des données (data literacy)

La *data literacy*, concept d'origine nord-américaine hérité de la statistique, désigne initialement l'ensemble des compétences liées au maniement des données : accéder, évaluer, manipuler, présenter. Les enjeux grandissants liés aux données conduisent, d'une part, à une définition qui dépasse les compétences instrumentales pour intégrer la compréhension des enjeux (politiques, sociaux, éthiques, etc.) et l'esprit critique, d'autre part, à l'usage fréquent du terme plus englobant de « culture de la donnée » ou « des données » : au-delà de la « littératie » (définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités\* »), la culture renvoie aux valeurs, normes et comportements.

\* *La littératie à l'ère de l'information*, Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes, OCDE, 2020.

**Pour en savoir plus :** Verdi U., 2022, « Quelle(s) réponse(s) à l'enjeu d'acculturation aux données ? Un état de l'art des caractéristiques de la data literacy » [\[en ligne\]](#) ; la récente rencontre d'OpenDataFrance à ce sujet [\[en ligne\]](#).

remis entre les mains de milliards d'humains, on peut constater aujourd'hui que la quantité de données produites, leurs conditions de production et leurs usages ont changé.

La mobilité urbaine est une bonne illustration de cette mutation : nos trajets en ville sont capturés à notre insu, des coureurs amateurs publient quotidiennement leurs parcours et leurs performances, des cyclistes peuvent choisir de produire et de partager leurs itinéraires réels pour influencer les choix de pistes cyclables futures. De tels exemples de données qui nous calculent, qui nous servent ou que nous actionnons existent dans de nombreux domaines.

Vu de loin, tout cela est bien abstrait, il serait tentant de se dire que des machines parlent aux machines, que de grands acteurs publics et de grands acteurs de l'industrie et des services changent de métier et optimisent leur fonctionnement ou leurs bénéfices, mais que les citoyens et les associations n'ont rien de spécial à y faire. Pourtant, cet exemple de la mobilité urbaine peut nous alerter, nous stimuler et renforcer notre « concernement<sup>7</sup> ». Il souligne la pluralité des enjeux sous-jacents :

7. Mabi C., 2014, « Comment se construit le "concernement" des publics de la démocratie dialogique ? Analyse des débats publics CNDP », *Canadian Journal of Communication*, n° 4, vol. 39, p. 627-638 [\[en ligne\]](#).

- **un enjeu de vie quotidienne**: en partageant entre eux, sur une carte en ligne, les données de leurs trajets du mercredi, en voiture faute de transports collectifs adaptés, et lors des activités sportives et culturelles de leurs enfants, les habitants d'une grande ville proche de Paris ont pu mutualiser leur temps et leurs déplacements carbonés;
- **un enjeu de plaidoyer et de sensibilisation**: en publiant leurs trajets réels, les cyclistes, marcheurs ou runners peuvent influencer les choix d'aménagement des acteurs urbains, soit directement auprès d'eux, soit en médiatisant et en faisant comprendre à un plus large public la richesse des aménagements possibles et la dangerosité du *statu quo*;
- **un enjeu de connaissance, voire de science participative**: les données de qualité de l'air, de l'eau, et de présence du pollen et des allergènes en ville peuvent guider nos choix individuels mais aussi permettre d'affiner la compréhension d'enjeux de santé publique, de qualité alimentaire et d'écologie;
- **un enjeu de pouvoir**: comprendre que le recueil de nos données personnelles localisées (calcul d'itinéraires, recherche d'infos) par des industriels du numérique nous expose à la publicité, au démarchage commercial et au profilage peut nous inciter à reprendre la main; comprendre que beaucoup de données d'intérêt général, relevant des acteurs publics ou des anciens services publics privatisés, sont inaccessibles ou difficiles d'accès peut nous mobiliser en tant que citoyens;
- **de nombreux enjeux défensifs**: l'abondance des données, c'est aussi la prolifération des traitements de données plus ou moins consentis, c'est aussi un débat public où les nombres font de plus en plus autorité, une information et une connaissance noyées dans les courbes et les statistiques, et un ensemble d'écueils d'un numérique subi plutôt que choisi.

L'histoire de l'ouverture des données publiques, ou *open data*, repose principalement sur deux piliers qui sont utiles à rappeler ici, car ils gagnent en importance pour qui supposera l'existence et la nécessité d'une société civile exigeante. Le premier est la directive européenne Inspire (2007) qui impose aux autorités publiques de rendre leurs données environnementales géographiques accessibles sur Internet. Elles ne l'étaient pas, elles ne le sont pas encore beaucoup mais d'importants progrès ont été faits, et la notion de données d'« intérêt général » permet d'étendre leur périmètre à des données détenues par des entreprises privées. Il va de soi, en théorie, que les associations agissant dans les domaines de l'environnement peuvent s'emparer de ces données pour faire avancer

leur cause. Le deuxième pilier est l'objectif de renforcement de la démocratie, notamment incarné par l'*Open Government Initiative* (2009) engagée par Barack Obama dès le premier jour de son premier mandat présidentiel, visant à une action publique plus transparente et qui rend compte de ses actes (*accountability*). Là aussi, en théorie, la société peut demander des comptes à l'État et, à l'échelle internationale, le partenariat pour un gouvernement ouvert promeut l'idée que des sujets comme la lutte contre la corruption, l'égalité des sexes, la justice et la santé trouvent dans cette « ouverture » des pistes d'action concrètes. En France, la loi République numérique de 2016 renforce l'ancrage et les leviers potentiels de la circulation des données et de leur réutilisation.

En résumé, par-delà ces aspects positifs et négatifs, s'il y a de plus en plus de données dans beaucoup de domaines, un cadre légal de plus en plus propice et un nombre croissant d'expériences captivantes, en réalité, aujourd'hui, peu de citoyens, de consommateurs, d'habitants et d'associations s'emparent de la question des datas.

## Une logique de l'offre qui cherche ses usages

Le paysage d'aujourd'hui peut paraître paradoxal : profusion de données, faiblesse des usages ou, plus précisément, faiblesse des usages par la société civile, alors que les entreprises et une partie des acteurs publics les intègrent progressivement dans leurs métiers.

Quand, au printemps 2011, la FING a organisé dans une salle de la Ville de Paris l'une des premières réunions consacrées en France à l'*open data*, nous avons cherché à y convier les acteurs associatifs potentiellement intéressés par les données et leurs usages. Parmi eux, nous avons pris contact avec l'Institut Renaudot, association qui promeut le développement de démarches communautaires (impliquant les citoyens) dans le domaine de la santé, en prenant en compte les différents aspects de la vie sociale. Après un échange introductif, notre interlocuteur à l'Institut nous a déclaré : « Il y a quelques minutes, nous n'avions aucune idée de l'*open data*, mais nous voyons très bien [maintenant] à quoi cela peut nous servir. » Prenant alors l'exemple du saturnisme, il a souligné combien l'identification des immeubles où la peinture

**« En réalité, aujourd'hui, peu de citoyens, de consommateurs, d'habitants et d'associations s'emparent de la question des datas. »**

au plomb continue de faire des ravages serait grandement facilitée si ces données étaient partagées avec les associations, constituant également un précieux matériau pour la Conférence territoriale de santé où siègent des acteurs associatifs. Cette anecdote pourrait être reproduite à l'infini dans des domaines où les acteurs les plus mobilisés n'entrevoient pas encore – ou n'entrevoyaient pas hier – les liens entre leurs missions, leurs combats et les données qui pourraient les appuyer. Aujourd'hui, l'élaboration des cartographies du saturnisme est en réalité très balbutiante (le Plan plomb de la Ville de Paris publie la carte des établissements de la ville exposés au plomb<sup>8</sup>), et les acteurs associatifs impliqués dans la santé ne savent pas toujours par quel bout prendre ce sujet « data », même si les situations de crise ont favorisé l'émergence de demandes explicites. Prenons par exemple la demande adressée par Renaloo en 2020 à l'Agence de biomédecine d'ouvrir les données sur l'épidémie de Covid chez les patients dialysés et greffés<sup>9</sup> : quand on sait que les données existent et sont produites, on peut vouloir les connaître et les partager.

8. Voir : [paris.fr].

9. « Renaloo demande le passage en *open data* des données Covid-19 chez les patients dialysés et greffés », juin 2020 [en ligne, renaloo.com].

Un cas emblématique de la recherche citoyenne de données est l'initiative conjointe prise en 2011 pour la transparence du prix de l'eau : Owni, média pionnier du datajournalisme, *60 millions de consommateurs* et la Fondation Danielle Mitterrand ont fait le constat que 97 % des communes ne répondaient pas aux exigences légales en la matière<sup>10</sup> et ont entrepris de recueillir les factures anonymisées d'un grand nombre d'usagers (9000) pour calculer le prix réel de l'eau. Cette opération a fortement fait progresser la connaissance collective du sujet et a permis de débusquer des anomalies et des inégalités. Elle a néanmoins nécessité des capacités d'interprétation : le prix de l'eau en lui-même ne dit rien des conditions de son traitement ni de son acheminement – du relief du territoire à la vétusté des installations.

10. Le site d'Owni [en ligne] mentionne qu'en 2011 seules 3 % des communes publiaient ces coûts, malgré le caractère obligatoire de la contribution à l'observatoire sur les performances des services publics d'eau et d'assainissement créé en 2009.

L'exemple des données environnementales est également très parlant : la production de données publiques et privées est déjà ancienne et riche, de nombreux organismes institutionnels, scientifiques et professionnels en partagent un grand nombre, et ces mêmes acteurs font souvent le constat que les usages de ces données dans la société sont plutôt modestes et ont des conséquences assez faibles en matière écologique. Les données énergétiques sont de plus en plus abondantes mais il reste difficile, pour un citoyen ou un conseiller municipal, de connaître le mix énergétique de sa commune et d'engager des initiatives locales en matière d'énergie renouvelable. La sécheresse de 2022 et celle qui s'annonce en France en 2023 donnent lieu à des décisions préfectorales dont le fondement n'est pas toujours très clair pour les acteurs publics locaux, encore moins

pour la société civile: la sobriété consentie par les consommateurs contribue-t-elle à recharger les nappes phréatiques? Si c'est le cas, on pourrait y trouver un levier de mobilisation collective très fort, et dans les cas où la consommation des particuliers ne pèse que marginalement, il y aurait un enjeu démocratique à faire savoir quels usages épuisent les ressources.

Ces différents exemples montrent plusieurs difficultés. Si les données disponibles sont nombreuses, elles ne sont pas pour autant accessibles ni actionnables par tout un chacun. Nous ne savons pas qu'elles existent ni où elles sont; elles sont souvent mal décrites, conservées dans des formats inutilisables (les exemples abondent de données disponibles sur papier ou sous forme de fichiers PDF en mode image), et nous ne savons pas quoi en faire: nous n'avons jamais appris à manier des jeux de données.

Heureusement, les données ne nous arrivent pas toujours sous forme de tableaux de chiffres, mais de graphiques, par exemple, de cartes, d'informations rédigées et mises en forme. Pour autant, elles nécessitent un croisement entre la compréhension des données et la compréhension de champs thématiques, eux-mêmes complexes (l'énergie, la santé publique, la mobilité urbaine, les finances publiques, etc.), à quoi s'ajoute, pour beaucoup d'entre nous, la maîtrise des outils numériques.

Par ailleurs, la vie des données ne s'arrête pas à leur diffusion et à leur représentation ni à la production de connaissances scientifiques et éducatives: beaucoup nourrissent des services, font l'objet de traitements algorithmiques ou sont mobilisées pour la prévision ou la décision publique. Quand les usagers s'inquiètent à propos du compteur Linky ou de la diffusion croissante des objets connectés, quand parents et élèves questionnent l'équité de Parcoursup, quand la Défenseure des droits et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) alertent sur la décision automatisée en matière d'aide sociale, il s'agit à la fois de données et de traitements.

## **Outiller la société civile par le numérique: vers une littératie des données**

Pour que les données ne soient pas seulement accessibles mais compréhensibles, maîtrisables, il faut se poser la question de leur appropriation par les usagers. La plupart du temps, cette appropriation ne se fait pas par le biais de la formation et des apprentissages

formels, mais par des trajectoires de socialisation, dans des cadres collectifs qui peuvent être éducatifs, professionnels, territoriaux, associatifs: les associations peuvent être demain bien plus qu'aujourd'hui des espaces sociaux de construction de notre maîtrise collective des données. Outre la sphère de confiance qu'elles savent souvent constituer, elles peuvent receler d'importantes compétences thématiques et aussi et surtout être mues par la motivation et l'implication nécessaires à tout apprentissage.

**« Pour que les données soient accessibles dans de meilleures conditions, il y a lieu de travailler à leur éditorialisation, au design de leur accès, à la documentation et à la contextualisation qui les rendent interprétables. »**

Pour que les données soient accessibles dans de meilleures conditions, il y a lieu de travailler à leur éditorialisation, au design de leur accès, à la documentation et à la contextualisation qui les rendent interprétables. Il y a aussi lieu de réfléchir à leur médiation, à leur traduction pour les publics qu'elles concernent mais qui ne peuvent pas s'en saisir à l'état brut. Si l'on est en droit d'attendre que des données essentielles soient ainsi rendues

lisibles par ceux qui les produisent, il sera souvent nécessaire que les associations deviennent elles-mêmes traductrices ou entrent en coproduction avec les producteurs de données, un chemin qui a été facilité par les cartographies collaboratives comme OpenStreetMap, servant de support aux acteurs associatifs du handicap pour documenter la ville telle que la parcourent les personnes en situation de handicap. Ce chemin des coproductions semble être aujourd'hui suivi, par exemple, par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) dans son approche des « géocommuns<sup>11</sup> », ouvrant largement sa démarche aux acteurs de la société civile.

11. Voir sur le site de l'IGN [\[ign.fr\]](http://ign.fr).

Un autre éclairage nous est fourni par les domaines dans lesquels beaucoup de données sont déjà d'origine associative. Le champ de la biodiversité est riche d'exemples remarquables, comme le réseau associatif Tela Botanica, qui relie depuis plus de vingt ans un grand nombre de botanistes francophones professionnels et amateurs autour d'inventaires de la flore et qui a contribué à nourrir l'apprentissage de l'algorithme de PlantNet, application développée par les grands instituts de recherche; ou encore la Ligue de protection des oiseaux (LPO), productrice incontournable de données ornithologiques. On voit ici que la production de données est une activité secondaire, au regard des missions principales de ces associations, mais structurante pour elles. On voit aussi dans ces exemples, comme

dans les précédents, que la voie la plus convaincante de l'appropriation des technologies réside dans les pratiques actives et socialisées : des cadres collectifs dans lesquels on devient praticien des datas en étant à la fois porté par les usages et par les échanges.

Si les données sont des ressources utiles et nécessaires en temps normal, les crises environnementales et sanitaires récentes nous montrent des situations sous tension dans lesquelles cette nécessité est fortement accrue : le partage de l'information devient une légitime revendication de la population, qui ne peut pas se satisfaire d'une confiance aveugle à l'égard des dirigeants ; dans un monde incertain, les décideurs publics et les entreprises ne peuvent pas agir sans l'implication démocratique et la contribution active de la société ; et les situations d'urgence sont souvent l'occasion d'une forte montée en compétences de simples citoyens, la plupart du temps au sein de creusets collectifs. Ces observations récentes ne font qu'accroître le besoin d'une « culture de la donnée » renforcée parmi les citoyens et les associations comme une composante à part entière de la capacitation et du pouvoir d'agir, pouvant mobiliser à la fois la culture scientifique et technique et l'éducation à l'environnement ou à la santé, par exemple dans des projets d'éducation populaire.

Le partage des données, le fait qu'elles puissent être des ressources pour et par les associations, tient la plupart du temps au statut de « communs » qui les caractérise : biens communs de la connaissance, et biens communs numériques si l'on considère aussi les environnements numériques qui les rendent accessibles. Les données ne sont pas des objets inertes : pour qu'elles soient éditorialisées, mises à jour, réutilisées, anonymisées, croisées, documentées, il faut que des collectifs s'en emparent et en prennent soin. Il n'y a pas de communs sans communauté, et les citoyens, usagers, consommateurs ou militants auront besoin des acteurs associatifs pour que les données qui les concernent soient partagées et surtout actionnables.



EXPÉRIENCE

## L'Observatoire de la Fédération française des usagers de la bicyclette, un outil en constante construction

MANON THIOILLIER

*Chargée d'animation de réseau à la FUB*

La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) a créé en 2018 l'« Observatoire de la FUB » à l'échelle de son réseau associatif. Cet outil est né de la volonté partagée par la fédération et par ses membres de renforcer la connaissance et l'analyse des associations d'usagers du vélo en France : nombre d'adhérents, activités, etc. Depuis, la forte croissance du nombre de ses adhérents a conduit la FUB à s'interroger sur l'évolution de son observatoire. Du projet originel à sa mise en œuvre, puis à l'émergence de nouvelles problématiques, Manon Thiollier présente les principaux jalons qui ont marqué cette évolution.



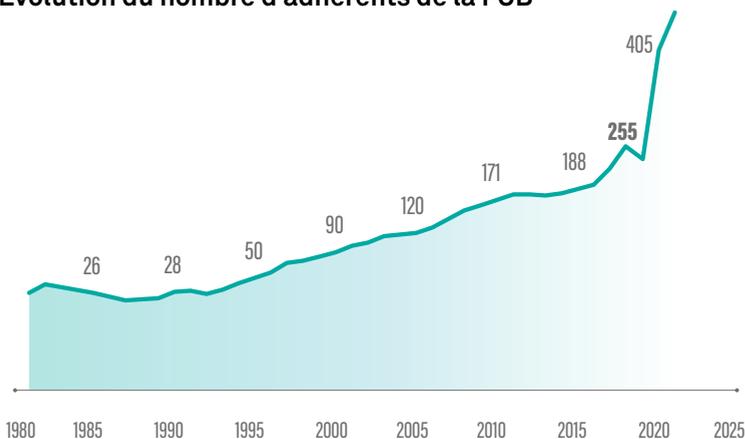
**C**réée en 1980, la FUB<sup>1</sup> est née de l'envie de fédérer les associations d'usagers du vélo. L'enjeu : leur permettre de développer, ensemble, un véritable « système vélo » et de le revendiquer plus efficacement au nom des usagers auprès des institutions politiques locales et nationales.

En 2018, la FUB, dont le réseau est en croissance constante depuis sa création, enregistre une percée notable pour atteindre les 255 membres. Si toutes les associations membres œuvrent à une meilleure prise en compte des déplacements du quotidien à vélo sur l'ensemble du territoire national, leurs activités, elles, sont variées : plaidoyers militant auprès des collectivités locales, services (ateliers d'autoréparation ou de marquage, interventions en entreprises, vélo-écoles...), organisations d'événements et d'actions de sensibilisation... La même année, la fédération valide la première version de sa vision 2030<sup>2</sup> qui détermine les engagements et les objectifs à atteindre à cet horizon, il devient alors nécessaire d'avoir une image plus précise de son réseau et de sa capacité de mobilisation.

1. Tous nos remerciements à Philippe Buffard, ancien administrateur de la FUB et membre du groupe de travail à l'origine de l'observatoire, pour sa disponibilité et la transmission des informations utiles à la rédaction de cet article.

2. Ce texte de référence rappelle la mission de la FUB ainsi que ses objectifs et engagements à l'horizon 2030. Voir : [\[fub.fr\]](https://fub.fr).

## Évolution du nombre d'adhérents de la FUB



Source : Observatoire FUB, 2022.

Le projet d'observatoire est initié par trois administrateurs et soutenu par le président et le coordinateur de la fédération. Son but : affiner la connaissance du réseau d'associations locales. En effet, comme le rappelle Olivier Schneider, alors président de la FUB : « Il était indispensable de se doter de cet observatoire pour conserver notre légitimité de porte-parole et éviter d'être en total décalage avec

les associations locales, notamment les adhérents les plus récents. » Les structures historiques du réseau comme les membres les plus récents doivent pouvoir participer à la démarche. L'Observatoire de la FUB est alors imaginé comme une base de données, accessible aux membres et aux salarié·e·s, dans le but d'en faire un outil de travail et d'interconnaissance.

## Les quatre étapes de la construction de l'observatoire

Pour bâtir son observatoire, la fédération procède en quatre étapes : la mobilisation de ressources, la définition du contenu, l'administration puis l'analyse et la restitution.

Dans un premier temps, il s'agit de **mobiliser les moyens humains et techniques pour porter l'enquête**. Les trois initiateurs du projet forment un groupe de travail pour rédiger un premier cahier des charges informatique. L'IUT d'informatique de Marseille est alors sollicité pour développer un outil sur-mesure, mais la solution technique proposée doit être écartée car incompatible avec le serveur de la fédération. Le choix final se porte sur un questionnaire en ligne à compléter directement depuis le site Internet de la FUB<sup>3</sup>.

3. Voir : [fub.fr].

La **rédaction du contenu du questionnaire** constitue la deuxième étape. Elle est déléguée à une personne référente du groupe de travail avec une relecture confiée au coordinateur de la FUB. En s'inspirant des questions de l'enquête *ADFC-Fahrradklima-Test* réalisée par la fédération allemande des associations de cyclistes, le groupe de travail aboutit à un panel de questions très large et ambitieux. Aussi, afin de ne pas décourager les futurs répondant·e·s, le questionnaire est simplifié et structuré en quatre catégories : « Vos actions », « Votre fonctionnement », « Vos adhérents », « La FUB et vous ». Chacune de ces parties comporte en moyenne cinq questions ouvertes et/ou fermées. L'idée est alors de susciter la participation des associations membres avec un questionnaire simple et accessible tout en facilitant le dépouillement des réponses.

Dans la partie dédiée aux actions, le réseau est sondé sur son activité principale, la nature des actions réalisées en lien avec le vélo, son échelle territoriale d'action ou encore son rapport avec les pouvoirs décisionnels et les médias locaux. La partie inhérente au fonctionnement recueille des données liées aux ressources humaines (nombre de salarié·e·s ou de volontaire·s en service civique), aux sources de financement (subventions, adhésions,

---

## Le « système vélo » : définition et enjeux

---

Concept inspiré du système existant autour de la voiture, le système vélo comprend tous les équipements, services, règlements, aménagements et informations nécessaires pour permettre une pratique efficace du vélo sur un territoire.

Ainsi, le système vélo implique :

- le développement d'un réseau cyclable continu, étendu, homogène, aménagé et suffisamment sécurisé ;
- des places de stationnement dédiées et sécurisées ;
- l'apprentissage et l'éducation à la mobilité à vélo pour accompagner tous les publics, des enfants aux adultes ;
- l'identification et la signalisation du réseau cyclable et des emplacements de stationnement ainsi que des plans ou des applications pour aider aux déplacements à vélo ;
- la possibilité d'acquérir des vélos fiables et abordables et de les entretenir à long terme grâce à des ateliers de réparation ou d'autoréparation ;
- des règlements permettant une bonne cohabitation avec les autres modes de transport et leur connaissance par les usagers ;
- une communication positive sur les avantages du vélo, sur l'existence des équipements et services précédemment cités.

Ces différentes composantes se renforcent entre elles, et le défaut de l'une d'entre elles peut affaiblir l'ensemble. Ainsi, créer des aménagements cyclables sans possibilité de stationnement ne permet pas au système vélo de se déployer de manière optimale.

Un système vélo efficient et robuste suppose le développement simultané de ses différentes composantes pour engendrer un cercle vertueux et accentuer la dynamique autour du vélo : un plus grand réseau cyclable rend ce moyen de transport plus attractif ; la présence de plus de cyclistes rend les autres usagers plus conscients de leur existence, ce qui améliore la sécurité ; l'augmentation du nombre de cyclistes fait apparaître une offre diversifiée et spécialisée de vélos et d'accessoires, etc.

services rémunérés, dons, etc.) et à leur part respective dans les recettes des associations. Les questions relatives aux adhérents portent sur la mixité, l'engagement bénévole, le mode de recrutement de nouveaux membres ou encore les publics cibles. Enfin, la dernière partie de l'enquête interroge le réseau sur ses relations avec la fédération nationale, notamment ses motivations d'adhésion, ses attentes vis-à-vis de l'action de la FUB et son degré de participation à ses principaux projets et événements. Un champ « Commentaire » permet aux contributeur-trice-s de transmettre un avis, un ressenti libre.

La **fréquence et le mode d'administration** de l'enquête sont ensuite déterminés. L'intention est au départ de créer une habitude de saisie chez les membres pour leur permettre de contribuer à la collecte de données au moment le plus opportun. Si, les premières années, l'enquête est administrée de la mi-janvier à la fin juin, à partir de 2020, sa durée est allongée jusqu'à la mi-décembre. Elle est d'abord suivie par deux administrateurs bénévoles du groupe de travail puis, à la suite de leur départ, par la chargée d'animation de la FUB, à partir de 2020. Les associations ont accès au questionnaire sur le site de la fédération, sous l'onglet FUB, en cliquant sur « Observatoire FUB ».

**« 63 % des associations membres de la FUB placent le développement du vélo au cœur de leur projet associatif et 78 % mènent des actions de plaidoyer auprès d'élu-e-s. »**

ailleurs, l'enquête est promue lors de l'assemblée générale annuelle, dans la lettre d'information mensuelle aux associations FUB, et fait aussi l'objet de relances par mail ou par téléphone.

La première enquête de l'Observatoire de la FUB a recueilli 84 réponses entre janvier et juin 2019. L'année 2020, marquée par la crise sanitaire mais également par une croissance du nombre d'adhérents, n'a enregistré que 52 réponses sur une durée d'administration pourtant rallongée jusqu'à décembre 2020. L'enquête réalisée de janvier à décembre 2021 est plus fructueuse. En effet, le pôle Animation de réseau se fixe alors pour objectif de doubler le taux de réponse par rapport à 2020. Une stratégie de relance ciblée, récurrente et flexible (mail et téléphone) est expérimentée. Elle porte ses fruits avec 200 réponses récoltées, dont 161 exploitables pour l'analyse, sur un total de 463 associations membres. S'il est difficile de déterminer le profil type des répondants au questionnaire, il apparaît néanmoins évident que la participation

à l'enquête suppose un travail préalable de synthèse, notamment des membres de la gouvernance, pour définir les informations clés à transmettre.

**L'analyse des données** intervient à la clôture de l'enquête, généralement durant la dernière quinzaine de décembre. Elle est réalisée à partir du fichier d'export des données brutes du questionnaire. La première étape consiste à supprimer les doublons et à corriger les éventuelles fautes de saisie dans le fichier. Cette étape est sans doute la plus délicate et la plus chronophage car elle nécessite parfois de nouveaux échanges avec les associations répondantes pour vérifier et confirmer certaines données. Par ailleurs, l'analyse statistique ne peut être réalisée que dans la limite des compétences disponibles et du temps imparti aux personnes chargées de son traitement, qu'il s'agisse d'administrateurs ou du salarié de la FUB.

L'analyse aboutit à la production d'un tableur scindé en plusieurs feuilles d'analyse, une par catégorie du questionnaire. Y sont consignés des tableaux de valeurs et des graphiques. Les données statistiques les plus représentatives viennent ensuite alimenter un bilan narratif rédigé par la chargée d'animation de réseau. Ce bilan fait alors l'objet d'une restitution dès janvier sur la page du site de la fédération dédiée à l'observatoire<sup>4</sup>. La parution de ces données est annoncée dans différentes communications: la lettre d'information mensuelle aux associations membres, le magazine *Vélocité*, le rapport d'activité ou encore lors de l'assemblée générale.

4.: [[fub.fr/observatoire](http://fub.fr/observatoire)].

## La nécessaire adaptation de l'outil face au développement de la FUB

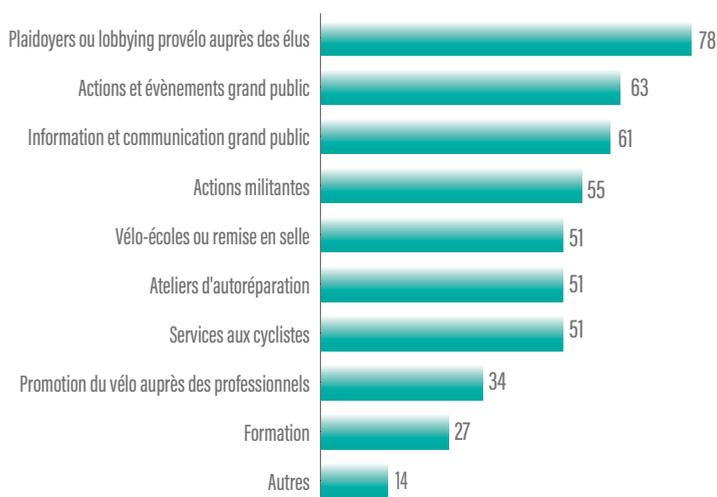
L'enquête de l'observatoire permet de connaître les membres qui composent le réseau de la FUB: profils des associations membres, motivations de leur adhésion, recueil de leurs attentes et perception de la tête de réseau. Elle constitue un formidable levier pour le pôle Animation de réseau. Outre les données chiffrées, ce dernier prend aussi en considération chaque commentaire pour mieux ajuster certains choix opérationnels et stratégiques: politique d'adhésion, priorités d'action, posture sur certaines questions...

Ces données, notamment chiffrées, rendent compte de la capacité de mobilisation de la FUB et de son réseau, et légitiment ainsi son action auprès des pouvoirs politiques locaux et nationaux. En effet, selon les résultats de la dernière enquête, 63 % des associations membres de la fédération placent le développement du vélo au

cœur de leur projet associatif et 78 % mènent des actions de plaidoyer auprès d'élu·e·s. Si 85 % d'entre elles agissent principalement sur des territoires à échelle cyclable (quartiers, communes, agglomérations et métropoles), l'agrégation de ces forces permet une mobilisation conséquente lors des campagnes « Parlons vélo » au moment des différentes élections locales et nationales ou lors de l'enquête du baromètre des villes cyclables.

### Activité détaillée des structures répondantes

janvier 2021-janvier 2022, en %



Source : Observatoire FUB : 2022.

Toutefois, après trois années d'administration, et au regard de l'incroyable développement de la FUB depuis 2020, l'observatoire tel qu'imaginé en 2018 n'est plus adapté aujourd'hui. Alors que le nombre d'associations membres a presque doublé, passant de 255 en 2018 à plus de 460 en 2022, il devient nécessaire de revoir l'outil, le contenu de l'enquête ainsi que sa fréquence d'administration. En effet, l'analyse des données de l'enquête 2021 a révélé de nombreuses limites. Ainsi, au niveau du contenu, sont notamment soulignées la redondance avec d'autres consultations internes et la non-représentativité de certaines actions. Par ailleurs, l'outil actuel limite la valeur des champs de réponse et empêche de réaliser une sauvegarde des

réponses saisies pour revenir sur le questionnaire ultérieurement. Enfin, l'extraction des résultats de l'enquête nécessite un traitement chronophage des données avant même leur analyse.

Par ailleurs, depuis 2021, la structuration de la fédération en différents pôles et projets de développement fait ressortir le besoin d'accéder à de nouvelles données quantitatives et qualitatives affinées, en particulier pour nourrir les actions de plaidoyer.

## De nouvelles perspectives

Déjà en 2018, les concepteurs de l'enquête avaient envisagé de proposer à terme une enquête subdivisée en volets thématiques que les associations choisiraient ou non de remplir selon leurs activités (plaidoyers, ateliers d'autoréparation, vélo-écoles...), afin de limiter le temps passé sur le questionnaire et d'obtenir des réponses plus qualitatives en même temps. En 2022, la FUB a engagé un audit informatique et un audit de ses outils de communication intraréseau, ainsi qu'une réforme de ses statuts interrogeant notamment la notion de membre et de délégations territoriales. Les résultats de ces chantiers guideront la réflexion sur la refonte de l'observatoire, tant sur l'aspect technique que sur le contenu même de l'enquête.

Bien que temporairement suspendue, l'enquête de l'Observatoire de la FUB devrait reprendre avec de nouvelles modalités et un contenu actualisé car elle reste un outil dont une tête de réseau nationale ne peut pas se priver. En effet, comme le souligne Olivier Schneider, toujours président de la FUB en 2023: « La diversité du réseau est très frappante et témoigne d'une vivacité associative et de dynamiques impulsées par des bénévoles passionnés. Pour poursuivre la couverture progressive de l'ensemble du territoire, la FUB doit mettre à disposition de son réseau et de celles et ceux qui aspirent à le rejoindre des outils et leviers adaptés. Impossible de le faire sans thermomètre comme celui que constitue l'observatoire. »

# Framasoft : maîtriser les données en partageant les outils qui les produisent

---

**PIERRE-YVES GOSSET**  
*Association Framasoft*

---

Codirecteur de l'association, Pierre-Yves Gosset revient sur l'évolution des actions conduites depuis près de vingt ans en faveur du développement et de la promotion des logiciels libres en milieu éducatif. D'abord concentrée sur l'éducation nationale, l'association a élargi son champ d'activité et œuvre désormais pour une éducation populaire aux enjeux numériques, qui place la question des données au cœur de la pratique et de l'objet social de l'association.

**N**ée en 2004, l'association Framasoft aura vingt ans d'existence l'année prochaine, ce qui constitue une période à la fois longue et courte lorsqu'il s'agit de numérique. Aucun des membres présents à la création de l'association n'est encore adhérent aujourd'hui. L'objet social de l'association a, lui aussi, évolué, passant d'une « association ayant pour but la diffusion et la promotion de la culture libre<sup>1</sup> en général et le logiciel libre en particulier » (2004) à une « association d'éducation populaire aux enjeux du numérique et des communs culturels ». Son histoire est riche de transformations, de « changements de phase », au sens presque chimique du terme, de constructions et de déconstructions, au gré des membres et des salarié-e-s. Dans sa première phase (2004 à 2011 environ), l'association se préoccupe assez peu de la question des données. L'objectif est de faire progresser le logiciel libre et la culture libre, notamment dans l'éducation nationale et auprès des particuliers. L'histoire de cette période a été documentée dans un article intitulé « La place du numérique à l'école est à l'image de la place de l'école dans la société<sup>2</sup> ». À partir de 2012 s'ouvre une nouvelle période qui ancre l'association dans l'éducation populaire et pose de manière plus centrale la question des données.

Cette nouvelle phase, qui débute en 2012-2013, est d'abord liée à une transformation générale du monde numérique. Framasoft est alors surtout connue pour son annuaire de logiciels libres ainsi que pour ses actions de promotion de la culture libre (de Wikipédia aux Creative Commons). Mais pour comprendre cette évolution, il faut redonner un peu de contexte historique. En effet, autour de 2007, la généralisation de différentes avancées technologiques, matérielles comme logicielles, permet une transition des « logiciels installables » aux « applications en ligne<sup>3</sup> ». Plus besoin de choisir entre plusieurs logiciels, de savoir quelle version télécharger. Peu importe même que vous utilisiez Windows ou Linux ou Mac : un navigateur récent et une bonne connexion Internet suffisent. Un bon exemple de cela est l'apparition d'outils comme Google Docs ou Google Spreadsheets, rendus publics en 2007. Des produits relativement similaires existaient avant, cependant aucun n'avait le niveau de performance et d'ergonomie de ceux de Google. Couplé avec le fait que le géant de la recherche bénéficiait d'une forte crédibilité, qu'il proposait ces outils gratuitement et disposait d'une gigantesque base d'utilisateurs grâce à Gmail, le succès était quasiment inévitable.

1. Voir définition dans l'introduction de ce numéro, p. 11.

2. [framablog.org].

3. Une application en ligne fonctionne directement dans votre navigateur Web (par exemple Firefox), alors qu'un client lourd est un logiciel à télécharger, puis à « installer » sur votre ordinateur.

À cela s'ajoutait une deuxième « révolution », sensiblement à la même époque, celle du « Web 2.0 ». Le « Web 1.0 » permettait la mise en relation de documents avec des individus, où qu'ils se trouvent, pour peu qu'ils aient une connexion Internet. Le Web 2.0 permet, lui, la mise en relation d'individus qui peuvent alors partager des photos de vacances, des commentaires du dernier match ou leurs préférences musicales. Là où le Web 1.0 réservait la publication de contenus à certains individus qui en avaient les compétences, le Web 2.0 ouvre la voie d'un Internet accessible à tous en lecture et

**« Là où le Web 1.0 réservait la publication de contenus à certains individus qui en avaient les compétences, le Web 2.0 ouvre la voie d'un Internet accessible à tous. »**

en écriture. L'un des exemples emblématiques de cette transformation est bien évidemment Facebook, où chacun-e peut partager ses goûts, ses coups de gueule, ses liens amicaux. Couplé à l'arrivée des plateformes de blogs, le Web 2.0 permet à chacun-e de prendre la parole.

Comme souvent avec le numérique, ces deux révolutions sont abruptes, voire brutales. Facebook, né en 2006, atteint son premier milliard d'utilisateur·trice·s fin 2012. Durant la même période, les revenus

4. [statista.com].

de Google passeront de 10,6 milliards à 50 milliards de dollars<sup>4</sup>. Le point commun de ces deux faits historiques ? Les données. Jusque-là parents pauvres de la question numérique, elles deviennent le pilier central de cette « nouvelle économie ». Pour Facebook, ce sont les données des utilisateur·trice·s, caractérisant leurs envies, leur graphe social, leurs lieux de vie, de vacances ou de travail, qui peuvent être revendues à des publicitaires. Plus l'entreprise capte de données, plus elle peut revendre cher le profil publicitaire d'un utilisateur.

Pour Google à ce mécanisme de la donnée personnelle comme objet de valeur publicitaire s'ajoute un autre mécanisme : celui du « cloud » comme espace de stockage des données professionnelles. En effet, grâce à ses outils (Gmail, Google Docs, Google Spreadsheets, Google Drive, Google Hangout, etc.), Google permet à des entreprises, petites ou grandes, de gagner en agilité : une collaboration en temps réel, et plus besoin de compétences poussées en informatique pour installer ou mettre à jour ces produits. Du temps de travail économisé en quelque sorte. La seule contrepartie est de confier ses documents et ses données à Google, et de lui verser éventuellement une petite obole par utilisateur·trice. Au fil du temps, la captation des données devient donc le nerf de la guerre numérique. L'apparition du smart-

phone (lui aussi en 2007) permettra de pousser cette logique dans des recoins jusqu'alors inexplorés (contacts téléphoniques, position GPS, nombre et durée des appels, etc.).

## La collecte de données privées, enjeu de la surveillance généralisée

Entre 2007 et 2013, la donnée devient donc un enjeu économique et, par conséquent, stratégique, à la fois pour les entreprises, mais aussi pour les gouvernements. C'est à l'été 2013 que paraissent les révélations d'Edward Snowden<sup>5</sup>, dont le principal enseignement est que le profilage des internautes fait par des sociétés privées pour de la publicité ciblée rend économiquement possible la surveillance de masse par les États. Il suffit de forcer, par la loi<sup>6</sup>, quelques entreprises numériques (Google, Facebook, Amazon, Microsoft, etc.) à fournir les données concernant tel ou tel individu pour obtenir immédiatement sa position géographique, ses derniers achats, la liste de ses contacts, l'accès à ses conversations privées, etc.

Pour Framasoft, la question de la surveillance, même si elle a toujours été une préoccupation, ne peut plus être ignorée aujourd'hui : le monde a changé, et pas nécessairement en mieux. Le numérique en est largement responsable, et la question n'est plus de faire passer la part de marché de Linux de 3 à 5 % mais bien d'éclairer les nouveaux débats. C'est la raison pour laquelle Framasoft se lance alors dans un chantier plutôt monumental : « Dégoogliser Internet ». Pour cela, elle se fixe trois objectifs.

D'abord, sensibiliser le public à la question de la toxicité des GAFAM<sup>7</sup>. L'association construit alors un argumentaire basé sur les dérives historiques et actuelles des GAFAM ainsi que sur la publication de prospectives internes pour mettre en lumière les projets les plus sombres de ces entreprises (technosolutionnisme, transhumanisme<sup>8</sup>, capitalisme de surveillance<sup>9</sup>, etc.). Cet argumentaire sera décliné sous de nombreuses formes (interviews, conférences, ateliers, MOOC<sup>10</sup>, etc.), faisant de Framasoft un acteur crédible sur ce champ d'expertise numérique.

Ensuite, elle proposera, quasiment chaque mois pendant trois ans, la mise à disposition d'un service en ligne alternatif à celui des GAFAM. Par exemple : Framapad, éditeur collaboratif en temps réel, alternatif à Google Docs ; Framadate, outil de sondage permettant de trouver facilement une date commune, alternatif à Doodle ; Framalists, listes de discussions permettant d'échanger et de s'organiser

5. [fr.wikipedia.org].

6. *Patriot Act*: cette loi d'exception imposait aux groupes privés de coopérer avec les services de sécurité notamment pour la transmission de données jugées suspectes [fr.wikipedia.org].

7. Acronyme des cinq grandes firmes américaines qui dominent le marché du numérique : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

8. Le transhumanisme est un mouvement culturel et intellectuel international prônant l'usage des sciences et des techniques afin d'améliorer la condition humaine par l'augmentation des capacités physiques et mentales des êtres humains et de supprimer le vieillissement et la mort. Le mouvement transhumaniste se préoccupe des dangers comme des avantages que présentent de telles évolutions. (Source : [fr.wikipédia.org].)

9. Broca S., 2019, « Surveiller et prédire », recension de l'ouvrage de Shoshana Zuboff, *The Age of Surveillance Capitalism*, La Vie des idées [en ligne].

10. Massive open online course (cours en ligne gratuit).

collectivement, alternatives à Yahoo/Google Groups; etc. **La particularité des 35 services qui seront déployés ? Ils n'utilisent que des logiciels libres** (ils sont donc auditables et « réemployables », dans le sens où toute personne en ayant les compétences peut les installer, les adapter aux besoins de son public et les rendre disponibles gratuitement). Mais surtout, **Framasoft s'engage à ne faire aucune exploitation commerciale ou préjudiciable des données qui lui sont confiées.**

Enfin, l'association s'engage aussi, dès 2015, dans un processus d'essaimage à travers l'impulsion d'un collectif nommé CHATONS, pour « Collectif des hébergeurs alternatifs transparents, ouverts, neutres et solidaires ».

## Éditer des logiciels libres pour favoriser l'autogestion des données personnelles

En parallèle, Framasoft s'aperçoit que certains besoins logiciels ne trouvent pas de réponse dans le monde du libre. Par exemple, il n'existe pas de logiciel alternatif à YouTube, plateforme vidéo appartenant à Google. En tout cas, pas d'outil dont la conception permettrait d'envisager un autre système technique que celui de l'hébergement de vidéos en « silo » où chacun gère sa microplateforme vidéo de son côté, en assumant l'intégralité des coûts.

De la même façon, s'il existe des logiciels libres copiant le fonctionnement de réseaux sociaux tels que Twitter ou Facebook (par exemple Mastodon<sup>11</sup> ou diaspora<sup>\*12</sup>), ces derniers en reprennent aussi les travers (les *likes*, la mise en avant de l'individu, la valorisation des messages outrancièrement positifs ou négatifs, etc.). Mais il y a peu de réflexions sur ce que serait un outil pour les collectifs militants : respectueux de la vie privée, porteur d'une réflexion sur la gestion du pouvoir et des identités et facilitant le « faire ensemble » plutôt que la course à la mise en avant de soi.

La solution est alors assez vite trouvée : si ces logiciels n'existent pas, alors, il faut les faire ! Par le biais de campagnes de collectes auprès des particuliers, Framasoft peut employer deux développeurs qui travailleront à temps plein sur ces deux idées : PeerTube<sup>13</sup>, comme alternative à YouTube, et Mobilizon<sup>14</sup>, comme alternative aux groupes et événements Facebook.

11. [[joinmastodon.org/fr](https://joinmastodon.org/fr)].

12. [[diasporafoundation.org](https://diasporafoundation.org)].

13. [[joinpeertube.org](https://joinpeertube.org)].

14. [[joinmobilizon.org](https://joinmobilizon.org)].

---

## CHATONS, le Collectif des hébergeurs alternatifs transparents, ouverts, neutres et solidaires

---

Sur le modèle revendiqué des AMAP\*, le collectif CHATONS propose des services numériques de proximité. L'enjeu est de faciliter la décentralisation des données et l'émancipation numérique par la mise en place et l'animation de groupes locaux. La centaine de structures composant le collectif propose des services numériques de proximité, associés à une démarche d'éducation populaire (partage de connaissances, liens directs avec les publics, sensibilisation aux enjeux et aux usages, volonté de faire et d'expérimenter par soi-même, etc.). Évidemment, ce modèle décentralisé n'est pas exempt d'inconvénients. D'une part, pour le collectif, qui dit gouvernance partagée dit règles communes, mais aussi devoirs communs, ce qui peut s'avérer complexe dans un collectif jeune et aux modèles économiques pluriels mais toujours précaires. D'autre part, pour le public, la décentralisation accroît la confusion et la difficulté à trouver le service qui convient parmi les offres similaires de parfois plusieurs dizaines de CHATONS.

Ainsi, le modèle CHATONS montre une plus grande résilience que celui des GAFAM sous certains aspects (si un membre du collectif arrête son activité, il est facile de trouver le même service chez d'autres membres), mais sa jeunesse et sa dépendance à l'humain plus grande qu'à l'argent le rendent aussi plus vulnérable (vos données ne sont certes pas exploitées, cependant leur pérennité est soumise à plus d'incertitude que dans une entreprise du NASDAQ\*\*).

\* Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (définition : [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)).

\*\* Définition : [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org).

La particularité de ces logiciels est d'être libres et fédérés. L'aspect libre permet leur collectivisation par la communauté (qui peut les installer, les adapter à ses besoins, etc.). Ainsi, chacun peut installer « sa » version de PeerTube (pour son école, son collectif, son entreprise, sa famille, etc.), la modifier (nom, couleurs, plugins spécifiques, etc.). L'aspect fédératif donne la possibilité, quant à lui, d'utiliser ces logiciels autrement qu'en silo : les comptes et les données peuvent être partagés entre différentes installations. Ainsi, les vidéos hébergées par la plateforme PeerTube des journalistes de l'émission « DataGeule<sup>15</sup> » peuvent être affichées et diffusées par la plateforme PeerTube de l'association Colibris<sup>16</sup> ou la plateforme éducative TILvids<sup>17</sup>.

Ce dernier point permet donc une bien meilleure gestion des données, qui, au lieu d'être confiées à un seul acteur géant tel que Google, peuvent être réparties chez des milliers d'acteurs indépendants **tout en conservant l'aspect d'une « plateforme »** appréciée des utilisateurs, qui n'ont pas besoin de chercher une vidéo donnée

15. [\[peertube.dataqueule.tv\]](http://peertube.dataqueule.tv).

16. [\[video.colibris-outilslibres.org\]](http://video.colibris-outilslibres.org).

17. [\[tilvids.com/videos/local?s=1\]](http://tilvids.com/videos/local?s=1).

sur des sites différents, mais peuvent l'effectuer depuis une plateforme connectée à d'autres plateformes et visionner la vidéo en question sans avoir à changer de site, même si cette dernière n'est pas physiquement hébergée sur le serveur de la plateforme.

Comme dit précédemment, les problématiques des données sont multiples : centralisation entre les mains de quelques acteurs qui s'en servent pour enrichir leurs graphes sociaux et pour s'enrichir tout court via la publicité ciblée, mais aussi surveillance étatique, droit à l'oubli, droit à la vie privée et à l'intimité, etc. Les réponses de Framasoft ont donc dû être multiples : sensibilisation des publics par des actions médiatiques et de terrain ; démonstration que l'autohébergement par des solutions libres était une solution viable ; impulsion d'un collectif pour mettre en réseau les acteurs d'un numérique éthique et local, gérant des données de façon décentralisée ; développement de logiciels innovants, utilisant le principe de la fédération afin de limiter les effets négatifs de la *silozation*<sup>18</sup>.

18. Terme anglophone désignant la séparation du stockage de données dans des unités isolées ne pouvant pas interagir avec d'autres unités, réduisant ou empêchant les capacités d'interopérabilité. L'interopérabilité étant, en informatique, la capacité que possède un système informatique à fonctionner avec d'autres produits ou systèmes informatiques, existants ou futurs, sans restriction d'accès ou de mise en œuvre. (Source : [fr.wikipedia.org].)

19. Voir « #Framastats - Framasoft en chiffres, édition 2022 » sur [framablog.org].

**À travers toutes ces actions, Framasoft s'est positionnée comme une association d'éducation populaire à l'autogestion des données personnelles.** Et cela plutôt avec succès, puisque l'association a connu un fort développement durant la période 2013-2023. Elle est ainsi passée d'un à deux salariés contre dix aujourd'hui. Les différents sites publics de la structure (plus de 80) accueillent plus d'un million de personnes par mois<sup>19</sup>. Son budget annuel est passé d'environ 150 000 € à plus de 700 000 €. Le collectif CHATONS compte aujourd'hui une centaine de membres dans différents pays francophones.

## Les données numériques, miroir des mutations du monde contemporain

La question des données, de leur production à leurs usages en passant par leur stockage, reste prégnante. Les volumes de données nécessaires, toujours plus importants, pour traiter nos comportements ont entraîné l'apparition du « capitalisme de surveillance », c'est-à-dire d'un processus qui transforme nos comportements présents en prédictions monnayées de nos comportements futurs : « Né dans le monde numérique, le "capitalisme de surveillance" s'étend aussi au monde "réel". À mesure que les individus sont géolocalisés, que leurs processus physiologiques sont mesurés, que leurs émotions sont inférées, que les villes se parent de milliers de capteurs et que les maisons se peuplent d'"objets intelligents", la totalité du monde est transformée en données. Le "capitalisme de surveillance"

gagne alors de nouveaux secteurs comme l'assurance, la finance, la santé ou le commerce de détail. L'exemple des contrats d'assurance automobile est l'un des plus frappants. Dès lors que le comportement au volant de chaque conducteur peut être précisément mesuré, il devient possible de calculer les risques au plus juste, d'individualiser les conditions d'assurance, voire de modifier ces conditions en temps réel en fonction des données de conduite recueillies. Pour les compagnies d'assurances, ces dispositifs ont vocation à encourager certains comportements au volant, à réduire l'incertitude et à... assurer leurs profits<sup>20</sup>. »

20. Voir Broca S., 2019, « Surveiller et prédire », recension de l'ouvrage de Shoshana Zuboff, *The Age of Surveillance Capitalism*, La Vie des idées [en ligne].

La problématique de la donnée dépasse donc largement celle de la vie privée ou de la surveillance. Elle s'étend déjà depuis une dizaine d'années à celle de l'orientation de nos comportements, notamment consuméristes, dans un monde qui, pourtant, nous intime de ralentir. À ces problématiques s'ajoutent dorénavant celles de l'intelligence artificielle (IA). Bien qu'il soit toujours tendancieux de les nommer « intelligences », le fait est que les algorithmes permettant de simuler l'intelligence humaine se sont largement perfectionnés ces dernières années. Des applications de génération d'images comme Midjourney, Dall-e ou Stable Diffusion permettent à tout un chacun de générer des œuvres graphiques numériques, selon ses envies, en quelques secondes. Elles sont remarquablement performantes, au point de tromper des jurys humains. Il en va de même pour l'application orientée pour la conversation en langage naturel ChatGPT.

**« La problématique de la donnée dépasse donc largement celle de la vie privée ou de la surveillance. Elle s'étend déjà depuis une dizaine d'années à celle de l'orientation de nos comportements, notamment consuméristes, dans un monde qui, pourtant, nous intime de ralentir. »**

Or ces technologies n'en sont qu'à leurs balbutiements. Et elles vont venir bouleverser de nombreux champs professionnels et sociaux dans les années à venir. Car, pour fonctionner, l'IA a besoin de volumes de données massifs pour s'entraîner et développer ses algorithmes. Plus il y a de données, plus l'IA peut être précise et efficace dans ses prédictions et décisions. Pour nourrir et entraîner les modèles statistiques permettant aux IA de fonctionner, il faut donc à la fois disposer d'un grand nombre de données de qualité, mais aussi d'une grande puissance de calcul, sans parler d'équipes d'ingénieur·e·s de pointe. Or, les « Big Tech », comme Amazon, Meta/Facebook, Alphabet/Google ou Microsoft, sont parfaitement positionnées

pour répondre à ces contraintes, ce qui leur donne une avance technologique considérable, et des opportunités commerciales conséquentes.

Pour autant, il faut rester conscient·e·s que ce sont souvent « nos » données qui nourrissent les modèles statistiques : nos photos Instagram, nos romans, nos débats publics, nos habitudes comportementales. Ce sont des artefacts numériques de l'humanité qui constituent la nourriture de l'IA. Ainsi, ChatGPT repose sur un modèle de données qui ne « pèse » que 570 Go, c'est-à-dire pouvant largement tenir sur un disque dur à 40 euros.

*Deep fake*, manipulation de l'opinion publique ou biais des algorithmes sont des problématiques déjà clairement identifiées de l'intelligence artificielle. Mais l'IA soulève bien d'autres questions autour du numérique, notamment son influence excessive sur les décisions humaines (par exemple des IA participant à des décisions de justice) ou notre dépendance potentielle à recourir à leurs services (ce qui pourrait limiter les processus créatifs et cognitifs qui sont des caractéristiques de l'intelligence humaine). Certes, nous n'en sommes pas encore là. Mais nous n'en sommes pas loin non plus. Si le cloud n'est finalement que « l'ordinateur de quelqu'un d'autre », l'intelligence artificielle n'est au fond que l'algorithme de quelqu'un d'autre, mais dopé aux stéroïdes par les données qu'on veut bien lui fournir.

## Pour une pharmacologie de la donnée

La question de la maîtrise des données a évolué dans le temps, poussée par des évolutions technologiques successives ayant elles-mêmes entraîné des évolutions sociétales considérables. Le philosophe Bernard Stiegler présentait le numérique comme un *pharmakon*, c'est-à-dire à la fois un poison, un remède, et un bouc émissaire<sup>21</sup>. Partant de ce postulat, il peut être intéressant de poursuivre le raisonnement en proposant une pharmacologie de la donnée numérique, qui permettrait à chacun et à chacune de ne pas subir l'aliénation qu'elle semble produire.

21. Voir définition : [\[arsindustrialis.org\]](http://arsindustrialis.org).

Tout d'abord, par une phase de constat partagé, il s'agirait de prendre conscience de la *dualité* de la donnée, de son aspect bénéfique comme de son aspect toxique. Ensuite, de produire une *symptomatologie* de la donnée. De quelle manière les données impactent-elles négativement notre vie ? Et en quoi cela concerne-t-il à la fois notre corps, notre esprit, nos liens sociaux et notre lien à la technique ?

Enfin, il faudrait parvenir à produire une *thérapeutique*, c'est-à-dire des propositions pour une utilisation des données qui ait vocation à en faire un remède plutôt qu'un poison.

Framasoft, dans son rôle d'association d'éducation populaire aux enjeux du numérique, suit peu ou prou ce programme. Elle a la volonté de sensibiliser aux logiciels et à la culture libres, ce qui l'a poussée à proposer son projet historique (annuaire de logiciels libres). Elle a la volonté d'avertir des dangers de la surveillance (et du nouvel avatar du capitalisme qui en résulte) en se lançant dans la campagne « Dégooglisons Internet » et en offrant des services en ligne. Elle a la volonté d'informer sur les questions de vie privée, ce qui l'a incitée à développer ses propres outils comme PeerTube ou Mobilizon. Elle a la volonté de lutter contre la centralisation des données en essayant à travers le collectif CHATONS.

Ce sera probablement la volonté d'éclairer la question des algorithmes qui poussera demain Framasoft à s'intéresser à l'intelligence artificielle et à ouvrir de nouveaux chantiers et de nouvelles propositions de réponses sur le sujet. Il nous semble en effet essentiel de questionner en permanence les usages et les impacts sociaux, économiques et écologiques des technologies numériques pour qu'elles soient réellement émancipatrices.



**EXPÉRIENCE**

## Usages du numérique en contexte professionnel et animation de réseau dans les centres sociaux

**AURÉLIE MANDARON ET LAURELINE GILLE**  
*Fédération des centres sociaux et socioculturels de l'Allier*

Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les centres sociaux sont confrontés à la problématique de l'usage des données, et ce sous différents angles. En creux, par le choix jamais neutre des outils et services numériques utilisés. Dans la contrainte, quand cet usage impose le respect d'un cadre réglementaire (RGPD) ou quand l'évaluation exige la production de données sur ses propres activités et adhérents. Mais l'usage de données peut aussi devenir une ressource quand il permet le développement de compétences et d'une culture numérique partagée, au plus près des valeurs portées par ces centres. Dans cet article, Aurélie Mandaron, déléguée fédérale, et Laureline Gille, chargée de mission numérique, proposent une analyse des avantages mais aussi des limites déontologiques de la pratique professionnelle du numérique.



**L**a **Fédération des centres sociaux de l'Allier** est une association regroupant les centres sociaux volontaires du département, une quinzaine de structures souvent anciennes, majoritairement rurales et à gestion associative, bien implantées et reconnues dans les territoires. Ces centres portent des projets variés d'animation du territoire et d'accompagnement des habitants. Ils ont investi depuis longtemps les ateliers de prise en main de l'informatique, puis du numérique : initiation et appropriation des outils, orientation et travail concerté avec les espaces France Services, interventions dans les établissements scolaires, accompagnement des familles autour des écrans ou pour les démarches en ligne... Autant d'activités portées par ces centres, qui ne se revendiquent pourtant pas spontanément de la médiation numérique.

À ces activités s'ajoute une diversité d'initiatives liées au contexte local ou aux appétences d'un ou de plusieurs membres du personnel : un directeur entraîne ses équipes à s'emparer des suites bureautiques libres ; un centre monte un partenariat avec l'informaticien local qui développe, équipe et accompagne les salariés dans leur montée en compétences ; un autre intègre très tôt des possibilités de paiement en ligne. Le plus souvent, il s'agit de projets internes, pas toujours valorisés ou reconnus, dans un territoire où la médiation numérique est encore en construction.

Le déploiement des outils numériques et de leurs opportunités peut cependant susciter le questionnement de ces centres sociaux. Le thème est large, les sollicitations variées selon les publics et les situations. En interne, la numérisation peut aussi être vécue comme une contrainte nécessitant des compétences à acquérir, des domaines à explorer pour en tirer toutes les possibilités, sans réel temps disponible ou espace d'apprentissage. L'irruption du numérique dans les pratiques professionnelles n'est ni une question d'experts ni une transition réservée à quelques professions : de l'implantation de logiciels comptables aux inscriptions en ligne pour les activités, de la production de supports de communication aux plateformes financières, de l'appropriation du règlement général sur la protection des données (RGPD) aux questions sur la sécurité ou le stockage des données, ce sont tous les professionnels qui doivent s'emparer, avec plus ou moins d'intérêt, de ces outils et manières de faire. Ce sont aussi des évolutions à prendre en compte pour les animateurs et animatrices qui proposent des activités d'initiation ou de médiation numérique. Souvent issus de l'animation socioculturelle plus que de la formation au numérique, ils doivent répondre à des demandes croissantes

et toujours plus variées : initiation à l'informatique, mais aussi usage de la tablette pour des publics seniors, questionnements de parents autour des réseaux sociaux de leurs enfants, souhaits de formation à la communication pour des associations ou artisans souhaitant réaliser des flyers ou cartes de visite...

L'Allier dispose d'assez peu de lieux et d'espaces dédiés au numérique ou qui se revendiquent de la médiation numérique. Depuis quelques années, un mouvement important émerge cependant de ces sujets. Il est soutenu par des politiques nationales – comme le développement des espaces France Services qui proposent un accompagnement aux démarches dématérialisées – et locales – animation d'une poli-

tique d'inclusion numérique par le conseil départemental, multiplication de structures, tels les fablabs municipaux ou associatifs, etc.

**« Les données, ce sont d'abord toutes celles produites sans le savoir, celles qui n'apparaissent pas et dont les structures ne se servent pas. »**

De nombreuses têtes de réseau se sont saisies des sujets numériques avec leurs adhérents pour accompagner leur transition, travailler les besoins techniques ou thématiques, répondre aux besoins et envies exprimés par les habitants ou travailler sur des appels à projets nationaux ou locaux.

La Fédération des centres sociaux de l'Allier développe depuis 2020 un chantier numérique comprenant plusieurs volets. D'une part, elle accompagne individuellement les centres de son réseau : soutien pour la conception et l'animation d'une activité avec les habitants, réponse à un besoin technique, mais aussi volonté d'acculturation des équipes sur différents outils et leur logique. D'autre part, elle anime des temps de rencontre collectifs à destination des salariés comme des bénévoles de centres pour confronter les expériences, transmettre des compétences de pair à pair ou plus largement – ce collectif accueille professionnels et bénévoles intéressés par le thème –, imaginer des solutions ou encore découvrir ensemble des outils. Enfin, peut-être du fait de la modestie des centres, qui développent sur ces questions numériques de nombreux projets peu connus de leurs partenaires, la Fédération travaille aussi à la reconnaissance et à la promotion de ses adhérents. Affirmer qu'ils font partie des acteurs de la médiation numérique, faire reconnaître leurs actions et ancrer leur légitimité à être présents dans l'espace numérique : qu'ils le revendiquent ou non, les centres sociaux de l'Allier font usage de ces technologies à différents échelons.

De ce point de vue, la question des données s'aborde sous différents angles. En creux, lorsqu'elle n'est pas posée dans le choix des outils et services numériques utilisés. Dans la contrainte, lorsqu'elle impose un cadre réglementaire ou devient une exigence à produire pour l'évaluation. Enfin, comme une ressource porteuse de potentiels de développement de compétences et d'une culture numérique partagée, qui peut mieux s'ancrer dans les valeurs portées par ces structures.

## **La production de données sans le savoir : l'omniprésence des GAFAM**

Les données, ce sont d'abord toutes celles produites sans le savoir, celles qui n'apparaissent pas et dont les structures ne se servent pas. Ces données sont produites à travers l'utilisation d'outils et de services proposés par les géants du numérique dont le système économique est fondé sur la production et l'exploitation de ces données, sans réel bénéfice pour leurs usagers.

Dans les centres sociaux comme ailleurs, les outils numériques se sont imposés au quotidien dans des structures qui n'ont pas toutes vocation à être expertes du numérique, qui ne disposent pas toujours de personnel formé ou intéressé par ces questions. Sur ces sujets comme sur d'autres, l'éducation populaire doit bricoler, s'adapter et construire souvent avec les seuls moyens dont elle dispose.

Pour ces centres qui s'emparent progressivement d'outils numériques, généralement sans personnel dédié, les enjeux principaux s'articulent autour de l'efficacité, de la facilité de prise en main, du faible coût, voire de la gratuité, mais également de la disponibilité de ces outils. Autant de créneaux sur lesquels les géants du numérique sont très bien positionnés : les GAFAM et leurs modèles économiques mettent à disposition des outils intuitifs, souvent gratuits, connus de tous et généralement utilisés dans les institutions.

Dans tous les ordinateurs des structures fonctionnant sous Windows, la suite bureautique de Microsoft s'impose le plus souvent d'elle-même. Avec l'accroissement des échanges dématérialisés, ce sont aussi les outils Google, des drives aux agendas partagés, qui sont développés. Ces services sont souvent préinstallés sur les machines dès l'achat : non seulement l'utilisateur n'a pas besoin de comparer ni de s'informer pour choisir un produit, il peut même ne pas connaître l'existence d'alternatives. De la même manière, la captation et l'exploitation des données produites par ces utilisations sont souvent

invisibles. Elles alimentent le modèle économique de ces géants du numérique mais profitent rarement aux structures ou aux citoyens qui les ont produites. Pour beaucoup de professionnels ou bénévoles peu formés, elles n'apparaissent pas clairement et sont peu mises en avant dans les conditions d'utilisation généralement obscures.

S'intéresser à la production de ces données, au modèle économique des services utilisés, mais aussi découvrir que d'autres outils existent et s'octroyer les possibilités de choisir parmi la multitude de propositions... tout cela nécessite à la fois un temps d'acculturation et des temps de mise en discussion pour se décider: autant de moments qui ne sont pas toujours pris ou disponibles dans le quotidien des structures.

Par ailleurs, le besoin s'en fait rarement sentir. Ces outils des géants de la tech sont les plus faciles d'accès, déjà présents sur les machines, mais ce sont aussi ceux utilisés par la plupart des partenaires: les visioconférences d'une institution se feront sur Teams, tandis que le bilan d'une autre devra s'ouvrir avec la suite Office. Les quelques structures qui ont engagé une réflexion sur ces outils et une transition vers des services plus respectueux de leurs données sont alors confrontées à des difficultés supplémentaires pour échanger avec les partenaires.

Le numérique est souvent un outil lié à la dématérialisation – de la bureautique à la communication sur les réseaux sociaux – et un objet d'animation avec le public – des initiations informatiques aux animations sur la place des écrans dans les familles – avant d'être un sujet de réflexion. Tant que cette démarche n'est pas enclenchée, les outils quotidiens sont souvent ceux proposés par défaut sur les machines et s'accompagnent de la production de données « invisibles » pour les structures. En tant que fédération, nous y voyons un enjeu pratique – faire découvrir des alternatives, proposer des choix pour faciliter le travail quotidien des structures –, qui s'articule avec l'enjeu d'acculturation, de meilleure compréhension de l'environnement numérique pour, enfin, repositionner le numérique comme un sujet politique.

## La donnée comme contrainte : craintes et questionnements autour du RGPD

Lorsque les données questionnent le fonctionnement des structures, c'est souvent sous l'angle des données personnelles et de la conformité à la loi. Le règlement général sur la protection des données

(RGPD), en vigueur dans l'Union européenne depuis 2018, contraint les structures à engager une réflexion sur la question des données personnelles. Mais il fait également l'objet de différentes craintes et incompréhensions, en imposant un cadre précis sur des questions qui n'étaient pas toujours clairement posées. Les centres sociaux peuvent, volontairement ou non, passer à côté de la réflexion sur le choix des outils, de l'éthique, et de l'exploitation des données personnelles sur laquelle s'appuient les GAFAM. En revanche, tous sont soumis au RGPD et doivent s'emparer des consignes quant à la gestion des données personnelles des usagers.

L'existence du RGPD est bien connue, le sigle est employé, relayé. Ses contours, ses limites et les différentes manières dont il s'applique dans une structure sont souvent moins bien appréhendés. L'aspect juridique peut être impressionnant, faisant craindre d'être dans l'illégalité avec des pratiques mal maîtrisées. Le RGPD nécessite de s'imprégner à la fois du vocabulaire juridique et d'une certaine forme de culture numérique pour en comprendre les contours et l'appliquer.

**« Le RGPD nécessite de s'imprégner à la fois du vocabulaire juridique et d'une certaine forme de culture numérique pour en comprendre les contours et l'appliquer. »**

Dans les centres sociaux, les questions numériques peuvent être appréhendées par différentes personnes identifiées sur la thématique ou qui choisissent de s'y intéresser : animateurs numériques interpellés par des habitants, directions ayant à choisir des outils, animateurs famille questionnés par des parents sur les pratiques de leurs enfants, etc. Le RGPD, en s'intéressant aux données personnelles, questionne évidemment les directions, mais interpelle aussi d'autres professionnels. Ainsi les comptables, qui manipulent régulièrement des données personnelles : données bancaires des salariés pour établir les paies, adresses et contacts des adhérents pour les règlements d'inscription, etc. Souvent à l'aise avec les outils bureautiques, ils se questionnent néanmoins sur la compréhension fine du règlement, de ce que sont les données personnelles et leurs traitements afin de garantir la conformité des pratiques. Ces professionnels interpellent la fédération, à titre individuel ou dans les commissions de pairs : la question des données, de leur stockage, de leur sécurité s'invite, dans les échanges de pairs, plus comme un questionnement dans les pratiques quotidiennes que comme une discussion d'experts ou de professionnels dédiés.

Parmi les rôles et missions des centres sociaux, la dimension d'appui à la vie associative est présente. Spécifiquement dans l'Allier, cette dimension est renforcée par le fait que la fédération a largement investi dans cet appui puisqu'elle porte aux côtés de l'État un centre de ressources et d'information du bénévolat (CRIB). La fédération a choisi de s'emparer de ce dispositif, créé nationalement en 2005, pour faire face au défi de la ruralité de son département d'action. Du fait de l'implantation de son réseau en zone rurale, au plus près de la population, elle bénéficie d'un maillage du territoire qui lui permet d'être proche des acteurs sur l'ensemble du territoire départemental et pas uniquement sur les bassins d'attraction des agglomérations. Depuis plusieurs années, elle incite et soutient son réseau pour le développement dans les territoires d'un soutien aux associations locales, généralement sans salariés ou faiblement employeuses. En favorisant un accueil de proximité, la primo-information (c'est-à-dire de l'information de premier niveau permettant de répondre à la question et/ou d'orienter), l'accès à de la formation adaptée et localisée, et l'utilisation d'outils pédagogiques dédiés, le réseau des centres sociaux développe une vision originale de la vie associative.

L'ensemble de ces associations doit également se conformer au RGPD : une injonction qui fait naître beaucoup de craintes et de questions autour d'un cadre peu maîtrisé. Encore plus que les centres sociaux, la majorité de ces petites structures utilise des services gratuits, en particulier les mails et les espaces de stockage proposés par Google : faciles d'accès et de prise en main, les espaces proposés gratuitement suffisent la plupart du temps à leurs besoins. Le RGPD inquiète par rapport à ces outils : la réputation des GAFAM autour des données personnelles commence à être connue de presque tous. Ou plutôt, la plupart en ont au moins entendu parler, plus ou moins précisément, mais souvent bien assez pour s'inquiéter. Ces associations sollicitent les centres sociaux, au titre de leur appui à la vie associative, afin de mieux comprendre les implications du RGPD : peuvent-elles continuer d'utiliser un Google Drive ? Quelles sécurités mettre en place pour protéger les données de leurs adhérents ?

Fréquemment cité, souvent mal compris, mais inquiétant dans son aspect juridique, le RGPD est généralement perçu comme une contrainte, une mise en conformité pratique, sur un sujet peu questionné. Le sens qui y est associé et la réflexion possible sur la place des données sont facilement laissés de côté. Face à ces questions, la fédération déploie différentes réponses : aborder la question soit dans un groupe de pairs – comptables, directions, animateurs, etc. –, soit dans la commission numérique qui regroupe les personnels intéressés des

centres. Au-delà des centres, la fédération met à profit ce travail pour construire des temps de sensibilisation à destination des associations dans le cadre du CRIB, élabore et diffuse des documents ressources comme « Le RGPD pour les associations non employeuses ». Autant de réponses qui ont nécessité, y compris pour la fédération, de monter en compétences et/ou de s'appuyer sur d'autres professionnels plus outillés.

## La donnée à produire pour l'évaluation : l'exemple du système d'échanges national des centres sociaux

C'est un constat récurrent dans de nombreux métiers, souvent décrié dans les métiers de l'humain : les structures sont très régulièrement soumises à l'obligation de rendre des comptes, généralement aux partenaires financiers, le plus souvent sous forme quantitative, chiffrée : suivi d'activité, nombre de participants, données financières, mesures de satisfaction... Des données qui semblent parfois éloignées d'un cœur d'activité centré sur l'humain, difficile à mesurer dans sa complexité, ses impacts à court et long terme.

La numérisation des outils permet de produire et de traiter plus facilement des données : cette possibilité conduit à des attentes croissantes, en particulier de la part de partenaires financiers. Les évaluations d'action s'appuient le plus souvent sur des indicateurs quantitatifs, plus simples à collecter et à manipuler, qui permettent d'effectuer des comparaisons étendues entre les territoires, d'élaborer des moyennes et donnent ainsi à voir une partie de l'activité produite.

Dans les centres sociaux, la production de données pour l'évaluation est systématisée avec l'Observatoire national des centres sociaux (Système d'échanges national des centres sociaux [SENACS]), qui est un observatoire partagé entre le réseau des caisses d'allocations familiales (CAF) et le réseau des fédérations de centres sociaux. Cet observatoire se définit comme un espace de dialogue entre acteurs et de partage d'informations autour des actions et projets, des modes d'organisation et du rayonnement partenarial des structures sur leur territoire respectif. Créés dans l'optique de donner à voir ce que sont et ce que font les centres sociaux et de « compter autrement et ne pas tout compter<sup>1</sup> », les centres sociaux agréés par les CAF complètent chaque année un questionnaire en ligne détaillé concernant leur activité globale à travers les dimensions suivantes : gouvernance et vitalité démocratique, projet et actions, partenariat,

1. Viveret P., 2022, *Reconsidérer la richesse*, Rapport final pour le secrétariat d'État à l'économie solidaire, [\[en ligne\]](#).

emplois et finances. L'ensemble des données récoltées permet une analyse territoriale, la coconstruction d'outils de valorisation par des publications nationales et/ou territorialisées.

Les données produites sont intéressantes sur le sens et l'utilité des projets de centres car elles permettent aux centres sociaux de se situer dans leurs réseaux; elles nourrissent un dialogue sur les territoires avec les partenaires et les élus; elles participent à la construction d'argumentaires et de plaidoyers sur le concept de « centre social » et, enfin, elles favorisent une meilleure visibilité des structures grâce à l'édition de publications « qualitatives ».

La production de ces données oblige les organisations à se réapproprier certains résultats qui ne fondent pas l'essence de leur projet: mesurer qu'avec 40 salariés équivalents temps plein (ETP), dans une zone rurale, on représente un acteur économique incontournable, comprendre qu'avec 100 bénévoles impliqués dans la gestion d'une association on est un acteur de la vitalité démocratique des territoires...

**« Un des risques potentiels pourrait être la tendance à vouloir piloter l'activité par des indicateurs. »**

Autant d'éléments qui apportent un nouvel éclairage sur le rôle de ces structures à l'échelle locale.

Mais, par rapport au volume de données produites par ce questionnaire, qui chaque année interroge plus de

2000 structures réparties sur le territoire à travers une centaine de questions, on peut regretter, d'une part, le trop faible pourcentage utilisé ensuite par les différentes parties pour servir les objectifs cités précédemment et, d'autre part, une appropriation trop partielle de l'analyse par les structures et les partenaires.

On constate que l'appropriation de ces données par les structures n'est pas aisée: elle nécessite un travail au niveau fédéral pour traduire, mettre en valeur certains indicateurs. La production de données interroge également l'évaluation: il nous semble impossible de se contenter d'indicateurs quantitatifs pour cerner les dimensions humaines, par nature improductives au sens du marché, qui font le cœur de l'activité des centres sociaux. Un des risques potentiels pourrait être la tendance à vouloir piloter l'activité par des indicateurs et donc de la réduire à la seule atteinte de ces indicateurs au détriment de la finalité sociale et humaine des structures.

## La donnée comme ressource : diagnostic de territoire et activités

Sans le savoir ou pour l'évaluation, les centres sociaux manipulent et produisent des données : sur leurs activités, leurs adhérents, le territoire. Mais les données produites à l'extérieur sont aussi des ressources mobilisables pour orienter l'action et comme support d'activité.

Les centres sociaux élaborent à intervalle régulier des projets sociaux. Feuille de route pluriannuelle qui guide l'action du centre, le projet social s'appuie sur un diagnostic du territoire concerné, un bilan des actions proposées et la mise en avant d'axes de travail et de priorités retenues pour les prochaines années.

La réalisation du diagnostic comprend des phases d'enquête auprès des habitants et des partenaires et recourt également aux données produites au sujet du territoire. Les centres utilisent systématiquement les données INSEE (démographie, économie) et les données sociales publiées par la CAF. Ils mobilisent aussi des données produites en interne sur leur propre fonctionnement (fréquentation, heures salariées, bénévolat, etc.).

L'ouverture des données publiques semble à ce titre être une possibilité croissante de mobilisation de ressources. La diversité des sources et des types de données peut ouvrir de nouvelles questions, faire apparaître de nouveaux enjeux pour les centres... à condition de savoir aller chercher et manipuler ces bases de données parfois complexes à appréhender et dont la réutilisation semble pour l'instant réservée à des structures un minimum expertes.

Les données produites pour les territoires peuvent aussi être mobilisées dans le cadre des activités avec les habitants. Cartographie, recensements de la faune et de la flore, contributions à des œuvres type wiki, etc. Le développement des applications et sites collaboratifs offre de multiples possibilités d'animation.

Pour les personnels des centres, s'acculturer aux données – l'économie par les GAFAM, l'attention imposée par le RGPD, l'engagement militant entre culture du libre et éducation populaire portée par les centres – nécessite le plus souvent un temps d'apprentissage, de persuasion parfois. Ces approches ne vont pas toujours de soi et ne sont pas toujours perçues comme prioritaires dans le travail quotidien.

En revanche, les possibilités de mobilisation collective, d'accompagnement de projets locaux et de participation des habitants sont plus évidentes lorsque les centres découvrent les vastes possibilités des outils collaboratifs. Peut-être parce qu'ils font directement écho à des pratiques au cœur du quotidien, parce qu'ils proposent des moyens d'action très concrets, visibles et dont il est facile de s'emparer. Si la philosophie du libre établit clairement un parallèle théorique avec les valeurs portées par les centres, la mobilisation d'outils collaboratifs s'ancre sur le terrain, au cœur de valeurs et de pratiques quotidiennes de coconstruction de projets avec les habitants, de partage de connaissances et de méthodes veillant à la participation de tous.

Ces projets collaboratifs, souvent portés par des licences ouvertes, sont précieux sous plusieurs aspects. En proposant de nouveaux contenus, de l'information sur des questions diverses, ils favorisent le développement de projets avec les habitants. Leur système collaboratif offre une opportunité toute trouvée de prise en main des outils numériques pour un objectif ludique ou un projet collectif. Enfin, s'intéresser à un ou à plusieurs de ces projets ou s'y impliquer est également un moyen de porter un questionnement sur la production et l'exploitation de ces données par les différents acteurs du monde numérique.

## Conclusion

Adéquation avec les valeurs revendiquées dans le projet associatif, mise en conformité avec la loi, exigences de productions chiffrées pour l'évaluation et enfin ressources pour leurs propres diagnostics ou supports d'activité: les données, qu'elles soient ouvertes ou personnelles, produites ou recueillies, sont un enjeu majeur pour le secteur associatif et les centres sociaux en particulier.

Encore faut-il en avoir conscience. Ce qui suppose, pour les structures, la capacité de s'emparer idéalement de ces enjeux à tous les niveaux – direction, administrateurs, salariés ou bénévoles; de s'appuyer sur des équipes sensibilisées, volontaires pour se saisir de ces questions. Ce qui nécessite d'y dédier du temps, des moyens financiers. Autant de contraintes dans un contexte où les financements se réduisent et les activités se multiplient.

C'est également, pour ces structures, la possibilité de s'appuyer sur des personnes ou des structures ressources. Cela peut être un rôle des fédérations et têtes de réseau en interne, à condition d'avoir suivi en amont le même cheminement, acculturation et montée

en compétences. C'est également celui des associations de médiation numérique ou d'acculturation au libre qui se développent sur de nombreux territoires en proposant des événements publics – des conférences aux ateliers de cartographie, des ateliers de réparation aux *install party*<sup>2</sup> – susceptibles d'apporter de la connaissance et de la compétence, de favoriser la prise de conscience et l'accompagnement vers des solutions accessibles par la mise en lien avec des personnes-ressources et militantes.

Encore faut-il que ces structures trouvent à se déployer, et tout particulièrement dans les territoires ruraux, considérés comme vieillissants ou peu dynamiques sur ces questions mais qui portent les mêmes questions, les mêmes envies. À défaut d'être tout tracé, le chemin est ouvert, les enjeux repérés et les volontés présentes!

2. Temps d'échanges où des utilisateurs expérimentés de systèmes et logiciels libres accompagnent des utilisateurs plus novices pour installer ou configurer ces systèmes libres sur leurs machines, dans l'optique de favoriser la diffusion de ces logiciels et de transmettre leurs compétences.



**EXPÉRIENCE**

## Ma Dada, la plateforme associative qui facilite l'accès des citoyens aux données publiques

---

**XAVIER BERNE**  
*Délégué général de Ma Dada*

---

L'association Open Knowledge France lançait, fin 2019, Ma Dada, un service en ligne simplifiant les demandes d'accès aux documents administratifs – et donc aux données publiques. Trois ans après, et face à une activité en constante progression, Xavier Berne tire un premier bilan de cette plateforme citoyenne totalement novatrice.



**D**onnées statistiques sur l'épidémie de Covid-19, mails échangés entre conseillers du chef de l'État et des lobbyistes, notes de frais d'élus, codes sources de logiciels tels que celui utilisé pour le calcul de l'impôt sur le revenu ou même « scans 3D » d'œuvres d'art... peu de citoyens le savent, mais le droit d'accès aux documents dits administratifs permet d'obtenir de très nombreuses informations d'intérêt public. Depuis la loi CADA<sup>1</sup> de 1978, les administrations au sens large (ministères, musées, mairies, hôpitaux, écoles, autorités indépendantes, etc.) sont en effet tenues de transmettre aux usagers, sur demande et sans justification particulière, les documents publics que ces derniers sollicitent. Tous ces documents administratifs sont « communicables » de droit, par principe, à moins qu'ils ne soient couverts par un secret protégé par la loi : secret-défense, atteinte aux données personnelles, secret des affaires, etc.

1. La Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) est une autorité administrative indépendante chargée de veiller à la liberté d'accès aux documents administratifs et aux archives publiques ainsi qu'à la réutilisation des informations publiques [[www.cada.fr](http://www.cada.fr)].

Même pour les citoyens qui connaissent l'existence de ce droit – ayant d'ailleurs valeur constitutionnelle depuis 2020 –, il n'est cependant pas toujours aisé de l'exercer : difficultés pour trouver le bon interlocuteur, mauvaise volonté de la part de certaines administrations, etc.

Aussi, la plateforme associative Ma Dada (pour « Ma demande d'accès à un document administratif ») a vu le jour en 2019 afin d'aider les citoyens désireux d'obtenir des documents publics. Le processus se veut le plus simple possible, puisqu'en quelques clics, l'utilisateur peut envoyer une demande au moyen d'un formulaire en grande partie prérempli. La plateforme se charge de transmettre, en son nom, la demande à l'administration concernée, grâce à une base de données répertoriant plus de 50 000 autorités publiques. Les éventuelles réponses et documents associés sont automatiquement publiés sur [Madada.fr](http://Madada.fr), afin qu'ils profitent au plus grand nombre.

## Ma Dada, une plateforme associative née des défaillances de l'État

Bien que le cadre législatif relatif au droit d'accès aux documents administratifs soit parfaitement établi et stable depuis de nombreuses années, force est de constater que de nombreuses administrations ignorent très régulièrement les obligations qui s'imposent pourtant à elles. En 2013, il y a dix ans, la sénatrice Corinne Bouchoux, rapporteure d'une mission d'information sur l'accès aux documents administratifs, pointait déjà du doigt « des administrations souvent peu diligentes, frileuses, voire de mauvaise volonté<sup>2</sup> ».

2. *Refonder le droit à l'information publique à l'heure du numérique : un enjeu citoyen, une opportunité stratégique*, Rapport du Sénat, n° 589, juin 2014, [[senat.fr](http://senat.fr)].

La problématique la plus typique étant une non-réponse quasi systématique aux demandes d'accès: plus de sept demandes sur dix ne suscitent aucune réponse des administrations, pas même un accusé de réception, passé un délai d'un mois, selon les statistiques de Ma Dada. Certes, le demandeur peut alors saisir la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) de ce refus implicite. Il n'en demeure pas moins que cette démarche supplémentaire dissuade bien souvent les citoyens, qui n'ont pas toujours le temps ni les moyens de se lancer dans une nouvelle procédure.

3. [[conseil-etat.fr](http://conseil-etat.fr)]. Dans d'autres cas, plus rares heureusement, des administrations s'opposent de mauvaise foi à des demandes<sup>3</sup>, allant parfois jusqu'à détruire les documents à communiquer.

C'est dans ce contexte de difficultés d'accès aux informations publiques que sont nés différents mouvements et associations ces dernières années: Ouvre-Boîte, association des journalistes pour la transparence, ainsi que Ma Dada.

4. [[whatdotheyknow.com](http://whatdotheyknow.com)]. Courant 2019, plusieurs membres de l'association Open Knowledge Foundation France ont initié un « hackathon » ayant conduit à la création d'une base de données répertoriant les principales autorités publiques françaises. Les yeux rivés sur les initiatives étrangères, comme celle de la plateforme britannique WhatDoTheyKnow<sup>4</sup>, l'idée d'une déclinaison française permettant de faciliter les demandes d'accès à des documents administratifs a rapidement germé. Ma Dada a ainsi vu le jour en octobre 2019, à partir des développements du logiciel libre Alaveteli<sup>5</sup> (créé et géré par l'association MySociety), qui est aujourd'hui déployé dans une vingtaine de pays: WhatDoTheyKnow au Royaume-Uni, FYI en Nouvelle-Zélande, Ask Your Gov en Ouganda, Qué Sabés en Uruguay, AskTheEU pour l'Union européenne, etc. Le code source de Ma Dada est placé sous licence libre et est entièrement disponible sur GitLab<sup>6</sup>. Ma Dada est d'une certaine façon née par les données – en l'occurrence celles du logiciel libre Alaveteli –, et pour les données – celles auxquelles les citoyens ont le droit d'accéder au titre du droit d'accès aux documents administratifs.

L'objectif de l'association est en effet de « faire vivre » le droit d'accès, quel que soit le profil du demandeur (journaliste, militant associatif, particulier, etc.), grâce à une plateforme citoyenne. Si la plateforme envoie la demande d'accès au nom du citoyen auprès de l'autorité qu'il aura sélectionnée, Ma Dada donne aussi de la visibilité à chaque demande: les réponses apportées par chaque administration solli-

citée, de même que les éventuels documents afférents, sont rendues publiques par la plateforme. Chacun peut ainsi y accéder librement, participant par là même à la création d'une sorte de commun numérique – né, là encore, des défaillances de l'État, puisque, depuis la loi pour une République numérique de 2016, les administrations (de plus de 50 agents) qui communiquent des documents administratifs par voie électronique sont en principe tenues de les mettre également en ligne...

## La donnée comme outil de plaidoyer

Ma Dada revendique à ce jour plus de 10 000 demandes d'accès émanant de près de 500 citoyens et associations<sup>7</sup>.

7. Statistiques [[stats.madada.fr](https://stats.madada.fr)].

La plateforme est gérée par une équipe de cinq personnes qui contribuent essentiellement de manière bénévole, et ce depuis les débuts du projet en 2019. Chacun apporte des compétences complémentaires: sur le plan technique (développement logiciel, *open data*, support utilisateur, etc.) comme sur le plan juridique (en matière de droit d'accès aux documents administratifs, notamment). Des utilisateurs, responsables associatifs, juristes et journalistes interviennent de manière plus ponctuelle et aident à améliorer le service.

Parmi les premiers succès de la plateforme, le site Ma Dada a été utilisé par le Secours catholique pour son enquête 2021 sur le recours aux aides sociales<sup>8</sup>. La plateforme a également été utilisée pour obtenir des documents administratifs concernant la Covid-19, notamment les données relatives à la concentration de SARS-CoV-2 dans les eaux usées ou encore l'analyse d'impact sur la protection des données (AIPD) de StopCovid/TousAntiCovid<sup>9</sup>.

8. [[forum.madada.fr](https://forum.madada.fr)].

9. Voir demandes [[en ligne](#)].

Plusieurs demandes ont concerné les dispositifs de sécurité, comme les caméras de vidéosurveillance, l'usage des armes ou des drones par les autorités publiques<sup>10</sup>.

10. Voir demandes [[en ligne](#)].

Plus récemment, des documents et rapports émanant de cabinets de conseil<sup>11</sup> (et commandés par le gouvernement dans les conditions que le Sénat s'est attaché à souligner) ont été publiés sur Ma Dada.

11. Demande concernant les « rapports écrits et documents produits lors de l'évaluation des évolutions du métier d'enseignant par le cabinet McKinsey » [[en ligne](#)].

On peut ainsi noter que de nombreuses – et diverses – associations utilisent Ma Dada pour leurs actions de plaidoyer: en matière de défense des libertés (La Quadrature du Net par exemple), de promotion du vélo, de protection de la nature et de l'environnement, de

lutte contre la corruption, etc. Même si les documents ne sont pas obtenus, le refus – explicite ou tacite – opposé par l'administration peut malgré tout servir à appuyer une démarche de plaidoyer.

S'il existe encore une marge de progression technique, l'outil s'avère un puissant « facilitateur » dans le processus de demandes de documents administratifs. La possibilité d'envoyer une même demande à un grand groupe de destinataires en une seule fois (toutes les mairies, tous les ministères...), actuellement en réflexion, pourrait permettre d'accroître davantage le potentiel de Ma Dada, notamment au profit des journalistes et des chercheurs.

Au-delà de l'accompagnement des personnes souhaitant obtenir des documents administratifs, Ma Dada utilise les ressources en sa possession – à l'image des statistiques qu'elle produit sur les demandes effectuées par son intermédiaire – pour mener différentes actions de plaidoyer.

Grâce à sa base de données sur les autorités publiques, l'association a par exemple eu l'occasion de dénoncer<sup>12</sup> l'absence de désignation d'une personne chargée de l'accès aux documents administratifs (PRADA), pourtant obligatoire, dans près de 2000 administrations; seulement 50 % de PRADA ayant été désignées au niveau national... La mise en avant de cette statistique a par la suite permis de conduire des échanges à ce sujet avec la CADA, qui est en lien avec les PRADA.

Ma Dada génère en outre d'intéressantes données relatives aux demandes d'accès. Comme évoqué précédemment, il apparaît par exemple que plus de sept demandes sur dix se terminent par une absence de réponse de la part de l'administration sollicitée. Même s'il ne s'agit que d'un échantillon, ce dernier fournit un élément d'objectivation des difficultés dans l'accès aux documents administratifs, particulièrement utile pour interpeller les responsables publics et l'opinion à ce sujet. Autre exemple: les statistiques générées par Ma Dada permettent de cibler les administrations recevant le plus de demandes, chiffres à mettre en lien avec les suites accordées aux requêtes. Le ministère de l'intérieur, qui est le plus sollicité avec 80 demandes à ce jour, n'a par exemple fait que dix réponses. Des échanges avec cette institution pourront ainsi être envisagés, afin de faciliter le traitement des demandes.

12. « L'opendata en France : un ouvrage en péril »  
[[blog.madada.fr](http://blog.madada.fr)].

## Partie 2

# Adapter les pratiques professionnelles



# La donnée, objet et outil de la médiation scientifique : l'exemple du Dôme

---

**FRANÇOIS MILLET**

Directeur de projets « Sciences et Société », Le Dôme, Caen

---

**Le Dôme est un espace culturel qui mène et accompagne des projets de recherche participative. La question des données est au cœur des méthodologies qu'il déploie, que ce soit avec son fablab, dans l'héritage de la culture du logiciel libre, ou en invitant les participants à recueillir des données scientifiques pour nourrir des programmes de recherche ou d'innovation. Constituant tantôt la « matière première », tantôt la finalité des projets du Dôme, François Millet analyse pourquoi les données impactent sa pérennité, voire son modèle économique, comme elles imposent de mettre à jour certaines modalités déontologiques dans ses pratiques de médiation.**

**L**e Dôme, à Caen, est un espace culturel dédié à la recherche participative et à l'innovation populaire. Il est porté par l'association Relais d'sciences, centre de culture scientifique technique et industriel de Normandie, qui invite la population à venir imaginer, prototyper, tester et débattre avec des équipes de recherche, des entreprises, des collectivités, des associations ou des artistes, autour d'objets et de projets renvoyant à des « enjeux de sciences et de société<sup>1</sup> ». Le Dôme dispose pour cela d'espaces d'ateliers partagés de type fablab, d'une résidence de projet réunissant une trentaine d'acteurs associatifs, scientifiques et économiques, et d'espaces modulaires permettant à la fois les grandes manifestations comme le travail au long cours en petits groupes.

Le sujet de la donnée traverse les enjeux de science et société que le Dôme s'est donné pour objectif de travailler avec la population : santé, environnement, urbanisme, agriculture, biodiversité ou, encore plus récemment, l'intelligence artificielle. Les données sont également au cœur des méthodologies participatives et d'éducation populaire qu'il déploie, que ce soit avec son fablab, dans l'héritage de la culture du logiciel libre, ou dans l'invitation faite aux personnes participantes de recueillir des données scientifiques ou des idées, individuellement ou à plusieurs, pour nourrir des programmes de recherche ou d'innovation.

Les démarches participatives, d'une part, et la compréhension rationnelle et objective de l'état et des évolutions du monde, d'autre part, sont donc les deux piliers qui structurent l'activité du Dôme. Les données en constituent tantôt la « matière première », tantôt la finalité. On comprend alors aisément qu'elles impactent la pérennité, pour ne pas dire le modèle économique de la structure, comme elles imposent de mettre à jour certaines modalités déontologiques dans nos pratiques de médiation.

## **Le numérique et la donnée comme objets de culture scientifique technique et industrielle (CSTI)**

Qui se souvient des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ? La démocratisation d'Internet, à la fin des années 1990, a ouvert un vaste champ de pratiques et de thématiques dans la médiation culturelle, particulièrement dans la culture

1. L'expression « enjeux de sciences et de société » renvoie aux grands défis formulés par l'Union européenne dans le programme Horizon 2020 sur les questions de santé et de bien-être, d'alimentation et de biodiversité, de territoire et de mobilité, de climat et d'énergie, d'inclusion et de démocratie, de culture et d'éducation.

scientifique, technique et industrielle (CSTI). Elle a en même temps révélé un nouveau fossé entre celles et ceux qui en maîtrisaient ou non les usages, parfois avant même d'en disposer.

Mon premier contact avec la médiation numérique (même si on ne la nommait pas encore ainsi mais davantage « multimédia », « informatique » ou « TIC ») date de cette époque. Il s'est fait sous le chapiteau de l'Exploradôme<sup>2</sup>, qui disposait d'un espace de type « cybercafé », à l'image de nombreux autres espaces publics et d'éducation populaire. Pour des acteurs de la CSTI, se saisir des NTIC s'imposait déjà, et à double titre. Tout d'abord parce que les outils informatiques et numériques étant des objets scientifiques, techniques et technologiques, ils s'inscrivent dans le champ naturel des sujets qui relèvent de la CSTI, mais aussi parce qu'il devenait nécessaire d'assurer une mission d'éducation et d'autonomie du plus grand nombre face à l'injonction déjà croissante de l'utilisation d'Internet et des outils informatiques. Gérer ses mots de passe, son identité en ligne et ses données, la recherche et l'envoi de documents, entre autres, faisait déjà partie des réflexions et des informations dispensées aux publics.

Par la suite, c'est sous l'angle de la biométrie<sup>3</sup> que la question des données s'est invitée dans l'actualité et le paysage de la CSTI, la dimension sécuritaire de la donnée, son lien avec la lutte contre le terrorisme dans les années 2000 et son prolongement avec la vidéo surveillance civile en faisant un thème à controverse. Ces toutes dernières années, c'est la révolution des échanges numériques qui donne le rythme de cette thématique ainsi que l'expansion massive des projets et plans consacrés aux intelligences artificielles (IA) dont les impacts économiques et les enjeux démocratiques l'imposent comme un sujet central du rapport entre sciences et société.

Les thèmes ont donc évolué mais demeurent d'actualité pour les acteurs de la CSTI. Partager les cultures scientifiques, techniques et industrielles à l'ère numérique ne peut plus se résumer à l'apprentissage du code informatique ou à la vulgarisation du fonctionnement de son ordinateur ou d'Internet. Il est nécessaire de s'en approprier les usages, les enjeux et les pratiques<sup>4</sup>. S'il comporte certes un volet éducatif, c'est avant tout par la question des usages et des pratiques que la donnée a modifié l'approche de la médiation au Dôme.

En 2011, nous ouvrons les portes d'une exposition temporaire baptisée « ZOOM », dédiée à la physique des deux infinis et composée de six machines numériques détournant ou explorant des interfaces entre l'homme et la machine : réalité augmentée, *motion*

2. L'Exploradôme est un centre de culture scientifique créé en 1998 dans le Jardin d'acclimatation, à Paris, sous un chapiteau en forme de dôme qui lui a valu son nom. En 2009, il a déménagé à Vitry-sur-Seine et se revendique aujourd'hui comme un musée des sciences et du numérique.

3. Ensemble des techniques informatiques permettant de reconnaître automatiquement un individu à partir de ses caractéristiques physiques, biologiques, voire comportementales. Les données biométriques sont des données à caractère personnel car elles permettent d'identifier une personne

4. Chicoineau L., 2015, « Numérique: vers un nouvel âge de la médiation culturelle des sciences ? », *La lettre de l'OCIM*, n° 162, p. 58-62.

capture, interfaces tactiles, etc. Mouvements du corps et manipulations étaient propices à de nouvelles interactions au profit d'une meilleure compréhension de la physique des particules. L'ensemble des contenus était intégré dans une base de données permettant leur distribution et mise à jour sur toutes les machines. Mais surtout, chaque machine pouvait nous restituer les accès à ces contenus et préciser quels étaient les plus consultés, le plus longtemps lus ou manipulés. Cependant, peu d'enseignements concrets ont pu être tirés de cet accès aux données dont nous avons alors mal anticipé les possibilités en dehors d'une évaluation à des fins d'amélioration continue des ergonomies d'usages de nos machines.

Plus récemment, en 2021, Le Dôme s'est vu proposer de travailler sur un « concours d'innovation » visant à valoriser le DataLab Normandie<sup>5</sup>. Notre contre-proposition – motivée par le souhait de ne pas entrer dans un schéma promotionnel et par la volonté d'être en rupture avec un imaginaire de l'innovation et de l'entrepreneuriat basé sur le talent de quelques-uns exacerbé par leur mise en compétition – a consisté en la mise en œuvre d'un programme d'innovation participative s'appuyant sur un réseau d'espaces publics numériques (EPN) volontaires sur l'ensemble du territoire normand. Le principe de ce programme baptisé « Data, IA et moi » : travailler avec des communautés pour faire émerger et proposer des usages souhaités et désirables des données.

5. Le DataLab Normandie est un projet porté par la région Normandie de valorisation de la donnée. À destination des entreprises, afin de faciliter leur transformation numérique et leur croissance, il propose des outils d'aide au traitement et à l'analyse des données.

Dans un premier temps, nous avons réalisé un travail de contextualisation et de problématisation du sujet en réalisant, entre autres, des entretiens avec les équipes de recherche membres du Datalab normand et des représentants de son comité d'éthique. Puis deux rencontres-débats (sur un format baptisé « vrai, faux, flou ») ont permis à des publics de questionner des chercheurs, des entrepreneurs, mais aussi des artistes sur les données. L'ensemble a permis de produire une cartographie des controverses sur ce sujet ainsi que des supports d'information et de vulgarisation diffusés en ligne<sup>6</sup>. Ces ressources ont ensuite été mobilisées pour une série d'ateliers organisés en partenariat avec les EPN volontaires, dont certains en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), qui ont abouti à produire durant toute une année différents scénarios d'usages sur les thèmes du jeu vidéo, de la biodiversité, de la gestion de la végétation dans un tiers-lieu et de l'accompagnement des personnes âgées. L'ensemble des supports de médiation et des résultats des rencontres et ateliers a été documenté et partagé<sup>7</sup> sous licence « Creative Commons » (CC) sur la plateforme Echosciences Normandie.

6. Carnet de recherche participative « DATA, IA et moi » sur Echosciences Normandie [\[en ligne\]](#).

7. *Ibid.*

En s'appuyant sur le « scénario biodiversité » imaginé par les publics, une société coopérative de développement informatique a postulé et remporté un financement auprès du Datalab pour prototyper une intelligence artificielle (IA) permettant d'identifier la biodiversité des papillons. Cette IA est elle-même entraînée via des données produites en partie par des citoyen·ne·s volontaires lors d'ateliers. Cet exemple n'est que l'une des multiples sollicitations nécessitant une appropriation des enjeux de la donnée qui ont été adressées au Dôme. Ce fut aussi le cas de démarches menées sur la mise en test d'outils d'accompagnement et d'assistance vocale de personnes

âgées isolées, d'IA installée dans une voiture pour l'aide à la mobilité et l'accès aux services de navigation ou de tourisme, de cartographie participative, ou encore d'enrichissement de l'Atlas social de Caen porté par le

laboratoire Espaces et Sociétés (ESO) de l'université de Caen. Si le sujet adressé aux personnes participantes n'est pas celui de la donnée, il l'aborde nécessairement puisqu'il est un passage obligé et intrinsèque à tout protocole de recherche et développement. Les questions d'impacts environnementaux, de consentement à la donnée ou de relocalisation de leur stockage parcourent l'ensemble de ces projets.

## **La donnée est un passage obligé et intrinsèque à tout protocole de recherche et développement.**

La donnée, qu'elle soit donnée source ou donnée résultat, principalement sous sa forme numérique questionnable, interopérable et activable, est donc à la fois au cœur des développements scientifiques et techniques de nos sociétés et à la fois produit et source de connaissances dans la recherche. Pour la CSTI, elle devient moins un sujet en soi qu'un objet transversal, souvent assimilable au terme "numérique", dans un ensemble de thématiques de science et de société. Les structures de médiation en CSTI sont donc amenées à cultiver une culture de la donnée en leur sein pour la partager avec leur public. Cela ne va pas aller sans évolution des compétences à développer ou à associer à nos structures et dont Le Dôme n'a pas encore délimité les périmètres.

## **La production de données comme mode de médiation**

Jean-Marc Levy-Leblond<sup>8</sup> observe que, dans le domaine des sciences et techniques, il faut distinguer les données qui sont entrées dans la pratique populaire de celles qui restent l'apanage des équipes de recherche. Il tire un parallèle entre les pratiques artistiques que chacun·e peut exercer à son gré et les domaines scientifiques

8. Levy-Leblond J.-M., 1986, *L'esprit de sel. Science, culture, politique*, Fayard, Paris.

également appréhendés par des communautés d'amateurs ou de néophytes. Levy-Leblond les qualifie de « sciences classiques », parmi lesquelles on trouve la botanique, la zoologie, l'astronomie, mais aussi l'électronique chez les radio-amateurs et radio-modélistes. Cette liste pourrait aujourd'hui être actualisée avec les pratiques informatiques et numériques, ou d'autres encore relevant de niches dans le domaine de la santé, de la production d'énergie ou de l'agriculture, accélérées par la démocratisation de la culture libriste<sup>9</sup> et du DIY<sup>10</sup> (*Do It Yourself*) qu'incarnent les fablabs. Dès lors que ces pratiques scientifiques sont productrices de données, elles peuvent être assimilées aux sciences participatives, dont le rapport Houllier en 2016<sup>11</sup> donne un large panorama en termes de définitions et d'enjeux. Il faut également y ajouter les domaines recouverts par l'appellation « recherches culturelles<sup>12</sup> » dans l'urbanisme, la cartographie, le patrimoine, la généalogie, les archives, l'archéologie, etc., où des communautés pérennes ou ponctuelles d'amateur·trice·s sont mobilisées pour fouiller, collecter ou analyser.

Les associations de culture scientifique et d'éducation à l'environnement se sont saisies depuis longtemps de ces sciences participatives comme support de leur projet de médiation, peut-être parce qu'elles sont plus soucieuses d'innover dans leur approche pédagogique que de produire de la donnée scientifique. Les questions inhérentes à la gestion de ces données étant portées par les équipes de recherche initiatrices des programmes, elles ne constituent pas une contrainte. En parallèle, les associations et institutions proposant des programmes de sciences participatives se sont progressivement dotées d'outils de médiation pour assurer la diffusion et la participation à leurs dispositifs. Aujourd'hui la plateforme « Sciences ensemble<sup>13</sup> », portée par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et Sorbonne Université, constitue le portail de programmes de sciences participatives le plus exhaustif en France. Depuis 2021, avec la reconnaissance et l'institutionnalisation de ces recherches participatives à l'œuvre au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) et à l'Agence nationale de la recherche (ANR), concrétisées par les programmes « Sciences avec et pour la société (SAPS)<sup>14</sup> », les initiatives de médiation invitant la population à produire des données, au bénéfice des acteurs de la recherche et avec eux, sont à l'aube d'un nouvel essor.

Dès l'origine du projet du Dôme en 2011, en nous saisissant du concept de fablab et de *living lab* (voir encadré p. 69), puis à son ouverture en 2015, nous avons fait le choix de concentrer l'essentiel de nos activités autour de ces démarches de sciences participatives, mais surtout de

9. Ou culture libre (voir définition dans l'introduction, p. 11).

10. « Fais-le toi-même », l'expression désigne des activités à faire soi-même pour s'occuper ou pour consommer de manière écoresponsable.

11. Houllier F., 2016, *Les sciences participatives en France : état des lieux, bonnes pratiques et recommandations*, rapport élaboré à la demande du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, [en ligne].

12. Le réseau ParticipARc porté par le ministère de la culture et le Muséum national d'histoire naturelle regroupe l'essentiel des acteurs et des initiatives en France consacrées aux recherches culturelles participatives.

13. [science-ensemble.org].

14. Dans le cadre de la stratégie ministérielle en faveur d'une « science avec et pour la société », le MESR délivre depuis 2021 un label assorti de moyens financiers aux universités qui s'engagent dans des actions de recherche et de dialogue avec la société.

recherches participatives et d'innovation populaire (voir encadré), en particulier à l'attention des jeunes adultes et des personnes dites éloignées, culturellement, géographiquement, physiquement ou socialement, des pratiques culturelles ou scientifiques. Ce parti pris repose, tout d'abord, sur une acceptation particulière de la médiation telle que définie par Jean-Claude Gillet en 1995<sup>15</sup>, à savoir la création de temps, de lieux et de situations permettant à des personnes, des structures ou des institutions de se rencontrer ou de travailler ensemble à la résolution de problèmes. Recherche et innovation participatives sont donc particulièrement propices à ce type de regroupement. Elles répondent aussi à un constat d'insuffisance des outils traditionnels de la médiation scientifique (exposition, atelier pédagogique, conférence, etc.) pour répondre aux enjeux contemporains de transitions (climatique, énergétique, démocratique, alimentaire, etc.) ou de lutte contre la désinformation. Enfin, elles revendiquent une visée émancipatrice, permettant à des populations de s'inscrire dans des projets réels sur le territoire, de leur fournir des outils et des moyens d'agir sur ce réel.

15. Gillet J.-C., 1995, *Animation et animateurs. Le sens de l'action*, L'Harmattan, Paris.

Cette orientation nous a également amenés à sortir d'un schéma de pensée qualifiant nos visiteurs de « publics ». Parce que nous les invitons à tester, contribuer, coconstruire ou prototyper, nos publics sont devenus des participant-e-s. Ces personnes participantes le sont au même titre que les partenaires et porteurs des projets, avec lesquels ils se confondent parfois, et cette participation s'incarne par la production de données. Au début de chacun de nos ateliers ou rencontres, il est rappelé aux personnes participantes que ce qu'elles diront à titre collectif et produiront ensemble sera capté et utilisé au profit des programmes de recherche que nous menons. Selon la définition de la structuration de la participation proposée par Joëlle Zask<sup>16</sup>, en « prenant part<sup>17</sup> » à ces temps de médiation, les personnes participantes y *apportent leur part* sous la forme d'idées, de questions, de réponses, de dessins, de schémas, de scénarios, etc. Au terme de chaque activité, nous documentons et restituons ces contributions, les transformant en données travaillées, qu'il s'agisse d'outils d'information et de vulgarisation<sup>18</sup> pour permettre aux publics de se saisir de la problématique ou de restitutions d'ateliers<sup>19</sup> et de leur traduction sous forme de scénarios d'usages, ou de prototypes conceptuels, ou de plans pour les activités de prototypage<sup>20</sup>. Assurer cette documentation constitue alors la part la plus simple et directe qu'en retirent les participant-e-s. Les chercheur-se-s et la structure de médiation redonnent ainsi à chacun le produit de sa contribution.

16. Zask J., 2011, *Participer: essai sur les formes démocratiques de la participation*, Le Bord de l'eau, Lormont.

17. Selon Joëlle Zask, la participation est conditionnée par trois états: prendre part, apporter sa part et retirer une part.

18. Exemple d'une présentation de projets Hydrogène en France et de leur catégorie d'usage [\[en ligne\]](#).

19. Exemple de restitution du projet « Phebe » d'atelier sur l'usage de l'IA dans la mobilité [\[en ligne\]](#).

20. Exemple de prototypes de labyrinthe pour réaliser des expériences avec un blob [\[en ligne\]](#).

---

## Définitions

---

→ Le **living lab** est une méthode d'innovation participative qui vise à associer la population de façon précoce à l'émergence puis au prototypage et au développement d'objets, de services, d'organisations, de projets ou d'usages dont elle sera bénéficiaire.

→ La distinction entre ces trois dénominations peut s'entendre ainsi : les **sciences participatives** consistent en la collecte et parfois l'analyse de données, alors que la **recherche participative** associe les publics de façon précoce aux phases de problématisation, de définition, voire d'expérimentation et d'analyse d'un projet de recherche. L'**innovation populaire** est quant à elle davantage centrée sur le design et l'usage et concerne moins des programmes de recherche que le développement de nouveaux services, de nouveaux objets et produits ou de nouvelles organisations.

→ La **licence (CC)** autorise à copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats mais aussi à le remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toutes utilisations, y compris commerciales; (BY) impose d'intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées; (SA) implique de diffuser toute utilisation et transformation de l'original dans les mêmes conditions et sous la même licence.

Toute participation ne génère pas nécessairement de contributions fortes et élaborées. Certaines se limitent à répondre à un questionnaire ou à formuler des idées. Dans une version plus perfectionnée, elles peuvent être organisées, cartographiées, regroupées en des ensembles thématiques plus explicites et convergents. Elles peuvent être accompagnées de la captation des textes et croquis réalisés lors des activités, voire de la méthode d'animation utilisée. Nos activités sont également parsemées de questions et de réponses autour des sujets soulevés par le projet. Au fil des sessions, une foire aux questions (FAQ), qui trouve ses réponses en direct ou *a posteriori* par la sollicitation d'expert·e·s, apparaît. Cette FAQ constitue aussi un espace de réflexivité pour les équipes de recherche impliquées.

Chaque restitution réalisée ou accompagnée par Le Dôme affiche ainsi *a minima* une licence CC-BY-SA (voir encadré) et essaye, lorsque c'est possible, d'y faire figurer le nom de l'ensemble des personnes participantes. Cette diffusion sous licence CC ne signifie pas que la donnée n'appartient à personne, mais qu'elle est la propriété de tous·tes et que personne ne peut s'en arroger l'usage unique. Elle protège la production collective de données de leur appropriation et de privatisation. La diffusion et l'accès à cette documentation sont accélérés par le fait que Le Dôme s'est doté des plateformes et services permettant d'héberger, de structurer et de valoriser cette documentation des projets. L'idéal serait qu'à l'avenir cette documentation soit indexée et intègre des bases de données pour permettre à d'autres

projets de s'en saisir et d'éviter, comme c'est souvent le cas dans l'innovation participative, de repenser les mêmes solutions et usages aux mêmes problèmes.

## Captation de données et production de valeurs

21. Ibekwe-Sanjuan F., 2018, « Vers la datafication de la société ? », in Meyer V. (dir.), *Transition digitale, handicaps et travail social*, LEH éditions, p. 31-49.

Fidelia Ibekwe-Sanjuan<sup>21</sup> souligne que l'appellation « donnée » est en réalité trompeuse. L'étymologie latine *dare* signifiant « l'action de donner » est antagoniste avec le fait qu'il faut récupérer les données et les mettre en forme. Les données s'apparentent plutôt à des captations. Selon Fidelia Ibekwe-Sanjuan, elles sont donc « construites socialement, techniquement, économiquement et situées spatialement et culturellement ». Un constat qui s'applique aux pratiques de sciences et de recherches participatives.

Au Dôme, la plupart des activités sont gratuites. Selon l'expression aujourd'hui consacrée, « si c'est gratuit, c'est vous le produit », et le Dôme n'échappe pas à la règle. La capacité à mobiliser des publics et à créer les conditions collectives de la production de données constitue un nouveau service de médiation proposé aux équipes de recherche, aux collectivités ou aux acteurs privés, y compris des associations spécialisées qui souhaitent résoudre des problèmes de leurs adhérents. Aux logiques de subvention et de fréquentation qui peuvent enfermer les actions de culture scientifique sont ainsi venues s'ajouter comme ressources et offre de services la capacité à mobiliser des publics et à créer les conditions de la production de données. Cette production ne se fait pas uniquement en faveur de structures privées, mais pour des communs que constituent les scénarios, les usages, les plans produits par les participants sous licence CC et les connaissances qu'en retirent les équipes de recherche.

Le Dôme s'incarne ainsi comme un espace tiers – en tant que tiers-lieu aussi bien que hors les murs – qui invite et facilite la production de données restituées et documentées sous des formes diverses. À l'heure où la collecte de données et sa capitalisation constituent un nouveau modèle économique basé sur l'instrumentalisation et la privatisation de la créativité collective, redonner à chacun le fruit de sa contribution constitue une marque déontologique qui peut également assurer l'adhésion nécessaire aux projets. Documenter et faire la restitution d'une recherche participative relève d'une démarche de transparence qui contribue à la confiance et à la reconnaissance de la structure de médiation. Cette documentation et ces données

permettent également la reconnaissance de la contribution des publics à la démocratie en tant que participation des individus à l'action collective<sup>22</sup>.

À la différence des données utilisées dans les sciences participatives, davantage tournées vers le quantitatif, les documents et productions des recherches et innovations participatives constituent aussi de nouvelles formes de données qualitatives, notamment pour les sciences humaines et sociales (SHS). Les méthodes de médiation déployées par Le Dôme et les données qu'elles produisent, de façon brute ou sous la forme de documentation synthétique, s'ajoutent aux outils et méthodes utilisés par les SHS comme les focus groupes, les enquêtes et les entretiens. En inscrivant leur activité scientifique dans un « tiers-lieu » comme le Dôme, les chercheurs construisent des savoirs alternatifs sortant des cadres paradigmatiques et méthodologiques qui dominent les institutions de recherche<sup>23</sup>.

Enfin, la donnée est un élément essentiel à la mesure d'impact des projets portés par Le Dôme. Combien de temps les personnes participantes travaillent-elles sur les projets ? Quel est leur parcours au fil du temps : une simple posture de contribution ou celle plus impliquante de la coconstruction ? Comment se répartissent géographiquement, sur l'ensemble du territoire régional, les personnes qui bénéficient de notre offre culturelle ? Combien de personnes revendiquent leur participation et leur soutien à des recherches ? Les données produites par la médiation scientifique, tout en restant compatibles avec le règlement général sur la protection des données (RGPD), deviennent alors un outil d'évaluation opposable aux logiques comptables et permettent l'expression d'autres valeurs de l'action culturelle et sociale.

Sujet majeur des évolutions scientifiques et techniques de nos sociétés, offre de services originale et outil d'évaluation : si les datas sont passées du statut de thématique à celui de sujet transversal dans la CSTI, leurs usages devraient également conditionner progressivement leur financement (les principes de sciences ouvertes des financements européens imposent entre autres de diffuser en accès libre les données, articles, livres et revues produits par la recherche) et leur justification. On peut cependant légitimement s'interroger sur la pertinence de cette évolution, qui convoque à la fois la contribution aux communs et une vision libérale de l'accès aux données, aux savoirs et aux potentiels de libération de la croissance économique qui les accompagne. Elle implique surtout un enjeu de transparence, de connaissance et de compétence, autant pour les acteurs de la culture scientifique que pour les participant·e·s qu'elle invite.

22. Zask J., 2011, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Le Bord de l'eau, Lormont.

23. Amand R., Dobré M., Lapostolle D., Lemarchand L., Ngounou Takam E., 2020, « Faire de la recherche collaborative : quelle sociologie dans le cadre d'un *living lab* ? », *SociologieS* [en ligne].



**EXPÉRIENCE**

## Les métiers de l'information et de la donnée

**SIEGFRIED BURGEOT**

*Chargé de projets numériques  
et tiers-lieux d'Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine*

Pour illustrer son expérience professionnelle de « médiateur de la donnée », Siegfried Burgeot revient sur une expérimentation mise en place en 2014 par le centre régional d'information jeunesse (CRIJ) Poitou-Charentes.

L'infolab « Orientation pour tous » créé alors est un dispositif de médiation entre les besoins d'orientation de différents publics et les acteurs de l'orientation, qui utilise les données existantes de façon ouverte et partagée en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs impliqués.





**E**n 2014, le centre régional d'information jeunesse (CRIJ) Poitou-Charentes fait le constat que la société de l'information se transforme et devient de plus en plus un monde de données numériques. Des circuits de production et de circulation de l'information se multiplient, nos capacités d'expertise s'élargissent et se diversifient et, à travers cela, offrent de nouvelles possibilités. Parallèlement, de nouveaux métiers s'inventent (en particulier dans le champ des données): data scientist, data analyst, notamment.

D'autre part, l'aiguillage des publics vers la « bonne information » devient de plus en plus important. L'information demande d'être analysée en temps réel, qu'elle soit personnelle, organisationnelle, institutionnelle, territoriale, et surtout multithématique (orientation, emploi, logement, etc.). Les meilleures sources d'information ne sont pas toujours –ou pas seulement– les sources officielles. Parallèlement planent des risques d'infobésité ou d'informations qualifiées de « dormantes » (non vues). Cela produit des évolutions dans nos métiers (métiers de l'information, de l'accueil et de l'animation) car se développe la possibilité d'exploiter ces données et des sources d'information nouvelles, partagées, ouvertes, comme avec l'*open data* (données de territoire, données nationales thématiques), en temps réel, et également d'en produire et de les partager à la demande des publics.

Pour ces raisons, le CRIJ Poitou-Charentes se lance avec le soutien du FEJ (Fonds d'expérimentation pour la jeunesse) dans le projet Infolab. Cette notion d'infolab (voir encadré), découverte lors d'une rencontre nationale à Paris quelques semaines plus tôt, fait écho à ces nouvelles pratiques professionnelles de l'information des jeunes. C'est l'association Fédération internet nouvelle génération (FING) qui imagine et anime cette démarche pilote au niveau national, elle assurera également l'accompagnement et le suivi du projet à Poitiers, avec l'appui de l'agence de design de service « Plausible Possible » pour le maquetage, l'assistance d'ouvrage et la formation à la donnée. C'est le réseau Information jeunesse, à l'époque, qui sera chargé de la mise en œuvre dans les territoires (Angoulême, Cognac, La Rochelle, l'île d'Oléron, Bressuire et Poitiers). Ce projet dure six mois, de janvier à juin 2014.

## Produire des données

Les travaux sont découpés en plusieurs phases: production de données, éditorialisation de nos pratiques et communication, puis conception de nouvelles coopérations. La première phase a consisté à produire nos propres données à travers un formulaire d'accueil

commun pour produire et structurer des données à partir des informations fines relevées sur les publics, pour partager les mêmes outils au sein du réseau, les adapter de façon collaborative, mieux analyser les demandes (prise de recul), capitaliser sur ces demandes, identifier les points forts des structures Information Jeunes (IJ) et les partager. C'est à cette occasion que nous avons pu expérimenter la mise en scène des données à travers le dataviz (visualisation des données) afin d'analyser les résultats plus finement et simplement.

Une première enquête voit le jour avec pour objectif d'observer quels étaient les métiers rêvés par les jeunes scolarisés dans toute l'ex-région Poitou-Charentes. 650 élèves, du CP à l'université, ont été interrogés. Les résultats étaient également genrés pour lever les idées reçues sur les différences de métiers rêvés par les filles et les garçons.

---

## *L'infolab « Orientation pour tous »*

---

Le programme « Infolab » de la FING entendait « développer une culture de la donnée au service des entreprises et des acteurs du territoire. En lien avec un grand nombre de partenaires, dont trois collectivités territoriales pilotes, il s'est agi d'inventer et d'expérimenter auprès de publics ciblés des dispositifs de médiation entre les besoins et les projets des entreprises, des acteurs des territoires, et l'univers des données\* ».

L'infolab « Orientation pour tous » porté par le CRIJ de Poitiers a ainsi pour objectif d'inventer et d'expérimenter un dispositif de médiation entre les besoins d'orientation de différents publics et les acteurs de l'orientation tout au long de la vie, en utilisant les données existantes de façon ouverte et partagée, et en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs impliqués.

C'est un espace de travail et d'accueil :

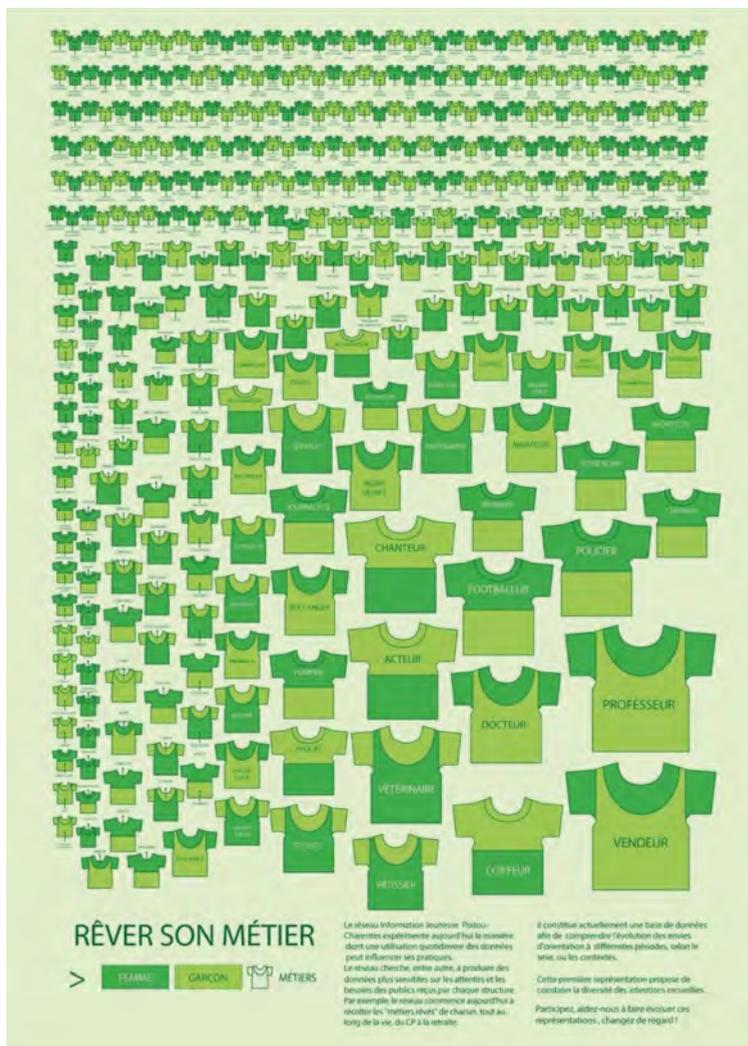
- qui traite, collecte, produit des données ;
- qui en tire de l'information, la donne à voir ;
- qui la partage avec ses partenaires, ses publics et en coproduit à nouveau avec eux ;
- qui aiguille, renseigne les publics à partir de ses nouvelles sources d'information et de données ;
- qui accompagne les publics dans l'identification de sources d'information et de données pertinentes.

C'est également un groupe :

- qui anime une communauté de pratiques (partenaires, publics) ;
- qui produit des données ouvertes pour ses pairs ;
- qui facilite l'exploitation des données de chacun ;
- qui produit des outils collectifs de recueil et de traitement de la donnée ;
- qui crée de la connaissance collective.

\* Voir « Note de restitution finale du porteur de projet », [\[en ligne\]](#).

## Exemple de visualisation des données sur les métiers rêvés



Source: enquête réalisée auprès d'élèves du CP au baccalauréat reçus par le réseau Information jeunesse dans le cadre scolaire, CRIJ Poitou-Charentes, 2014.

Ce sera naturellement et parallèlement à cela que nous commencerons à nous intéresser à l'*open data*. Le CRIJ Poitou-Charentes propose et organise ainsi des événements réguliers sur la question de l'ouverture des données et de la médiation des données, dans une démarche de communication et de partage avec nos partenaires de l'insertion (missions locales notamment) et de la formation (service public régional de l'orientation [SPRO] à l'époque).

## Développer la datavisualisation

La deuxième phase consistera à développer des méthodes et des pratiques de datavisualisation numérique et tangible. Ce sera pour intégrer de façon simple la représentation visuelle dans un rapport d'activité, pour améliorer l'information directe sur l'orientation envers le grand public, pour susciter des questions auprès du public et pour développer un autre rapport à l'information: plus visuel, plus matérialisé et apporter des réponses individuelles (services) à partir d'une visualisation globale – donner à voir, susciter les questions, débattre, apporter les informations, etc.

Les premiers tests permettront de créer une compréhension rapide de problématiques exposées dans les vitrines et sur les stands lors d'évènements; de créer une « logique visuelle collective annuelle » dans l'ensemble du réseau Information jeunesse Poitou-Charentes pour renforcer la présence des structures IJ (ballons, cintres, post-it, A4 systématiques...); de mutualiser les coûts de conception de stand pour l'année en partant de « logiques visuelles collectives »; de créer collectivement une habitude de conception « frugale » des outils de communication.

C'est à cette étape que le kit de datavisualisation a permis de mettre en place des représentations visuelles. À l'aide des données produites par les professionnels et les publics, il s'est agi de donner à voir, en miroir, les pratiques de l'Information jeunesse, c'est-à-dire de « s'éditorialiser ». Par exemple: « Quelle est la question du moment ? » Les questions posées par le public sont affichées pour en informer les visiteurs, pour montrer la diversité des questions posées dans ces lieux et les utiliser comme supports de discussion, d'interpellation des jeunes et des partenaires afin d'avoir une connaissance plus fine des besoins des publics en temps réel. L'occasion pour nous de pointer les sujets importants du moment et de les visualiser sous la forme de calendrier, ce qui permet une compréhension rapide des problématiques dans nos accueils, de réutiliser ces données collectées dans les entretiens individuels et/ou collectifs pour une meilleure information et communication, et de proposer de façon moins formelle une présentation de nos structures Information jeunesse et de leur fonctionnement – un regard en miroir.

L'ambition est donc de donner une nouvelle place aux publics et de réinventer nos pratiques d'accueil dans nos locaux. Il ne s'agit pas tant de trouver la bonne information que de trouver l'information qui correspond à la situation du moment.

## Créer de la connaissance collective

Pour la troisième et dernière phase du projet, les objectifs étaient de partager ces données, de travailler ensemble à leur analyse et donc de créer de la connaissance collective. Créer de la connaissance collective, c'est interroger et partager les données sur un thème particulier, la mobilité internationale par exemple. La valeur ajoutée de ce partage de données est qu'il fournit l'occasion de travailler en réseau avec les experts d'un sujet (collectivités territoriales, observatoire, organismes publics, etc.); de partager les expertises; de produire une analyse globale et concertée; de mieux définir les pistes d'action à propos de l'information et de l'aiguillage des publics.

En pratique, cela revient à solliciter les acteurs pour qu'ils partagent des données relatives à un thème, à synthétiser les jeux de données collectés et à analyser leur complexité et leur disparité. En lien avec les travaux de la première phase, l'émergence des portails *open data*, on peut ensuite identifier et réunir les données susceptibles d'être disponibles et celles qui pourraient être partagées pour des travaux exploratoires sur un territoire. L'objectif était de montrer qu'il était possible de faire ensemble dans le cadre de l'infolab.

Parallèlement à ce projet, les collègues du CRIJ (ex-)Rhône-Alpes menaient également une expérimentation sur ce même sujet des datas. Leurs expérimentations ont abouti à la création de plusieurs outils, entre autres « la valise data », et, aujourd'hui, l'outil « Lab'O », un outil d'animation désormais piloté et animé à l'échelle nationale.

**« Créer de la connaissance collective, c'est interroger et partager les données sur un thème particulier. »**

Le sujet de la data est aujourd'hui très présent dans notre quotidien, surtout chez les jeunes, notre public. Nos usages numériques produisent des données chaque jour et, même si les médias en parlent souvent, notre rôle est aussi de sensibiliser les jeunes et les professionnels à savoir ce que ces données deviennent (nos traces numériques), qui les utilise et dans quel but. 2023 sera l'année de Da(y)Ta, outil d'éducation aux médias et à l'information du réseau Info Jeunes. Avec Da(y)ta, le réseau Info Jeunes invite à plonger dans une journée remplie de datas (données), du lever au coucher. C'est une mallette pédagogique qui contient dix activités clés en main pour débattre, jouer et se représenter les données que nous consommons et produisons.

Tous ces sujets, ces expérimentations et leur mise en œuvre m'ont permis d'acquérir une certaine expertise sur la médiation de la donnée. Ce sujet est aujourd'hui présent dans toutes mes activités et dans les projets que je suis amené à suivre. Cette approche consiste à faciliter l'accès et la compréhension des données pour un public plus large. Elle vise à rendre les données plus accessibles, plus compréhensibles et plus utiles pour différents types d'utilisateurs, surtout les jeunes, afin de les rendre plus autonomes.

Être médiateur de la donnée m'a donné la possibilité de travailler régulièrement avec des organisations, associations, collectivités et universités pour former, acculturer et sensibiliser à ces questions – de la mise en place de temps d'animation « Infolab » jusqu'à la sensibilisation des candidat·e·s aux élections municipales – afin qu'ils/elles puissent mettre en place une démarche d'ouverture des données (*open data*). J'ai une approche plus pédagogique que technique, ce qui me permet d'aborder ce sujet plus clairement et simplement auprès des publics (professionnel·le·s, jeunes, étudiant·e·s, etc.). Je suis également conduit à accompagner la réalisation de *dataviz* (visualisations de données) pour la production de rapports ou d'outils de sensibilisation.

# Recherches & Solidarités : les données au cœur des partenariats

*Entretien avec* **CÉCILE BAZIN**  
*Association* **Recherches & Solidarités**

*Réalisé par* **EMMANUEL PORTE**

Née en 2008, Recherches & Solidarités est une association qui se présente comme un « réseau associatif d'experts au service de toutes les formes de solidarité ». Elle produit des enquêtes sur le secteur associatif en France et contribue à l'exploitation de données publiques à destination des acteurs associatifs et des pouvoirs publics. Parce qu'elle se positionne à la fois comme productrice et utilisatrice de données, il semblait important de mieux comprendre la nature de ce projet à l'occasion de ce numéro des Cahiers de l'action, en posant quelques questions à Cécile Bazin, directrice cofondatrice du réseau.

**EMMANUEL PORTE: Recherches & Solidarités produit de la donnée sur le monde associatif tout en étant en lien avec les pouvoirs publics et les fédérations associatives elles-mêmes. Pourriez-vous revenir sur les origines de ce projet et l'objet de l'association ?**

**CÉCILE BAZIN:** Le statut associatif s'est assez vite imposé à nous comme étant la meilleure manière de réaliser notre projet dont l'objectif est d'enrichir la connaissance sur les solidarités et désormais, plus spécifiquement, sur le secteur associatif. Nous avions une entrée un peu large encore à l'origine car nous avions beaucoup travaillé sur le don à travers des réflexions sur le don de sang, avec l'Établissement français du sang, et sur le don d'organes. Mais progressivement notre travail s'est resserré sur le secteur associatif dans ses multiples dimensions. Il faut dire que nos parcours s'expliquent également en partie. Le président de Recherches & Solidarités, Jacques Malet, était très investi dans le monde associatif et réalisait tous les ans une étude sur la générosité des Français à partir des données dont dispose la direction générale des finances publiques (DGFIP), dont nous avons publié en décembre 2022 la 26<sup>e</sup> édition. Les choses se sont donc construites très tôt autour de partenariats avec des producteurs de données. En réalité, de 2004 à 2008 nous travaillions au Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie (CerPhi) et c'est progressivement que nous en sommes partis – à trois – pour créer, en tant que telle, l'association Recherches & Solidarités.

**E. P.: Donc, dès la création de l'association, l'idée a été de vous appuyer sur des données publiques ?**

**C. B.:** Oui. Déjà au temps du CerPhi, nous nous appuyions sur des données quantitatives publiques et des enquêtes. Cela s'explique par le fait que nous n'étions pas d'emblée focalisés sur les moyens, mais sur les objectifs de l'association, à savoir enrichir les données sur le secteur associatif et partager le plus possible ces connaissances avec les acteurs eux-mêmes (responsables d'association, structures d'appui à la vie associative, etc.) et les pouvoirs publics. D'une certaine manière, nous avons le sentiment d'exercer une mission de service public.

**E. P.: Comment s'organise le travail autour de ces données publiques ?**

**C. B.:** Nous tissons des relations et des coopérations avec les détenteurs de données publiques. Nous sommes même les coproducteurs de certaines d'entre elles, souvent les plus anciennes. Ainsi, avec la DGFIP, nous travaillons depuis un certain temps sur l'analyse des dons que les Français déclarent dans le cadre de l'impôt sur les revenus élargi à ceux déclarés dans le cadre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), devenu l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Nous travaillons aussi avec la DGFIP sur la fiscalité des associations et sur le mécénat via les dons déclarés par les entreprises dans le cadre de l'impôt sur les sociétés. Avec le temps, nous avons tissé des relations de confiance avec nos interlocuteurs, ce qui donne lieu à des échanges qui nous ont même conduits à corriger des données avec eux en amont pour pouvoir mieux les exploiter.

Très vite, nous avons aussi développé des coopérations avec l'URSSAF et la

Mutualité sociale agricole (MSA). Il s'agit là d'un partenariat privilégié qui remonte à la création de l'association: une personne de notre équipe se rend chaque année dans les locaux de l'URSSAF pour avoir accès aux bases de données. Au fil du temps, pour l'URSSAF, ce partenariat avec nous est devenu un moyen d'expérimenter. Par exemple, l'année dernière, nous avons travaillé sur les données de la « déclaration sociale nominative » par convention collective. Pour le champ associatif, c'est très intéressant parce que plus de 10 % des salarié-e-s des associations sont répertorié-e-s dans un code d'activité (APE) fourre-tout. Faire une analyse par convention collective donne une image plus précise de l'emploi associatif. Par exemple, elle permet d'approcher le secteur de l'éducation populaire qui n'est pas identifié en tant que tel dans la nomenclature d'activité (APE).

**E. P.:** Comment expliquez-vous le fait que vous soyez devenus des experts dans ce cas-là ?

**C. B.:** Une confiance s'est établie entre les personnes qui portent ces coopérations de part et d'autre depuis près de quinze ans. Le directeur de l'URSSAF nous connaît bien, nous fait confiance, il a une « fibre associative » importante. Cela explique que nous ayons une grande liberté dans l'exploitation de ces données, mais également que nous puissions ouvrir des questionnements nouveaux et élargir les champs de recherche, tout en faisant attention à ce que les données que nous publions soient toujours validées par eux, en amont. Nous appliquons la même méthodologie qu'eux et nous travaillons ensemble, ce qui permet d'avoir un dialogue fécond. Par ailleurs, ils sont très sollicités par les

députés, les ministères, et n'ont pas toujours l'occasion de sortir de ce quotidien. La collaboration avec nous leur permet de le faire davantage et d'expérimenter sur un champ bien plus étroit que le secteur privé dans son ensemble sur lequel ils travaillent d'habitude.

**E. P.:** Au-delà de la collaboration, comment se déroulent la restitution des données et la communication des résultats. Y a-t-il des différences d'un interlocuteur à l'autre ?

**C. B.:** En général, il nous suffit d'envoyer les résultats à notre partenaire un peu en amont de leur publication. Mais avec l'URSSAF, c'est un peu particulier parce que nous travaillons ensemble quatre mois de l'année, donc ils suivent les évolutions chemin faisant. Certains travaux sont de simples actualisations et dans ce cas nous validons ensemble les chiffres. On s'assure que les chiffres à publier sont cohérents avec ceux de l'URSSAF sur l'ensemble du secteur privé. Par exemple, quand on calcule la part de l'emploi associatif dans l'emploi privé au niveau d'un département, il faut bien travailler sur la même base que l'URSSAF. Par ailleurs, nous ne commercialisons jamais les données. Nous pouvons avoir des relations bilatérales avec certains organismes publics ou associatifs et nous nous appuyons sur ces données pour ces travaux-là, mais il n'y a pas de commercialisation des données brutes. C'est une règle qui nous est imposée et que nous nous imposons nous-mêmes.

**E. P.:** Tout ce que vous faites en termes d'analyse des données est-il accessible librement ?

**C. B.:** Tout à fait. L'objet de l'association repose sur deux piliers: améliorer la

connaissance et la partager. Notre ambition est non seulement de développer les connaissances en fournissant les données les plus récentes possibles, d'où les actualisations annuelles, mais aussi de les partager avec le plus grand nombre. Nos publications sont en libre accès et partagées avec le ministère, le Mouvement associatif, le Réseau national des maisons des associations (RNMA) et avec un ensemble de partenaires et de relais. La variété de nos formats de restitution contribue à élargir cette diffusion: un format « rapport » un peu plus complet, mais aussi des synthèses, voire des infographies désormais. Depuis une quinzaine d'années, et depuis trois ans avec le soutien de l'INJEP, nous publions chaque année des chiffres clés à l'échelle des régions. Depuis huit ans, nous publions également une synthèse de quatre pages sur chaque département avec le soutien de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA).

**E. P.: Est-ce que vous pourriez revenir sur les usages de ces publications ?**

**C. B.:** Nous essayons de produire des données utiles aussi bien aux associations qu'aux décideurs publics. Pour choisir quelles thématiques traiter, nous nous appuyons sur les sujets qui ressortent le plus dans nos enquêtes, sur nos discussions avec les partenaires mais aussi sur l'actualité. Par exemple, pour traiter de la crise sanitaire du Covid, nous nous sommes tous mobilisés (avec les représentants du secteur associatif et les services du ministère

chargé de la vie associative) pour donner la parole aux responsables d'associations et voir comment accompagner les associations dans cette période plus que tendue. Dans ce cas-là, il s'agit vraiment d'aide à la décision. Comme d'ailleurs à travers le bilan de l'emploi que nous alimentons chaque année en fournissant aussi des données trimestrielles. Et puis, quand on parle de décideurs, il y a également les relations que nous pouvons nouer avec quelques organisations professionnelles comme Hexopée<sup>1</sup>. Nous leur fournissons des données sur l'emploi, mais nous réalisons aussi des enquêtes avec eux auprès de leurs adhérents. Tout cela participe des publications et coopérations mises en place pour apporter des éléments d'aide à la décision. En ce qui concerne les acteurs associatifs eux-mêmes, nous nous efforçons de nous appuyer à la fois sur leurs préoccupations et sur l'actualité pour fournir des éléments d'analyse susceptibles d'alimenter la réflexion. Nous apportons de l'information, en veillant à ce que celle-ci puisse leur servir du mieux possible.

**E. P.: Vous avez évoqué des organisations représentatives (Hexopée ou Mouvement associatif) mais avez-vous également des relations avec des fédérations particulières ? Si oui, de quelle nature ?**

**C. B.:** Nous travaillons avec des fédérations ou avec des réseaux associatifs mais dans le cadre d'enquêtes plus souvent que dans celui du recueil de données évoqué précédemment. De fait,

1. Hexopée est une organisation professionnelle représentative dans les domaines de l'animation, du sport, du tourisme social et familial, et des foyers et services pour jeunes travailleurs. Sa mission est de rassembler, d'accompagner et de représenter les employeurs dont l'activité est liée ou apparentée à l'économie sociale et solidaire (ESS) dans ses branches éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation, d'hébergement et de protection de la nature et de l'environnement.

les données disponibles sur l'emploi vont pouvoir intéresser des organisations professionnelles; dans d'autres domaines, il sera nécessaire de réaliser des enquêtes dédiées. Mais, dans ces cas-là, la communication des résultats de l'enquête est moins systématique, car il appartient au réseau partenaire d'en décider. Nous avons ainsi travaillé l'année dernière avec la Ligue de l'enseignement sur une enquête interne à propos de l'accompagnement par les fédérations départementales de leurs adhérents et non-adhérents.

Par ailleurs, nous avons aussi mis en place un baromètre d'opinion des bénévoles: une enquête nationale annuelle dont les résultats sont publiés et qui est mise à disposition des associations qui le souhaitent. C'est-à-dire qu'il y a une question signalétique dans le questionnaire qui permet de demander aux personnes: « Êtes-vous bénévoles dans une des associations suivantes? » Lorsqu'on a obtenu un nombre de réponses suffisant sur une association en particulier (grâce à l'aide à la diffusion que cette dernière nous apporte), on peut isoler les résultats et travailler en bilatéral avec cette association. On l'a fait pour la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV), pour les Apprentis d'Auteuil par exemple. Cela permet ensuite à ces associations de rapprocher leurs résultats des résultats nationaux. Le cadre général de l'enquête est relativement figé mais il permet quand même aux associations de donner la parole à leurs bénévoles et de se comparer aux autres. En mettant à disposition cet outil de dialogue, nous répondons à l'objet même de notre association.

Enfin, il nous arrive parfois d'aller un peu plus loin et de construire des enquêtes spécifiques pour un réseau (Petits Frères des pauvres, Croix-Rouge, etc.). Nous travaillons là sur l'aide à la décision interne par le biais d'enquêtes et non de données statistiques. Pour les associations, c'est un geste de reconnaissance car elles se montrent à l'écoute de leurs bénévoles. Elles s'appuient sur les résultats pour alimenter des discussions internes, faire évoluer des actions ou pour animer le bénévolat. D'une certaine manière, des associations ont ainsi construit leur propre baromètre.

**E. P.: Comment êtes-vous organisés pour réaliser toutes ces enquêtes ?**

**C. B.:** L'association est composée d'un noyau dur de quatre personnes et nous faisons appel ponctuellement à d'autres collaborateurs. Par exemple, les fiches départementales sont réalisées par la même personne depuis des années mais pendant seulement deux ou trois mois dans l'année. Et il arrive que, lorsque nous réalisons une enquête sur un sujet nouveau, nous allions chercher une expertise spécifique. Par ailleurs, parmi nos administrateurs, nous avons un comité d'experts que nous informons régulièrement et que nous sollicitons en fonction des sujets.

**E. P.: Quelles sont vos relations avec le monde académique ou le monde de la statistique publique ?**

**C. B.:** En interne, les relations entre le conseil d'administration (CA) et le comité d'experts sont fondées sur la confiance et la souplesse. Nos experts, venus d'horizons très divers, sont aussi bien des universitaires que des praticiens de la vie associative. Nous avons

également beaucoup appris de l'accueil de personnes en contrat d'apprentissage. Pour ce qui est des relations avec le monde académique, nous n'avons pas trop de difficultés car nous ne faisons pas de recherche fondamentale. Nous aspirons plutôt à être des acteurs du quotidien pour les associations et les pouvoirs publics, et notre relation avec le monde académique passe beaucoup par les universitaires membres de notre comité d'experts (Roger Sue, Guillaume Plaisance, Sophie Rieunier, par exemple). Nous sommes heureux de mettre à disposition nos données pour des travaux académiques, tout en ayant conscience de ne pas faire le même métier. Ce n'est d'ailleurs pas toujours facile de savoir comment s'emparer de ces travaux pour nourrir notre pratique et alimenter les réflexions de nos interlocuteurs.

En ce qui concerne nos relations avec la statistique publique, nous participons à des groupes de travail initiés par l'INJEP et l'INSEE sur le secteur associatif.

**E. P.:** Le projet de l'association a-t-il évolué depuis les origines, notamment au regard de l'importance grandissante prise par les données et leur valorisation ?

**C. B.:** Les choses ont évolué dans les pratiques tout en restant conformes à notre projet initial. Améliorer la connaissance, nous l'avons fait de plus en plus en profondeur grâce aux partenariats et en nous saisissant des possibilités offertes par l'*open data*. Nous exploitons par exemple le Répertoire national des associations (RNA). En 2022, nous avons travaillé avec le délé-

gué départemental à la vie associative (DDVA) de la Vienne sur une approche destinée à estimer le nombre d'associations en activité, ce qui nous a permis de nouer un partenariat autour de la donnée. Sur le partage de connaissances, nous avons également beaucoup progressé avec l'intégration des nouveaux outils (datavisualisation, notamment). Et, s'agissant du projet associatif, il me semble que nous l'avons consolidé. En 2008, certains pouvaient avoir tendance à nous considérer comme des concurrents, notamment du côté du monde académique, mais nous avons réussi à nous imposer comme un acteur complémentaire et un partenaire du monde associatif. Par exemple, nous produisons de la donnée pour le Mouvement associatif et nous l'exploitons, mais nous laissons à l'initiative du mouvement la manière d'intégrer ces résultats dans leur plaidoyer. Nous sommes dans un partage des rôles.

**E. P.:** Dans le cas que vous venez d'évoquer, à qui appartient les données ? Comment vous organisez-vous ?

**C. B.:** Avec le Mouvement associatif, nous avons établi une relation de confiance mais, dans ce type de coopération, il faut rester très vigilant en ce qui concerne l'usage des données produites dans le cadre des enquêtes. C'est d'ailleurs pour cela que nous élaborons toujours un document au début de chaque projet pour bien définir les rôles de chacun. Il est vrai que nous n'évoquons pas systématiquement et explicitement la question de la propriété des données, nos partenariats reposent avant tout sur la confiance.

# L'open data dans les recherches participatives : partager les connaissances tout en stimulant les échanges

JULIETTE PERES\*

*Responsable développement de FAB'LIM*

Comment une association souhaitant mettre à disposition les connaissances produites dans ses recherches participatives peut-elle concevoir un projet d'open data au service de la communauté ? En réponse à cette question qui occupe de plus en plus d'associations, Juliette Peres invite dans cet article à reconsidérer les pratiques, étape après étape, à partir du projet d'open data sur les céréales locales de l'association FAB'LIM. Dans un contexte pouvant être perçu comme concurrentiel, c'est tout à la fois le mode de production, d'archivage, de gestion et de partage des données, mais aussi la place de la communauté dans la création et la modération des contenus ainsi que la pérennisation de ces actions qui doivent être repensés.

\* L'article a été relu par Grégori Akermann, chercheur à l'INRAE Montpellier - UMR Innovation, et Maëva Châtelain, ancienne stagiaire en humanités numériques en formation M2 à l'ENSSIB en 2022.

**C**omment concevoir un projet d'open data au service de la communauté? Cette question a été au cœur d'une réflexion menée par l'association FAB'LIM<sup>1</sup> en 2022, avec le soutien du dispositif expérimental du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) Recherche<sup>2</sup>, dans le but de faire émerger un projet d'open data sur les céréales locales avec l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) de Montpellier. Par « open data », nous entendons des données numériques en libre accès et réutilisables par tous.

## Penser le mode de production des données

De par leur taille, peu d'associations du tiers-secteur de la recherche<sup>3</sup> comptent au sein de leur équipe un délégué à la protection des données (DPO). Elles sont, de fait, faiblement outillées pour mettre en conformité leurs pratiques de collecte, de stockage et de traitement de données avec les obligations du règlement général sur la protection des données (RGPD). Or, pour sécuriser le développement de tout projet d'open data, les données doivent être légalement diffusibles, c'est-à-dire conformes au RGPD.

Règlementation applicable depuis le 25 mai 2018, le RGPD concerne toute entité présente dans l'Union européenne ou extra-européenne amenée à traiter des données de citoyens européens. Au cœur du RGPD, deux notions sont utiles à appréhender par les associations:

- **Les données à caractère personnel** se composent de toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Est réputée être une personne physique identifiable, une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale (article 4 du RGPD). Ainsi, dès lors qu'il est possible d'individualiser les personnes recensées, d'identifier un individu en combinant différentes données ou de déduire des informations relatives à l'individu, les données ne sont plus anonymes.
- **Les données sensibles** (soumises à une protection renforcée) portent sur des informations telles que l'origine raciale ou ethnique, l'opinion politique, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, les données génétiques, les données biométriques aux fins d'identification des personnes

1. Voir : [fablim.org].

2. FONJEP Recherche : expérimentation portée par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) dédiée au renforcement des capacités d'action des associations du tiers-secteur de la recherche.

3. Tiers-secteur de la recherche : désigne les activités de recherche, d'innovation, de production de savoirs et de connaissances du secteur non marchand, du secteur marchand à but non lucratif et des organisations à but lucratif de petite taille.

physiques de façon unique, la santé, la vie sexuelle ou les orientations sexuelles, les condamnations pénales ou infractions, le numéro d'identification national unique, etc.

À noter que des travaux de recherche participative qui porteraient sur des personnes morales n'entrent pas dans le champ du RGPD (seule obligation: garantir la confidentialité des données et l'anonymat des personnes interrogées). Sauf que des exploitations agricoles ou des entreprises artisanales, par exemple, sont souvent réduites à une personne ou à un couple d'entrepreneurs. Ainsi, du fait de la petite taille de ces personnes morales, leurs données sont également soumises au RGPD.

### L'application du règlement général sur la protection des données (RGPD) en quatre étapes



Source: CNIL.

Pour faciliter l'initiation des associations aux obligations du RGPD<sup>4</sup>, FAB'LIM a créé des outils et procédures simples à prendre en main dans un contexte associatif et les a partagés avec un cercle d'associations lauréates du FONJEP Recherche en questionnaire sur leurs pratiques. Il s'agit, tout d'abord, d'un **questionnaire de sensibilisation** à l'attention des personnes impliquées dans une campagne de collecte de données destinée à partager la stratégie de collecte envisagée et à réfléchir à la pertinence/l'utilité des données à caractère personnel à récolter, compte tenu des objectifs du projet de recherche participative. Celui-ci peut être géré via un formulaire en ligne, dont les réponses seront centralisées. Il permet de décrire la structure responsable et la personne chargée de la collecte, le projet

4. Pour mieux comprendre le RGPD, voir : [[cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer](https://cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer)].

de recherche participative dans lequel la structure s'inscrit, les objectifs et modalités de collecte envisagés, les publics cibles, les données à caractère personnel jugées nécessaires à recueillir (en précisant leur caractère indispensable ou non, anonymisable ou non), ainsi que les précautions envisagées pour être en conformité avec le RGPD (par exemple: comment comptez-vous informer les personnes cibles de la finalité de la collecte et de l'usage de leurs données à caractère personnel et recueillir leur consentement?).

La procédure consiste ensuite à établir une **fiche d'information** pour détailler à la personne cible, souvent lors de la première prise de contact, par mail ou courrier, le contexte et la finalité du projet de recherche participative à l'origine de la collecte. Un **formulaire de consentement**, à faire signer en amont de la collecte, décrit la finalité du projet de recherche participative et les engagements de la structure porteuse pour garantir la confidentialité des données. Il permet de recueillir un accord écrit en vue de l'utilisation des données **pour les usages et la temporalité du projet indiqués** (les données ne pourront pas être utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le document signé) et détaille les conditions dans lesquelles la personne interrogée peut exercer son droit au retrait du consentement. Il permet aussi de recueillir un accord en vue d'un enregistrement audio ou vidéo, si pertinent.

Lorsqu'il est possible (appel téléphonique ou rencontre présenteielle notamment), le dialogue avec la personne à interroger se révèle crucial pour **explicitier la démarche et rassurer**. En effet, dans certains réseaux associatifs, un tel formalisme peut être source d'une inquiétude qui n'aurait pas été ressentie dans un cadre plus informel (et pourtant légalement moins sécurisant en termes de protection des données).

Pour accompagner et stimuler le développement de telles pratiques, un travail de sensibilisation des associations et d'animation serait à mener dans les réseaux, pourquoi pas en associant les établissements de recherche partenaires. Il pourrait être nourri par des partages d'expérience sur les conditions de mise en place des outils dans les procédures internes des associations, sur la base d'exemples concrets de situations courantes rencontrées. L'idée serait de susciter auprès des associations la volonté de tester puis de systématiser au fur et à mesure d'autres façons de faire, en adaptant les outils existants ou en en développant d'autres au besoin.

## Penser le mode d'archivage et de gestion des données

Les connaissances produites dans un projet de recherche participative sont souvent très hétéroclites. Elles peuvent avoir été collectées sur des durées différentes, au sein de projets divers, avec des partenaires ayant des statuts, des pratiques et des contraintes également différents. La deuxième étape va consister à concevoir un thesaurus d'indexation (répertoire structuré de mots-clés utilisés pour l'analyse de contenus et le classement de documents). Dans le cadre de son projet émergent d'*open data* sur les céréales locales, FAB'LIM a comparé **deux approches**. La première a consisté à « **robotiser** » l'**identification des mots-clés** du thesaurus en retraitant informatiquement (tokenisation<sup>5</sup>, suppression des stop-words<sup>6</sup>, lemmatisation<sup>7</sup>, etc.) les données issues de différents documents de travail sur les céréales locales (guides et comptes rendus d'entretiens, matrices d'encodage...), puis en utilisant des logiciels et librairies d'analyse de texte : élaboration de nuages de mots, calcul de fréquences d'occurrences de mots, classification sémantique, calcul de similarité et visualisation de relations entre champs sémantiques. Cela a donné lieu à une liste avec différents niveaux de regroupement thématique. Celle-ci, quoique intéressante (apparition de champs inattendus car non intuitifs), n'a pas paru totalement pertinente aux partenaires du projet (en raison de termes parfois peu génériques ou très hétérogènes – verbes, substantifs courts, longs, avec de nombreuses redondances). FAB'LIM a donc décidé de la retravailler en procédant à une **identification « manuelle » des mots-clés** avec l'appui d'experts métier, ce qui a conduit à produire un second thesaurus, plus proche des vocabulaires et de la logique métier des acteurs de l'écosystème du projet.

De cette double approche, nous retenons plusieurs enseignements. Tout d'abord, si la robotisation peut présenter un intérêt (vérifier que rien n'a été oublié), il semble préférable d'opter pour une identification manuelle des mots-clés lors de la conception du premier thesaurus (en s'appuyant sur des experts métier et, éventuellement, en s'inspirant de bases existantes, comme le thesaurus AGROVOC de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture [FAO] dans le domaine agricole<sup>8</sup>). Il en est de même pour l'amorçage de l'indexation des ressources/données. Cette démarche permet de **mieux appréhender la complexité des champs sémantiques**. En effet, à titre d'exemple, si l'on s'intéresse à l'accessibilité des familles précaires à une alimentation de qualité, on observe que des expressions telles que « pas cher », « les moyens », « à la portée de tous » ou « par n'importe qui » constituent un champ lexical fréquent dans les dires des personnes

5. Tokenisation : ici, action de découper un texte en mots, chaque mot devenant une entrée que l'on peut indexer dans un dictionnaire ou une liste.

6. Stop-words : mots n'ayant pas un « poids », en termes de compréhension (adverbes, déterminants, etc.), qu'il convient de supprimer afin d'assainir un texte en vue de son traitement sémantique et syntaxique.

7. Lemmatisation : action consistant à retrouver la racine de chaque mot, pour l'identifier par cette racine. Il s'agit d'un traitement important, notamment sur les verbes conjugués et les mots au pluriel, pour éclaircir un texte.

8. Voir : [\[agrovoc.fao.org\]](http://agrovoc.fao.org).

interrogées en entretiens, mais ne sont pourtant pas automatiquement associées au concept d'accessibilité par les logiciels d'analyse de texte, à moins de leur avoir indiqué au préalable l'existence d'une relation sémantique. En phase d'amorçage, il est donc souhaitable de créer le thesaurus et d'alimenter la base de données manuellement, même si c'est chronophage, en indiquant ce qui fait que tel contenu se rattache à tel concept, et ce pour entraîner la machine. Plus tard, après un certain nombre d'indexations manuelles, le recours à **l'automatisation (machine learning)** pour calculer des probabilités de liens peut être envisagé, à condition que la quantité de documents restant à indexer soit suffisamment conséquente pour que l'investissement en vaille la peine. Là encore, une mise en commun des pratiques de gestion de données des associations aurait tout son sens, de même que **le partage des retours d'usage sur différentes technologies existantes**, voire la mutualisation du recours à un expert technique.

Si l'on veut à terme automatiser l'indexation et mutualiser les investissements associés, il est souhaitable de travailler à **l'échelle de plusieurs projets de recherche participative** sur une **même thématique**, car il faudra compter un nombre non négligeable d'explicitations manuelles des chemins d'indexation (par des tags) avant que la machine puisse, seule, correctement les reproduire, voire incrémenter et proposer des révisions ou mises à jour des catégories du thesaurus. L'échelle multiprojets permet ainsi d'optimiser le temps investi pour entraîner la machine à reconnaître tel ou tel champ lexical. En revanche, elle va demander, idéalement très en amont, la **mise en place de cadres adaptés** (références et pratiques communes de gestion et d'indexation des données entre associations et chercheurs), de manière à harmoniser chaque étape depuis la collecte (conformément au RGPD) jusqu'à l'indexation des documents/données. En phase d'amorçage, il peut même être souhaitable de désigner une personne responsable de l'indexation, qui assurera, ensuite, la supervision de l'indexation par d'autres acteurs des projets, de sorte à garder une constance dans la logique. Ce point est d'autant plus important que, dans un projet de recherche participative, de multiples acteurs sont amenés à interagir, chacun avec sa culture métier, son vocabulaire et son approche, pouvant générer des écarts de représentation.

## Penser le mode de partage des données

Durant la phase de conception participative de son interface d'open data sur les céréales locales, FAB'LIM s'est confrontée à deux difficultés. La première est liée à la réaction d'usagers-contributeurs

qui se demandaient si l'*open data* et les connaissances produites dans des cercles militants allaient potentiellement alimenter les réflexions ou être récupérées par des acteurs défendant d'autres valeurs. Par « cercles militants », nous entendons des collectifs activement engagés dans des démarches de transition agroécologique, qui cherchent à développer leur capacité à faire et à décider ensemble plutôt qu'à concentrer les compétences et les prises de décisions entre les mains d'un nombre restreint d'opérateurs économiques. Ces collectifs défendent leur autonomie via les circuits courts et le lien aux consommateurs ou via des technologies *low-tech* plus respectueuses de l'environnement et de la qualité des matières premières. En réponse, il a été décidé d'établir une **charte pour informer les usagers sur le cadre éthique** dans lequel s'opé- raient le partage et l'échange d'informations (vocation d'intérêt général, caractère non marchandable des données, gouvernance de la démarche, etc.). Sans que cela ne soit tranché, il a par ailleurs été évoqué comme pistes de mettre en place différents cercles d'inclusion – 1) usagers anonymes, 2) participants éveillés, 3) contributeurs actifs –, chacun ayant son propre niveau de partage et de contribution, et d'organiser des temps virtuels d'information pour expliciter le projet politique, la démarche, l'intérêt et les voies possibles pour passer d'un cercle d'inclusion à l'autre. Ces réflexions sont toujours en cours.

La seconde difficulté rencontrée est liée à la contrainte de trouver une interface d'accès aux données simple d'utilisation et à faible coût. Pour héberger l'interface de son prototype d'*open data* sur les céréales locales, FAB'LIM a souhaité s'appuyer sur un site Internet conçu avec **YesWiki**<sup>9</sup>, un **logiciel libre** propre à créer des bases de données collaboratives, à interagir, à écrire, à partager et à concevoir collectivement un projet. Dans un premier temps, un **moteur de recherche libre, par mots-clés**, a été mis en place, présentant l'avantage d'être plurivoque, dans le sens où les résultats de la recherche peuvent appartenir à des champs sémantiques différents. Puis, en reprenant le thesaurus conçu manuellement avec les experts métier, **des filtres ont été mis en place pour guider la recherche**. En revanche, à ce stade, un développement informatique s'est avéré nécessaire pour créer un système d'emboîtement des filtres qui reflète le thesaurus d'indexation (options de filtres de niveau 2, dépendantes du choix de l'item de niveau 1, et options de filtres de niveau 3, dépendantes du choix de l'item de niveau 2) et mette automatiquement à jour le nombre de ressources disponibles, indiqué entre parenthèses à côté de chaque item, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le financement de ce développement est prévu par

9. Logiciel YesWiki : [yeswiki.net](http://yeswiki.net) et site Internet animé par FAB'LIM sur les céréales locales (sous YesWiki) : [\[cerealeslocales.org\]](http://cerealeslocales.org).

10. Caractéristiques pédoclimatiques : ensemble des conditions de température, d'humidité et d'aération régnant dans les horizons d'un sol.

FAB'LIM en 2023. Une fois que cela sera fait, selon la richesse de leur contenu sémantique, les documents/données pourront être rattachés à une ou à plusieurs entrées du thésaurus. Puis, chaque clic sur un document/une donnée permettra l'accès à une fiche d'information comprenant des **métadonnées**, c'est-à-dire des données servant à définir ou à décrire d'autres données (date de création, auteur, nombre de mots, format, licence, etc.), mais aussi des données de contexte, comme les caractéristiques territoriales ou pédoclimatiques<sup>10</sup>, les conditions de fonctionnement optimal, les conditions d'observation... À terme, FAB'LIM réfléchit à intégrer un **troisième mode de recherche, par suggestion de concepts** proches sémantiquement de celui recherché par l'utilisateur, pour l'inciter à aller au-delà de sa recherche initiale, mais cela nécessitera d'autres développements informatiques.

## Penser la place de la communauté dans l'alimentation et la modération des contenus

Pour faire vivre l'open data et l'alimenter régulièrement de nouveaux contenus, à l'usage, il nous semble nécessaire de questionner très tôt **les conditions de pérennité de son animation**, qui demanderont du temps, au-delà de la temporalité des projets de recherche participative. Cette animation est nécessaire pour **en faire un support d'échanges** – et non pas seulement de diffusion – mais aussi pour **favoriser les mises en réseau et le développement des apprentissages au sein de la communauté** des usagers, qui sont à la fois enquêtés, participants, utilisateurs des données et parfois concurrents. Ensuite, il nous semble utile de prévoir des **temps d'échanges présents ou à distance**, qui permettront aux participants de partager des expériences dans un cadre humain, voire de bénéficier de connaissances d'experts thématiques (apprentissage formel, non formel ou informel). Avec l'accord des parties prenantes, les contenus échangés pourront être mis en partage dans l'open data via la création et l'indexation de nouvelles fiches. Certains usagers peuvent aussi être intéressés par la possibilité de **réagir au contenu des fiches** pour partager des retours d'expériences issus d'autres contextes, éventuellement nuancer la généralité de certaines données. L'idée de FAB'LIM est ainsi de **faire de l'open data à la fois un outil de partage de connaissances et un vecteur d'échanges et d'apprentissages croisés**, en donnant envie aux usagers de documenter l'usage des documents/données mobilisés et d'en partager d'autres, de réagir à certains contenus ou aux contributions des autres et de susciter/participer à des rencontres, ateliers ou forma-

tions dans une dynamique de mise en réseau. C'est ainsi qu'il est envisagé, idéalement, de faire vivre l'outil et la dynamique, en mobilisant des moyens à travers de futurs projets de recherche participative sur les céréales locales ou en allant lever des fonds dédiés.

Cependant, de nombreuses questions de débat, qui seront abordées au sein d'un groupe de travail spécifique, persistent. Faut-il – et si oui, comment? – conditionner (sans le freiner) l'accès aux savoirs, ressources et données numériques au fait d'apporter une contribution en retour (partage de données, participation aux temps présents d'échanges réciproques de savoirs et savoir-faire)? Comment inciter les usagers à être autant contributeurs que demandeurs pour éviter les transferts à sens unique? Comment susciter l'envie de se rencontrer et stimuler les rencontres humaines sur le terrain en complément de l'accès aux données numériques? Faut-il prévoir une rétribution des contributeurs actifs pour encourager la dynamique, et si oui, laquelle?

## *Pour en savoir plus*

**Pour mieux comprendre le RGPD :**

[[cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer](https://cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer)]

**Des ressources utiles dans les ateliers thématiques de l'appel à communs de l'ADEME :**

→ **Atelier thématique 1 - les aspects juridiques des communs :** <https://wiki.resilience-territoire.ademe.fr>  
[[en ligne](#)]

→ **Atelier thématique 2 - Enjeux de gouvernance dans la construction des communs :** <https://wiki.resilience-territoire.ademe.fr>  
[[en ligne](#)]

→ **Atelier thématique 3 - Enjeux de création de communauté dans la construction de communs :** <https://wiki.resilience-territoire.ademe.fr>  
[[en ligne](#)]

→ **Atelier thématique 4 - Atelier Communs et modèles économiques :** <https://wiki.resilience-territoire.ademe.fr>  
[[en ligne](#)]

# Bibliographie

- Amand R., Dobré M., Lapostolle D., Lemarchand L., Ngounou Takam E., 2020, « Faire de la recherche collaborative : quelle sociologie dans le cadre d'un *living lab*? », *SociologieS* [en ligne].
- Baranès E., Sauron J.-L., Hoang M., 2021, *Le règne des données*, La Documentation française, Paris.
- Broca S., 2019, « Surveiller et prédire », recension de l'ouvrage de Shoshana Zuboff, *The Age of Surveillance Capitalism*, *La Vie des idées* [en ligne].
- Casilli A. A., 2010, *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité?*, Le Seuil, Paris.
- Casilli A. A., 2022, *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Le Seuil, Paris.
- Chicoineau L., 2015, « Numérique : vers un nouvel âge de la médiation culturelle des sciences? », *La lettre de l'OCIM*, n° 162, p. 58-62.
- Conseil national du numérique (CNNum), 2013, *Citoyens d'une société numérique. Accès, Littérature, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion*, Rapport à la ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, CNNum [en ligne].
- Houllier F., 2016, *Les sciences participatives en France : état des lieux, bonnes pratiques et recommandations*, Rapport élaboré à la demande du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche [en ligne].
- Hyst J.-J., Bouchoux C., 2014, *Refonder le droit à l'information publique à l'heure du numérique : un enjeu citoyen, une opportunité stratégique*, Rapport du Sénat, n° 589 [senat.fr].
- Ibekwe-Sanjuan F., 2018, « Vers la datafication de la société? », in Meyer V. (dir.), *Transition digitale, handicaps et travail social*, LEH éditions, p. 31-49.
- Levy-Leblond J.-M., 1986, *L'esprit de sel. Science, culture, politique*, Fayard, Paris.
- Mabi C., 2014, « Comment se construit le "concernement" des publics de la démocratie dialogique? Analyse des débats publics CNDP », *Canadian Journal of Communication*, n° 4, vol. 39, p. 627-638 [en ligne].
- Zask J., 2011, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Le Bord de l'eau, Lormont.

# Répertoire des sigles

<b>AMAP</b>	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne	<b>FUB</b>	Fédération française des usagers de la bicyclette
<b>ANR</b>	Agence nationale de la recherche	<b>GAFAM</b>	Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft
<b>CA</b>	Conseil d'administration	<b>IA</b>	Intelligence artificielle
<b>CADA</b>	Commission d'accès aux documents administratifs	<b>IFI</b>	Impôt sur la fortune immobilière
<b>CAF</b>	Caisse d'allocations familiales	<b>IGN</b>	Institut national de l'information géographique et forestière
<b>CerPhi</b>	Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie	<b>IJ</b>	Information Jeunes
<b>CNIL</b>	Commission nationale de l'informatique et des libertés	<b>INRAE</b>	Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
<b>CC</b>	Creative Commons	<b>LPO</b>	Ligue de protection des oiseaux
<b>CRIB</b>	Centre de ressources et d'information du bénévolat	<b>MESR</b>	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
<b>CRIJ</b>	Centre régional d'information jeunesse	<b>MNHN</b>	Muséum national d'Histoire naturelle
<b>CSTI</b>	Culture scientifique, technique et industrielle	<b>MOOC</b>	Massive Open Online Course
<b>DDVA</b>	Délégué départemental à la vie associative	<b>MSA</b>	Mutualité sociale agricole
<b>DGFIP</b>	Direction générale des finances publiques	<b>NASDAQ</b>	National Association of Securities Dealers Automated Quotations
<b>DIY</b>	Do It Yourself	<b>NTIC</b>	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
<b>DJEPVA</b>	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative	<b>PRADA</b>	Personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques
<b>DPO</b>	Délégué à la protection des données	<b>RGPD</b>	Règlement général sur la protection des données
<b>EHPAD</b>	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	<b>RNA</b>	Répertoire national des associations
<b>ENSSIB</b>	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques	<b>RNMA</b>	Réseau national des maisons des associations
<b>EPN</b>	Espace public numérique	<b>SAPS</b>	Sciences avec et pour la société (programme)
<b>ETP</b>	Équivalent temps plein	<b>SENACS</b>	Système d'échanges national des centres sociaux
<b>FEJ</b>	Fonds d'expérimentation pour la jeunesse	<b>SHS</b>	Sciences humaines et sociales
<b>FFEPGV</b>	Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire	<b>SPRO</b>	Service public régional de l'orientation
<b>FING</b>	Fondation internet nouvelle génération	<b>UMR</b>	Unité mixte de recherche
<b>FONJEP</b>	Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire		

# Ouvrages parus dans la collection

- 01** – Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes  
Gérard Marquié (coord.), 2005
- 02** – La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe  
Valérie Becquet (dir.), 2005
- 03** – Animation et développement social. Des professionnels en recherche de nouvelles compétences  
Annette Obin-Coulon (dir.), 2005
- 04** – Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action  
Jean-François Miralles, Julien Joanny, Éva Gaillat, Olivier Andrique, 2006
- 05** – Espaces populaires de création culturelle. Enjeux d'une recherche-action situationnelle  
Hugues Bazin, 2006
- 06** – Projets éducatifs locaux : l'enjeu de la coordination  
Véronique Laforets, 2006
- 07** – Vers l'éducation partagée. Des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux  
Bernard Bier (coord.), 2006
- 08** – Les conseils généraux, acteurs des politiques de jeunesse  
Bernard Bier et Jean-Claude Richez (coord.), 2006
- 09** – Les collectivités territoriales, actrices de l'éducation populaire. Conférence de consensus, Paris, 2006  
Nathalie Boucher-Petrovic (coord.), 2007
- 10** – Accueillir les jeunes en milieu rural. Pour des territoires solidaires  
Mouvement rural de jeunesse chrétienne, 2007
- 11** – Prévenir les ruptures adolescents-institutions  
Réflexion sur la recherche-action  
Joëlle Bordet (dir.), 2007
- 12** – Enfants et jeunes nouvellement arrivés. Guide de l'accompagnement éducatif  
Clotilde Giner et Eunice Mangado (AFEV) (coord.), 2007
- 13** – L'action sociale et la fonction parentale. Héritage et renouveau  
Florence Ovaere (dir.), 2007
- 14** – S'informer pour s'orienter. Pratiques et parcours de jeunes  
Cécile Delesalle, avec la collaboration de Sophie Govindassamy (Vérès Consultants), 2007
- 15** – Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté  
Jean-Marie Bataille (dir.), 2007
- 16** – Éducation et citoyenneté  
Bernard Bier et Joce Le Breton (coord.), 2007
- 17** – Villes éducatrices. L'expérience du projet de Barcelon  
Araceli Vilarrasa, Bernard Bier et Jean-Claude Richez (coord.), 2007
- 18** – Le sujet écrivain son histoire. Histoire de vie et écriture en atelier  
Alex Lainé et Marijo Coulon (coord.), 2008
- 19** – Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme. Déconstruire les stéréotypes  
Joëlle Bordet, Judith Cohen-Solal, 2008
- 20** – Territoires ruraux et enjeux éducatifs. La plus-value associative  
Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR), 2008
- 21** – Structures d'animation en zones urbaines sensibles. L'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux  
Stéphanie Rubi, 2009
- 22** – Jeunes, racisme et construction identitaire  
Bernard Bier, Joëlle Bordet, 2009

# Ouvrages parus dans la collection

- 23** – Construire une démarche d'évaluation partagée. Une expérimentation dans le Pas-de-Calais.  
Démarche coopérative du réseau DEMEVA  
Mathieu Dujardin (coord.), 2009
- 24-25** – Culture, cultures : quelle(s) pédagogie(s) de l'interculturel ?  
Bernard Bier et Clélia Fournier (coord.), 2009
- 26** – Sortir du face-à-face école-familles  
AFEV, ANLCI, Fnepe, INJEP, 2009
- 27** – La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l'expérience  
Véronique Laforets (coord.), 2010
- 28** – Jeunes mineurs en Associations.  
Quel impact sur leurs parcours ?  
Stéphanie Rizet, 2010
- 29** – Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif. Issy-les-Moulineaux  
Bruno Jarry (coord.), 2010
- 30** – Pour une animation enfance-jeunesse de qualité. L'expérience du Calvados  
Natacha Blanc (coord.), 2010
- 31** – Agir pour les enfants, agir pour les parents. L'expérience des Écoles des parents et des éducateurs  
Bernard Bier, Cécile Ensellem, 2011
- 32** – Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse. L'expérience du Grand Ouest  
Chafik Hbila, 2011
- 33** – L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir  
Brice Lesaunier, Laurence Gavarini (dir.), avec la collaboration de Caroline Le Roy, 2011
- 34** – L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?  
Valérie Becquet (dir.), 2011
- 35** – Jeunes et médias : au-delà des clichés. Déconstruire les stéréotypes  
Mikaël Garnier-Lavalley et Marie-Pierre Pernette (ANACEJ) (coord.), 2012
- 36** – L'information des jeunes sur Internet : observer, accompagner. Expérimentation d'outils avec des professionnels de jeunesse  
Cécile Delesalle et Gérard Marquié (dir.), 2012
- 37** – Faciliter la transition vers l'emploi des jeunes : stratégies locales d'accompagnement  
Angélica Trindade-Chadeau (dir.), 2012
- 38** – Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales  
Chantal Dahan (dir.), 2013
- 39** – La jeunesse dans la coopération euro-méditerranéenne : un levier pour la démocratie ?  
Claire Versini (coord.), 2013
- 40** – Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT-phobies  
Cécile Chartrain (dir.), 2013
- 41** – L'entrepreneuriat des jeunes : insertion professionnelle pour certains, levier d'apprentissage pour tous  
Isabelle Bapteste et Angélica Trindade-Chadeau (dir.), 2014
- 42** – Les jeunes et la loi : les enjeux d'une pédagogie de l'éducation à la citoyenneté  
Marie Dumollard, Jean-Pierre Halter, Gérard Marquié (dir.), 2014
- 43** – Éducation pour la santé des jeunes : la prévention par les pairs  
Yaëlle Amsellem-Mainguy, Éric Le Grand (dir.), 2014
- 44** – Développer la mobilité européenne et internationale des jeunes  
Francine Labadie, Clotilde Talieu, 2015

# Ouvrages parus dans la collection

- 45** – Emplois d'avenir : regards croisés d'acteurs. Enquête auprès des jeunes, des professionnels des missions locales et de leurs partenaires  
Institut Bertrand Schwartz, 2015
- 46** – De l'international au local : les enjeux du volontariat de solidarité  
Céline Leroux (coord.), France Volontaires, 2015
- 47** – Pratiques écologiques et éducation populaire  
Lionel Larqué et Emmanuel Porte (coord.), 2016
- 48** – Médiation numérique : mutations des pratiques, transformation des métiers  
Emmanuel Porte (coord.), 2017
- 49** – Regards sur la mobilité internationale des jeunes d'outre-mer  
Céline Leroux, Florence Ihaddadene (coord.), 2017
- 50** – Partager l'emploi associatif, les groupements d'employeurs non marchands  
Katia Torres, Angélica Trindade-Chadeau (coord.), 2018
- 51-52** – Recherche-action et écriture réflexive : la pratique innovante des espaces comme levier de transformation sociale  
Hugues Bazin (coord.), 2018
- 53** – L'association : un espace d'innovation démocratique ? Expériences et pratiques de gouvernance, de participation et d'accompagnement  
Maïté Juan, Mathilde Renault-Tinacci (coord.), 2019
- 54** – Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ?  
Florence Abadie (coord.), 2020
- 55** – Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation, 2020
- 56** – L'engagement dans les quartiers populaires. Formes et modalités des initiatives des jeunes  
Sophia Arouche, Laurent Lardeux, Jonathan Stebig, Clemens Zobel (coord.), 2020
- 57** – L'accompagnement à la participation, 2021
- 58** – L'alimentation à la croisée des champs de l'action publique et de la vie associative
- 59** – Des liens et des lieux : l'« aller-vers » en pratiques

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, service à compétence nationale rattaché à la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, est un observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Observatoire producteur de connaissances, l'INJEP est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission: contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.  
Son ambition: partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

#### L'INJEP, creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, collecte, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et sur le sport. L'INJEP conduit ainsi un vaste programme

d'études et de recherches sur ces questions. Il comprend également le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et du sport et produit à ce titre des données statistiques sur ces thématiques.

#### L'INJEP, laboratoire d'idées: expérimentations et pratiques innovantes

À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. L'objectif est d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, propose des pistes de capitalisation pour la mutualisation et l'essaimage de bonnes pratiques.

#### L'INJEP, lieu unique à l'interface des différents acteurs

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et des analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs à travers de nombreuses publications, des produits documentaires et des événements.

Téléphone: 0170 989 400

Site: [injep.fr](http://injep.fr)

# Retrouver les autres publications et collections de l'INJEP sur [injep.fr](http://injep.fr)

## INJEP Analyses & synthèses



IAS propose à travers un format court, un style accessible et des encadrés didactiques, de diffuser de manière large les principaux résultats de travaux (études, expérimentations, statistiques) réalisés par, pour ou avec l'INJEP. Alternant les sous-collections « statistique publique », « études et recherches » et « expérimentations », une douzaine de numéros est prévue chaque année.

## INJEP Notes & rapports



Cette collection propose des notes, rapports et revues de littérature dans un format détaillé et complet. Elle est en particulier le support de publication des rapports d'études et de recherche portés par l'INJEP.

## Revue Agora débats/jeunesses



Principale revue de recherche consacrée à la jeunesse en France, *Agora débats/jeunesses* approfondit la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec

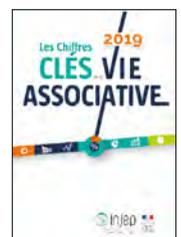
les autres générations et l'analyse des politiques publiques qui leur sont consacrées. Animée par un comité de rédaction pluridisciplinaire et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, la revue réalise chaque année trois numéros qui sont édités aux Presses de Sciences Po.

## Fiches repères



En deux pages, ces fiches apportent des données de cadrage et font l'état des lieux sur un sujet à travers la synthèse de travaux et/ou données existants. Elles s'adressent à un public large et valorisent la capacité de l'INJEP à rassembler, décrypter, synthétiser des travaux et données extérieures sur les champs de sa compétence.

## Les chiffres clés



Les chiffres clés proposent une sélection d'indicateurs récents et de référence restitués sous forme d'infographies visant à faciliter la compréhension et l'appropriation par le grand public. Cette collection comprend les chiffres clés de la jeunesse, les chiffres clés de la vie associative et ceux du sport.



# Cahiers de l'action

n° 60 juin 2023

En partant de problèmes ancrés dans l'action, la collection des Cahiers de l'action se propose d'offrir des ressources sur des champs thématiques variés : écologie, culture, jeunesse, sciences, mobilités, éducation, etc. Cherchant à se nourrir des démarches d'éducation populaire et de recherche participative, cette publication fait le pari de la construction d'une expertise partagée à la croisée des mondes de la recherche, du champ associatif et de l'action publique.

## Les associations au défi des données numériques

Évoquer la question de la place et des usages de la donnée au sein du monde associatif s'apparente à un défi tant les dimensions du problème sont nombreuses et les actualités foisonnantes : règlement général sur la protection des données (RGPD), open data, données personnelles, sécurité, réseaux, entre autres. Pour aborder cette question dans un *Cahier de l'action*, le choix a été fait de ne pas résumer la réflexion sur ces usages à l'inventaire des problèmes techniques mais de la saisir dans la perspective globale des effets du développement du numérique dans la société, et en particulier dans le monde associatif. Comment une réflexion globale sur la place de la donnée peut-elle influencer sur la gestion associative, sur les modalités d'animation et de gouvernance des collectifs associatifs ? Invite-t-elle à envisager de nouvelles façons de collaborer (avec le monde académique ou les pouvoirs publics) et à des alliances dans le travail d'amélioration de la connaissance sur le fait associatif ?

Une première série de contributions donne à voir les évolutions de la « question numérique » dans les associations qui ont un impact sur les projets associatifs en interrogeant la manière d'impliquer les citoyens dans les projets collectifs (logiques d'adhésion, de bénévolat, de contribution).

Une deuxième série d'articles éclaire l'évolution des pratiques professionnelles à travers l'affirmation de métiers et de fonctions organisés explicitement autour des données. Cela permet de comprendre l'importance des mutations en cours mais également de les replacer dans la longue durée des expérimentations portées par les professionnels issus des champs associatifs ou de l'éducation populaire.



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)  
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
95 avenue de France 75013 Paris - [www.injep.fr](http://www.injep.fr)

